

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO
ECOLE NORMALE SUPERIEURE

.....

DEPARTEMENT DE FORMATION INITIALE LITTERAIRE

.....

CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHES
LANGUE ET LETTRES FRANCAISES

.....

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE EN VUE DE L'OBTENTION DU CAPEN

« L'INFLUENCE DES COURS DISPENSES PAR L'ALLIANCE
FRANCAISE DE TANANARIVE SUR LES PERFORMANCES EN
FRANÇAIS AU LYCEE »

Présenté par :

RAVAOMIALIMANANA Lalanirina Daniella

Devant le jury composé de :

Président : Mme ANDRIAMAHARO Arianne, Maître de conférence
Juge : Mr Nicolas MARTIN-GRANEL, Enseignant chercheur
(Coordinateur de projet Appui au bilinguisme à Madagascar)
Rapporteur : Mme RAKOTOFIRINGA Chantal, Maître de conférence

Date de soutenance : 29 Novembre 2006

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2005/2006

« Mais par la faveur imméritée de Dieu je suis ce que je suis »
1Corinthiens 15 :10

A mon mari et à mon fils qui ont toujours été à mes côtés et m'ont soutenue de façon indéfectible durant ma scolarité. Ce mémoire est l'aboutissement de ce long périple que j'aimerais leur dédicacer.

REMERCIEMENTS

- Je présente ma vive gratitude et mon profond respect à **Madame RAKOTOFIRINGA RAVAONORO Chantal**, qui a consacré du temps malgré les grandes responsabilités qu'elle assume pour diriger ce travail.
- J'adresse ma profonde reconnaissance et mes remerciements les plus sincères à **Madame ANDRIAMAHARO Arianne**, pour l'honneur qu'elle me fait de présider le jury de ce mémoire.
- J'exprime mes remerciements les plus chaleureux à **Monsieur Nicolas MARTIN-GRANEL**, pour sa gentillesse et son consentement à juger ce travail.
- J'adresse également mes vifs remerciements à tous les professeurs du CER Langue et Lettres Françaises, qui ont bien voulu m'accueillir dans ce CER et me transmettre leurs précieux savoirs tout au long de ma scolarité au sein de l'ENS.
- Je tiens aussi à remercier toute ma famille qui m'a toujours encouragée à aller de l'avant et qui m'a donnée de sages conseils. En particulier, j'exprime un grand merci à mon mari, pour son constant soutien.
- Ma gratitude est très grande envers ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont bien voulu m'aider tout au long de mes travaux d'enquête et de recherche, ainsi qu'envers ceux qui, à des titres divers, ont concouru de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Il s'agit entre autres :

De Monsieur Alain VILLECHALANE, Délégué Général de l'Alliance Française à Madagascar.

De Madame Danièle PARIS, Déléguée Générale Adjointe de l'action pédagogique au sein de l'Alliance Française

De Madame Jeannine RADAFIARISON, Directrice Pédagogique de l'Alliance Française

De Madame ZOELIARISOA Suzy RANDRIANASOLO RAKOTONIRAINY, Professeur de français au Lycée Moderne d'Ampefiloha et professeur à l'Alliance Française de Tananarive

De tous les professeurs de l'Ecole Normale Supérieure

De tous les personnels de l'Ecole Normale Supérieure

Des groupes expérimentaux

De la promotion SELEENA

SOMMAIRE

| | |
|---|-----|
| Introduction Générale..... | 2 |
| Première Partie : Les deux systèmes de formation..... | 5 |
| Deuxième Partie : Les démarches et moyens d'investigation..... | 28 |
| Troisième Partie : Les données de la comparaison..... | 48 |
| Quatrième Partie : Un essai d'explication des données de la comparaison.... | 79 |
| Conclusion Générale..... | 102 |
| Bibliographie..... | 104 |
| Annexes..... | 106 |
| Liste des tableaux..... | 119 |
| Liste des graphiques..... | 120 |
| Liste des figures..... | 122 |
| Table des matières..... | 123 |

INTRODUCTION GENERALE

Ayant été colonisé par la France et étant un pays membre de la Francophonie, Madagascar abrite une population qui écoute, parle, lit et écrit le français comme le malgache, sa langue maternelle. Ainsi, le français ne couvre pas seulement le monde de la communication dans le quotidien malgache mais également le cercle administratif et surtout éducatif à Madagascar. En effet, le français est à la fois une langue d'enseignement et une des matières obligatoires sur laquelle les élèves sont évalués pour le passage à une classe supérieure à l'école primaire comme à l'école secondaire et même à l'université. En outre, le français ne s'acquiert pas seulement au niveau scolaire mais aussi dans des centres de formation.

L'Alliance Française, entre autres, œuvre pour la promotion de la langue française et de la culture française et francophone, de telle sorte que ceux qui s'y intéressent peuvent suivre des cours à leur convenance, y compris des écoliers, des collégiens et des lycéens. Effectivement, ces derniers ne se contentent pas des cours donnés à l'école et viennent à l'Alliance Française, soit pour combler les lacunes, soit pour améliorer leurs connaissances en français. Ce qui nous conduit à réfléchir sur l'influence sur l'enseignement/apprentissage du français des cours dispensés par l'Alliance Française D'où la question : « ***Les élèves qui suivent des cours à l'Alliance Française ont-ils une meilleure compétence en français ?*** ». Avec cette problématique, nous avons comme hypothèse que ***les cours de français dispensés par l'Alliance Française renforcent et complètent les cours de français donnés au lycée.***

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons mené une expérimentation au niveau des lycées dans le but de nous familiariser avec le public avec lequel nous exercerons notre futur métier. Cette expérimentation est fondée sur un corpus confectionné à partir de questionnaires et de tests effectués auprès des lycéens qui suivent des cours à l'Alliance Française de Tananarive et des lycéens qui n'assistent pas à ces cours.

Et comme ce travail de recherche a pour raison d'être la comparaison des compétences en français des élèves issus de deux systèmes différents de formation, à savoir le lycée et l'Alliance Française, il nous importe de définir ces deux systèmes.

Ainsi, le présent mémoire comporte quatre parties dont la première consiste en la présentation de ces deux systèmes de formation d'où sont issus les publics

enquêtés. Ces élèves, venant de deux systèmes de formation différents, constituent, par la suite, deux types différents de formés. C'est pourquoi il est nécessaire de comparer leurs compétences en français. Mais pour pouvoir effectuer cette comparaison, il nous faut d'abord des échantillons à comparer et ensuite des outils de comparaison.

De ce fait, les démarches et moyens d'investigation mis en œuvre pendant l'expérimentation seront présentés dans la deuxième partie de ce travail. Ces outils nous ont permis de recueillir des données sur la compétence des élèves en français. Et la présentation de ces données constituera la troisième partie de ce travail. Mais puisque le test qui constitue l'outil de comparaison ne donne pas le même résultat sur les compétences en français des élèves issus des deux groupes enquêtés, nous allons essayer d'en donner des explications en nous référant d'une part à la formation que ces élèves ont reçue et d'autre part à leur environnement sociolinguistique et culturel face à l'apprentissage du français hors du cadre scolaire.

Ainsi, cet essai d'explication des données de la comparaison constituera la quatrième et dernière partie du présent mémoire.

Un travail de recherche consiste à découvrir des savoirs nouveaux ou à faire progresser des connaissances dans un domaine bien précis.

Ainsi, ce présent mémoire a pour objectif de déterminer quel rapport il existe entre l'enseignement/apprentissage du français au lycée et les cours de français dispensés par l'Alliance Française de Tananarive.

Pour atteindre cet objectif, notre travail de recherche nécessite une étude comparative des deux types de publics issus de ces deux systèmes de formation, à savoir le lycée et l'Alliance Française de Tananarive.

Et pour pouvoir comparer ces deux publics, il importe de définir les deux systèmes de formation.

De ce fait, la première partie de notre mémoire est consacrée à la présentation de l'enseignement/apprentissage du français au lycée face à celui de l'Alliance Française de Tananarive.

Première Partie : LES DEUX SYSTEMES DE FORMATION

I. Généralités sur l'Alliance Française

1.1. Présentation

L'Alliance Française est un réseau associatif créé depuis douze (12) décennies, dont l'objectif est de promouvoir la langue française et les cultures françaises et francophones.

Elle est présente dans cent trente-six (136) pays dont Madagascar.

Créée en 1947, l'Alliance Française de Madagascar est une association autonome régie par l'ordonnance du 03 octobre 1960 et le décret du 29 janvier 1964. Elle est dirigée par un comité élu en assemblée générale par les adhérents, et par un directeur travaillant en collaboration avec le comité pour les grandes et moyennes Alliances. Les directeurs, expatriés, volontaires civils internationaux, sont placés sous l'autorité d'un Délégué Général.

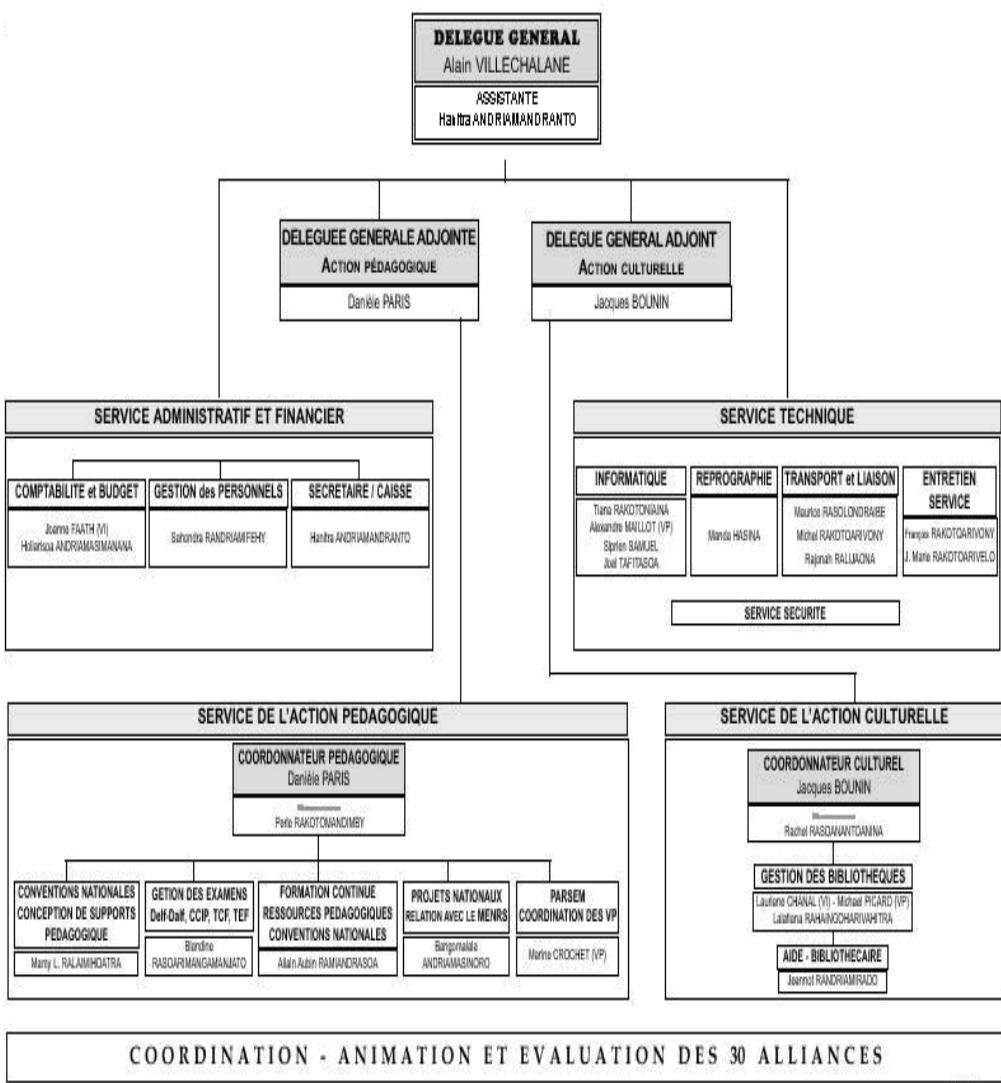


Figure I : ORGANIGRAMME DE LA DELEGATION GENERALE DE L'ALLIANCE FRANCAISE DE MADAGASCAR²

² <http://www.alliancefr.mg/presdg.htm> (consulté le mercredi 22 novembre 2006)

D'après le schéma, l'Alliance Française est dirigée par un délégué général. Après lui viennent deux délégués généraux adjoints dont l'un est responsable des actions culturelles et l'autre des actions pédagogiques. En parallèle avec eux il y a le service administratif et financier et le service technique. A chacune de ces actions est attaché un service placé sous la responsabilité d'un coordinateur.

Les buts de l'Alliance Française sont de promouvoir l'enseignement du français, pour les particuliers (enfants, adolescents, adultes) et pour les entreprises, de développer la lecture publique et de proposer des activités culturelles dans la perspective d'un échange entre les cultures francophones et la culture malgache.

La Délégation Générale de l'Alliance Française à Madagascar assure la coordination du réseau des trente (30) Alliances Françaises du pays.

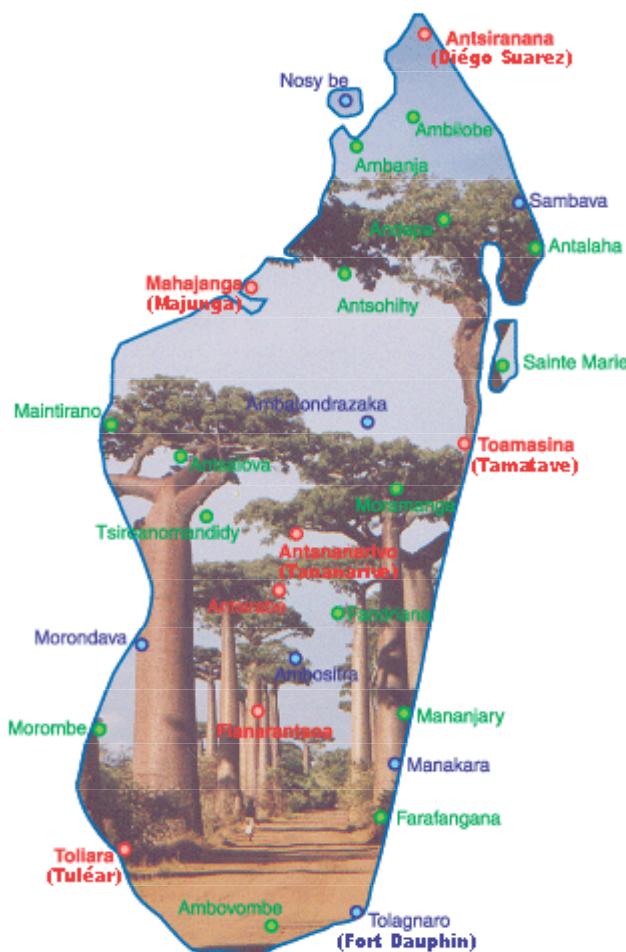


Figure II : LE RESEAU DES ALLIANCES FRANCAISES A MADAGASCAR³

³ <http://www.alliancefr.mg/index.php> (consulté le mercredi 22 novembre 2006)

La carte ci-dessus nous montre qu'il existe trente (30) pôles de l'Alliance Française à Madagascar dont sept (7) grandes Alliances (en rouge), sept (7) moyennes Alliances (en bleu) et seize (16) petites Alliances (en vert).

1.2. Les activités de l'Alliance Française

Partant d'un objectif précis, les Alliances Françaises de Madagascar favorisent un échange entre les cultures francophones et la culture malgache à travers des actions pédagogiques et des actions culturelles.

1.2.1. Les actions pédagogiques

Dans le domaine de l'action pédagogique, les Alliances Françaises de Madagascar proposent au public des cours de français pour les enfants, les adolescents et les adultes.

En collaboration avec diverses ONG et associations comme Fondation « Pierre Maurel », « Aide et Action », « Parrainages Madagascar », « PACT Madagascar », elles offrent des cours aux enfants défavorisés.

Les Alliances Françaises assurent également sur des financements de la coopération militaire française, la formation en français des élèves gendarmes (école de gendarmerie de Moramanga et d'Ambositra), des jeunes élèves militaires de la SEMIPI (Sekoly Miaramilam-Plrenena), des élèves officiers de l'Académie Militaire (Antsirabe), ainsi que du CPO (Centre de Perfectionnement des Officiers) et de l'Ecole de l'Etat Major à Antananarivo.

Le financement du projet Jeunesse et Sports de la Coopération Française PASIJ ou « Programme d'Appui aux Sports et Initiatives des Jeunes » permet aussi à six (6) Alliances Françaises d'assurer des formations en français du sport pour les jeunes entraîneurs et animateurs sportifs malgaches.

En ce qui concerne les cours en entreprises, ils sont mis en œuvre, quand ils concernent plusieurs villes, à travers des conventions nationales établies par la Délégation Générale. C'est le cas de la Logistique Pétrolière SA, la Banque of Africa, la BFV Société Générale. Quand une seule ville est concernée, les conventions sont négociées entre l'entreprise et l'Alliance locale.

Enfin, les Alliances Françaises participent à la mise en place de programmes de formations négociés avec les institutions malgaches, en partenariat avec le Conseil Régional de la Réunion ou l'Agence Française de Développement. Depuis 2003, sept (7) Alliances Françaises à Madagascar préparent

aux examens de la CCIP (Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris) et organisent les sessions d'examens.

Les Alliances Françaises du réseau préparent également aux six (6) nouveaux diplômes du DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) et du DALF (Diplôme d'Aptitude en Langue Française), établis en conformité avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.

En 2005, huit (8) Alliances Françaises ont mis en place le TCF (Test de Connaissance du Français) au bénéfice des élèves maîtres.

1.2.2. Les actions culturelles

Dans le domaine de l'action culturelle, les trente Alliances Françaises de Madagascar apparaissent comme un lieu de diffusion artistique dans de nombreuses villes. Elles constituent autant de points d'appui pour mener des actions au niveau national.

Certains domaines artistiques ont été ciblés par rapport à l'engouement qu'ils représentent pour la population : musique, théâtre, contes, danse, livre et lecture.

Ainsi, chaque année, les Alliances Françaises de Madagascar participent aux grandes manifestations culturelles et artistiques françaises comme la Fête de la Francophonie, la Quinzaine scientifique, la Fête de la musique, Le Temps des Livres...

➤ Les actions culturelles en direction des artistes :

En 2000, la Délégation Générale a créé le label « tournée nationale Alliance Française ». Les artistes en ayant bénéficié ont tous été reconnus au niveau international.

La tournée s'effectue en trente (30) jours maximum. Ce rythme soutenu, ainsi que les moyens matériels et humains mobilisés, placent l'artiste dans des conditions de tournée professionnelle, et le préparent à d'éventuelles tournées internationales.

De petites tournées qui touchent trois (3) ou quatre (4) Alliances sont également organisées par la Délégation Générale.

D'autre part, le grand projet national sur la chanson menée par l'association vice présidée par Francis Cabrel « Voix du Sud » débuté en 2005, se

poursuit en 2006. Parmi les dix-huit (18) talents identifiés, sept participent à la deuxième session des Rencontres de Madagascar qui auront pour objectif de les aider à se constituer un répertoire.

Trois d'entre eux ont eu la chance de partir à Astaffort, en septembre 2006, pour les Rencontres de la chanson Francophone, sous la houlette de Francis Cabrel.

➤ **Les formations :**

Depuis quelques années, la Délégation Générale mène des formations d'envergure nationale dans le monde culturel.

Ces formations sont ouvertes au personnel des Alliances Françaises mais également aux autres structures. Ainsi, chaque année, plus de trente (30) personnes participent au stage national de formation des bibliothécaires, et plus de vingt (20) stagiaires assistent au stage national des techniciens du spectacle.

➤ **Les ressources documentaires :**

Les trente (30) bibliothèques des Alliances Françaises sont des lieux de diffusion du livre et de la lecture. Très fréquentées (plus de 300 000 prêts par an), elles proposent de nombreux ouvrages (120 000 livres) pour tous publics ainsi que des animations régulières.

La médiathèque de l'Alliance Française de Tananarive a pour vocation d'offrir à la jeunesse malgache une ouverture sur les cultures françaises en mettant l'accent sur la culture francophone malgache et celle de l'Océan Indien.

Cinq (5) pôles sont développés :

- Un pôle multimédia permettant l'accès aux ressources numériques (Internet, consultation de cédéroms pédagogiques).
- Une section jeunesse présentant des collections tous supports (imprimés et documents multimédia).
- Un fonds sur la francophonie et l'Océan Indien mettant en valeur la culture francophone dans toute sa diversité.
- Des ressources pédagogiques pour l'enseignement du français (méthodes de langues, manuels, ouvrages portant sur l'enseignement du français...).
- Un fonds d'ouvrages sur Madagascar et sur la littérature malgache.

Le centre de ressources sur la langue française et les cultures francophones ouvrira bientôt ses portes.

II. L'enseignement du français à l'Alliance Française de Tananarive

Selon le dictionnaire Larousse, « Enseigner » consiste à « transmettre des connaissances ou des savoirs qui relèvent de différents domaines comme la science, la littérature, ... »

Par ailleurs, « Apprendre » signifie « acquérir des connaissances sur quelque chose ».

Ainsi, quand on parle d'enseignement/apprentissage, il convient d'évoquer les trois pôles du triangle pédagogique de Legendre à savoir « l'agent » qui représente l'enseignant, « le sujet » qui correspond à l'apprenant et « l'objet » ou la matière enseignée.

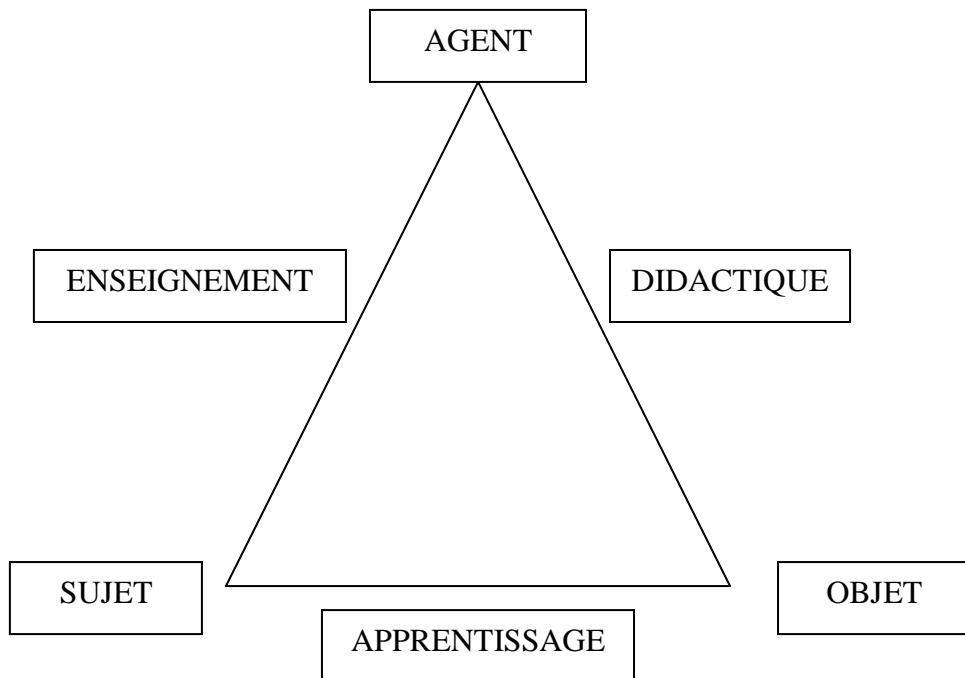


Figure III: LE TRIANGLE PEDAGOGIQUE DE LEGENDRE⁴

Nous pouvons déduire de ce schéma que, d'après Legendre, la situation d'enseignement/apprentissage est composée de trois éléments dont « l'agent » qui

⁴R. LEGENDRE, *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Paris, Montréal : Larousse 1988

représente l'enseignant, « le sujet » qui représente l'élève et « l'objet » qui représente le savoir à transmettre. Ainsi, « l'enseignement » relie l'agent au sujet, « l'apprentissage » relie le sujet à l'objet et la « didactique » relie l'agent à l'objet. Autrement dit, avant de transmettre le savoir aux élèves par le biais de l'enseignement, le professeur doit apprendre la théorie et la technique de l'enseignement propre au savoir à transmettre par le biais de la didactique et de leur côté, les élèves acquièrent pendant l'apprentissage le savoir enseigné.

Partant de cette théorie, nous nous sommes intéressée à la formation de l'Alliance Française en posant comme questions : A qui est destiné l'enseignement de l'Alliance Française? Qui sont les professeurs ? Et quel français y enseigne-t-on ?

2.1. Les élèves

Selon son objectif qui consiste à promouvoir la langue française, l'Alliance Française de Tananarive dispense des cours de français à tout public intéressé sans critères d'âges ni de niveau d'études.

En revanche, toute personne désirant y apprendre le français doit remplir un certain nombre de critères qui conditionnent son admission.

2.1.1. Les critères d'admission

Bien qu'on dise que les Alliances Françaises sont des associations à but non lucratif, les élèves qui veulent suivre des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive ont à payer des frais de scolarité au début de chaque session. Ce sont donc des publics volontaires.

D'autre part, des tests de niveaux sont organisés pour ceux qui veulent adhérer aux cours de français de l'Alliance Française de Tananarive. Ces tests sont composés de deux (2) types d'activités dont des activités de l'oral et des activités de l'écrit, conçues pour évaluer le niveau des élèves en français et pour les répartir ensuite en différents groupes.

2.1.2. Les différents groupes

Le tableau suivant nous montre les différents types de classements qui permettent de former les groupes :

Tableau I : les différents groupes d'élèves pour le cours de français à l'Alliance Française de Tananarive

| Groupe E (Tout Petits) 1 heure/semaine | | | Groupe N (Primaires) 2 heures/semaine | | | Groupe A (Adolescents) 3 heures/semaine | | | Groupe Adultes (Adultes) 3 heures/semaine | | |
|--|--------------|--------------|---|--------------|--------------|---|--------------|--------------|---|--------------|--------------|
| Nivea u 1 | Nivea u 2 | Nivea u 3 | Nivea u 1 | Nivea u 2 | Nivea u 3 | Nivea u 1 | Nivea u 2 | Nivea u 3 | Nivea u 1 | Nivea u 2 | Nivea u 3 |
| A | B | C | A | B | C | A | B | C | A | B | C |

D'après ce tableau, on procède par trois (3) types de classements pour pouvoir former les groupes des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive :

- Le premier classement consiste à séparer les tout petits des primaires et les adolescents des adultes. Ils sont appelés respectivement, groupe E, groupe N, groupe A et groupe Adulte.
- Le deuxième classement dépend du niveau des élèves en français, car la formation de l'Alliance Française comporte trois niveaux dont chacun s'étend en quatre sessions de trente heures chacune. Ce qui fait qu'un niveau dure cent-vingt heures en une année pour les adolescents et les adultes.
- Le dernier classement concerne encore l'âge des élèves mais cette fois-ci, il se fait à l'intérieur du premier classement. Pour les adolescents, par exemple, on distingue : le groupe A composé d'élèves de onze à treize ans, le groupe B regroupant ceux qui sont entre quatorze et seize ans, et le groupe C pour ceux qui ont plus de seize ans.

En procédant ainsi, les élèves sont répartis en groupes dont chacun est composé de quinze (15) à vingt (20) élèves.

A titre d'exemple, un groupe A2B : ce sera un groupe d'adolescents du niveau deux et âgés de quatorze à seize ans. Il peut encore y avoir des groupes A2B1 et A2B2 mais dans ce cas les derniers chiffres (1 et 2) indiquent le nombre de classes parallèles pour ne pas dépasser l'effectif maximal d'élèves dans une classe.

Ainsi, les élèves d'un même groupe sont quasiment de même âge et de même niveau de français. Ils peuvent, en revanche, être de niveaux d'études différents. En d'autres termes, les collégiens peuvent être du même groupe que les lycéens à condition qu'ils soient de même niveau en français et de même âge.

Cette situation nous a menée à réfléchir sur la qualification des professeurs qui dispensent l'enseignement car si nous avons des collégiens et des lycéens comme « sujet », qui sont les « agents » ? Sont-ils des professeurs de collège ou de lycée ?

2.2. Les professeurs

« L'enfant se fait de celui qui l'enseigne » affirment certains pédagogues. D'autres pensent : « on connaît l'arbre à ses fruits. »

Ces citations suggèrent que si un enseignement est réussi ou non, l'enseignant en est en partie responsable. Cela implique, implicitement, qu'un certains nombre de critères sont requis pour qu'un professeur soit recruté.

2.2.1. Les critères de recrutement des professeurs

Nous avons vu que les élèves de l'Alliance Française de Tananarive sont des collégiens et des lycéens. Le premier critère de recrutement d'un professeur de l'Alliance Française est, de ce fait, qu'il soit au moins titulaire du diplôme de « licence » en français.

On compte actuellement cinquante et un (51) professeurs dont quarante-neuf (49) vacataires et deux mensualisés ou titulaires. Malgré la volonté de rajeunir l'équipe pédagogique, la moyenne d'âge des professeurs est de trente (30) ans car l'expérience professionnelle prime. Ainsi, certains de ces professeurs viennent des lycées de la ville de Tananarive. Ce qui signifie que certains élèves sont enseignés par le même professeur au lycée qu'à l'Alliance Française de Tananarive.

Par ailleurs, les professeurs bénéficient de deux formations pédagogiques par an dont une formation à l'étranger (France, La Réunion) et un stage local de quinze jours. Ce qui nous mène à parler de l'encadrement des professeurs.

2.2.2. L'encadrement des professeurs

Comme il a été mentionné précédemment, les professeurs de l'Alliance Française de Tananarive bénéficient de deux formations pédagogiques par an dont une formation pédagogique organisée par l'Alliance Française de Paris, qui se déroule en France ou à l'île de La Réunion et un stage local qui dure quinze (15) jours, qui se déroule à l'Alliance Française de Tananarive.

Ces formations, notamment le stage local, sont destinées à tous les professeurs, qu'ils soient vacataires ou mensualisés. Mais concernant la formation qui se déroule à l'étranger, c'est l'Alliance Française de Paris qui détermine le nombre de professeurs pouvant y assister. Ce nombre varie d'une année à l'autre selon la capacité d'accueil du centre où se déroule la formation.

Il existe deux types de formations dont une formation sur le français fonctionnel et une formation sur le FLE (Français Langue Etrangère).

Elles consistent surtout en une présentation de méthodologies d'enseignement et de démarches à suivre qui tiennent toujours compte des quatre grandes compétences du français, à savoir la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite en se fondant sur les actes de paroles correspondant aux objectifs visés.

Ces formations permettent donc aux professeurs d'acquérir de nouvelles méthodes à mettre en œuvre pour faire acquérir les savoir-faire par les élèves.

Par ce qui suit, nous allons voir quel français on enseigne à l'Alliance Française.

2.3. Le français enseigné à l'Alliance Française de Tananarive

Quand on parle des cours de français dispensés à l'Alliance Française de Tananarive, nous pouvons évoquer plusieurs types de formations comme le français du secrétariat, le français du tourisme et de l'hôtellerie, le français langue étrangère...etc.

Ce dernier type nous intéresse davantage dans la mesure où la plupart des élèves qui suivent cette formation sont des collégiens et des lycéens.

2.3.1. Le statut du français enseigné

Le français est enseigné sous son statut « langue étrangère ». Ainsi, la formation se base sur le référentiel européen que l'on appelle « Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE (Français Langue Etrangère) ».

Ainsi, la formation de l'Alliance Française de Tananarive ne considère que l'aspect communicationnel de la langue en ayant comme finalité qu'après la formation, les élèves doivent être capables d'utiliser le français dans une situation de communication de la vie quotidienne.

Cette philosophie oriente l'enseignement du français vers l'aspect oral de la langue ; c'est pourquoi, le français oral occupe les quatre-vingt-dix pour cent (90%) de l'enseignement du français à l'Alliance Française de Tananarive.

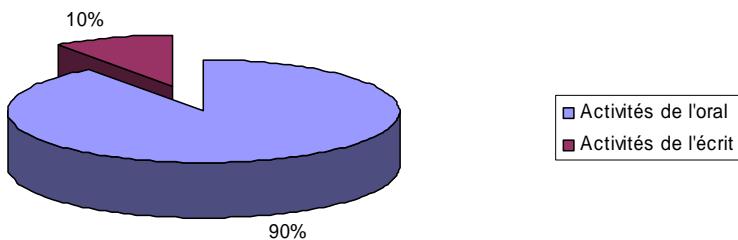


Figure IV : La répartition entre les activités de l'oral et de l'écrit

Le schéma que nous voyons ci-dessus confirme que l'enseignement du français à l'Alliance Française de Tananarive est orienté vers le français oral en accordant beaucoup plus d'importance aux activités relevant du domaine de l'oral (90% des activités proposées) par rapport aux activités de l'écrit (10%).

Mais avec quelle(s) méthode(s) les professeurs mettent-ils en oeuvre cette philosophie de l'Alliance Française ?

2.3.2. Le contenu et les méthodes

Quand on parle du français enseigné à l'Alliance Française de Tananarive, la langue est d'abord un « outil de communication » qui se réalise en parole à l'oral avant d'être transcrive.

Ainsi, quand on parle des techniques utilisées, elles favorisent surtout la participation des élèves en créant des situations dans lesquelles les élèves peuvent s'exprimer librement.

Le but est donc de faire en sorte qu'il y ait un maximum de prises de parole de la part des élèves.

De ce fait, bien que le référentiel européen présente la langue sous ses différents aspects (exemples : grammaire, lexique, etc...), la formation se fonde uniquement sur les savoir-faire ayant « les actes de paroles » comme objectif de l'enseignement/apprentissage du français.

La plupart des activités pratiquées pendant les cours sont, de ce fait, des activités de l'oral en faisant référence à des méthodologies comme les suivantes :

Pour les groupes des adolescents (c'est-à-dire Groupe A), les méthodes adoptées sont:

- *En avant la musique 2*, Méthodes de français
J. Blanc, P. Lederlin, J.M.Cartier
CLE International 1985
- *En avant la musique 3*, Langue Française et Civilisation
J. Blanc, P. Lederlin, J.M.Cartier
CLE International 1986
- *ADO 2*, Méthodes de français
A. Monnerie-Goarin, Y. Dayez, E. Siréjols, V. Le Dreff
CLE International 1999

Chacune de ces méthodes est composée de :

- 1 livre de l'élève
- 1 cahier d'exercices
- Des cassettes correspondant au livre de l'élève et au cahier d'exercices
- Des affiches murales pour les illustrations
- 1 livre du professeur

Chaque manuel contient plusieurs unités correspondant à des thèmes de la vie quotidienne choisis selon les besoins langagiers des élèves ; c'est-à-dire des situations auxquelles les élèves se trouvent confrontés dans leur vie de tous les jours comme par exemple : le voyage, à la poste, etc...

Chaque unité comprend six (6) moments qui occupent dix (10) heures d'enseignement.

Ces moments sont :

- Dialogues et textes (enregistrés sur k7)
- Extraits de chansons françaises authentiques destinés à favoriser l'écoute et le repérage des mots en situation mélodique (enregistrés sur k7)
- Présentation et apprentissage de la grammaire
- Exercices oraux : « micro dialogues » de réemploi enregistrés sur k7 (les exercices écrits correspondants sont dans le cahier d'exercices)
- Communication libre et variée sur des textes, des photos, des dessins humoristiques, des documents.
- Lecture suivie –pour le plaisir- de textes « littéraires » ou « informatifs » illustrés de dessins ou de documents authentiques enregistrés sur k7 (tous les textes reprennent et enrichissent le thème de l'unité).

Si nous analysons les six moments qui composent une unité, seul le dernier moment est propre à une activité de l'écrit. Ce qui confirme que le français oral est privilégié dans la formation de l'Alliance Française de Tananarive.

Toutefois, travailler avec méthodes ne consiste pas pour les professeurs à utiliser uniquement celle que le manuel propose mais à adopter des règles permettant d'atteindre avec précision les objectifs définis. Autrement dit, c'est aux professeurs d'adapter leurs stratégies et leurs procédés en fonction de la situation, c'est-à-dire des objectifs et des contenus d'apprentissage, des moyens pédagogiques dont ils disposent (manuels, matériels audiovisuels,), des potentiels des élèves (niveau, motivation, ...) et de leurs propres compétences (niveau de formation...).

Le choix est donc libre pour les professeurs sur les démarches à adopter. Ils peuvent adopter les démarches proposées par les méthodologies mais ils peuvent

Également utiliser leur propre méthode selon la situation de l'enseignement/apprentissage et surtout les moyens pédagogiques à leur disposition.

Ainsi, concernant les matériels pédagogiques, l'Alliance Française de Tananarive n'utilise pas seulement des manuels mais également des documents audio et audiovisuels comme supports de l'enseignement/apprentissage. Elle est riche en matériel grâce au partenariat avec des projets comme par exemple le PARSEM (Projet d'Appui Réunionnais au Système Educatif Malgache) qui a octroyé, en 2005, une subvention de vingt mille (20.000) euros à l'Alliance Française de Tananarive, ce qui a permis l'achat de deux cents cinquante livres et de matériels multimédia.

En dehors des matériels didactiques « directs », il y a lieu d'ajouter tout ce qui peut constituer un appui didactique : nous citons ici tout matériel offrant aux élèves, soit par leur seule action, soit avec l'assistance d'un tiers, la possibilité de préciser et d'élargir les connaissances acquises lors des cours donnés par le professeur. Ainsi, à part la médiathèque, un espace multimédia vient d'être installé au sein de l'Alliance Française de Tananarive, qui permet aux élèves d'avoir accès (à moitié prix) aux ressources numériques comme l'Internet et aux professeurs de consulter des cédéroms pédagogiques.

Ces différentes ressources pédagogiques offrent aux élèves la chance de réussir en optimisant l'apprentissage. Mais pour s'assurer que les savoirs sont vraiment acquis par les élèves, il faut passer par une évaluation. Comment alors sont évalués les élèves ?

Rappelons qu'une session dure trente (30) heures pour les cours de français réguliers (par opposition aux cours de vacances). Durant une session, les élèves subissent trois (3) évaluations qui se déroulent sur un intervalle de dix (10) heures. Les deux premières sont des tests écrits et la troisième se présente comme une épreuve orale.

Après avoir terminé les trois niveaux qui se font en trois années, un élève peut se présenter à l'examen du DELF2.

Bref, étant riche en moyens pédagogiques, l'Alliance Française de Tananarive enseigne le français comme langue étrangère uniquement. Elle considère la langue sous son aspect communicationnel en ayant comme objectif

qu'après leurs études, les élèves doivent être capables d'utiliser le français dans une situation de communication de la vie quotidienne. C'est pourquoi, l'oral y est privilégié.

Ce type de formation à l'Alliance Française nous mène à nous poser des questions sur la formation au lycée. Et la partie suivante est consacrée à la présentation de l'enseignement/apprentissage du français au lycée.

III. L'enseignement du français au lycée

Etant donné que les élèves de l'Alliance Française de Tananarive sont des lycéens c'est-à-dire des élèves qui ont reçu la formation du lycée, il nous est nécessaire de parler de l'enseignement/apprentissage du français au lycée.

Comme l'enseignement/apprentissage implique à la fois les professeurs, les élèves et le savoir, notre analyse se fera à travers ces trois éléments qui composent la situation d'enseignement/apprentissage en commençant par les élèves.

3.1. Les élèves

Le terme « élève » connote plusieurs idées mais nous allons surtout nous fixer sur la modalité d'admission des élèves et les différents niveaux dans lesquels ils peuvent être placés.

3.1.1. Les critères d'admission

Selon les ordres d'enseignement dans les établissements malgaches, l'enseignement secondaire ou lycée vient après les éducations fondamentales.

Ainsi, il est ouvert aux élèves ayant terminé les cycles fondamentaux ; c'est-à-dire ayant réussi à l'examen du BEPC. Ce sont donc des publics captifs.

Toutefois, même si on dit que tous les élèves ayant terminé les cycles fondamentaux sont admis au lycée, faute d'infrastructure, les lycées ne peuvent pas accueillir tous ces élèves.

Leur admission dépend donc du taux de capacité de l'établissement et seulement ceux qui ont eu la meilleure note au BEPC sont accueillis.

Le nombre des élèves admis au lycée peut aussi varier d'une année à l'autre car le taux de capacité de l'école dépend encore du taux de passage et de redoublement dans l'établissement. Ce qui nous a menée à parler des différents niveaux qui composent l'enseignement secondaire malgache.

3.1.2. Les différents niveaux

Le cycle lycée s'étend en trois (3) ans et se compose de trois (3) niveaux comme nous le présente le tableau suivant :

Tableau II : les différents niveaux d'études au lycée

| Niveau | Durée |
|-------------------|-------|
| Seconde | 1 an |
| Première A, C, D | 1 an |
| Terminale A, C, D | 1 an |

D'après ce tableau, l'enseignement secondaire est composé de la classe de Seconde qui reçoit directement les élèves ayant terminé les cycles fondamentaux et qui dure un (1) an. La classe de Première est subdivisée en trois (3) groupes selon le choix des élèves : il y a d'abord la série A qui regroupe les élèves qui sont plus performants en matières littéraires (français, histoire et géographie, malagasy, anglais...), la série C et la série D, constituées par les élèves qui se spécialisent en matières scientifiques (mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique,...). Ainsi, la classe de Première dure aussi un (1) an. Enfin, il y a la classe Terminale qui est encore composée de trois (3) séries selon la logique de la classe de Première et qui dure aussi un (1) an.

Selon ce classement, une classe du lycée accueille quarante-cinq (45) à cinquante (50) élèves qui ne sont ni obligatoirement d'un même niveau de français ni de même âge ; ce qui demande beaucoup plus de responsabilité de la part des professeurs par rapport au cas de l'Alliance Française de Tananarive. Ce qui nous conduit à parler des professeurs.

3.2. Les professeurs

Le taux de réussite ou d'échec d'une école peut dépendre de plusieurs facteurs entre autres des moyens pédagogiques, de l'environnement social des élèves, de la qualité des professeurs, etc... Mais en nous fixant sur ce dernier facteur, nous pouvons évoquer les critères de recrutement des professeurs et leur encadrement.

3.2.1. Les critères de recrutement des professeurs

Le point commun entre l'enseignement/apprentissage du français à l'Alliance Française de Tananarive et celui du lycée se situe au niveau de la qualification des professeurs qui dispensent les cours, car un professeur du lycée doit être titulaire du diplôme de « licence » au minimum.

Comme à l'Alliance Française de Tananarive, on peut trouver également des professeurs titulaires et des professeurs vacataires au lycée.

Par ailleurs, nous savons que le métier d'enseignant est un métier qui s'apprend et même si le professeur est titulaire du diplôme requis, il doit parfaire son art d'enseigner par le biais de formation sur l'enseignement. Ce qui nous mène à parler de l'encadrement des professeurs du lycée.

3.2.2. L'encadrement des professeurs

L'enseignement nécessite une amélioration ou un renouvellement de méthodes, selon la situation de l'enseignement/apprentissage qui est susceptible de changement selon l'environnement de l'établissement ou même selon le système de l'éducation à Madagascar. Ce qui implique que les professeurs doivent recevoir des formations pédagogiques relatives à leur profession.

Mais face aux professeurs de l'enseignement fondamental qui continuent jusqu'à maintenant à recevoir des formations pédagogiques, entre autres l' APC (Approche Par les Compétences), les professeurs du lycée n'en ont jamais bénéficié.

Mais l'encadrement ne se limite pas aux formations pédagogiques qui s'organisent au niveau national. Il peut également se réaliser à travers les CPE (Conseil Pédagogique de l'Etablissement) qui se tiennent à l'intérieur d'un établissement entre les professeurs d'une même matière.

En nous référant à notre stage pratique au niveau des lycées de la ville de Tananarive, nous avons constaté que les professeurs de chaque matière enseignée au lycée organisent le CPE entre eux au tout début de l'année scolaire. Le CPE consiste d'une part à mettre au point les programmes de l'année pour chaque niveau, car même si le programme officiel détermine les objectifs visés pour chaque activité proposée, les professeurs adaptent ce programme en fonction de la réalité de l'enseignement dans l'établissement. Prenons par exemple le Lycée Moderne d'Ampefiloha où nous avons effectué notre stage ; même si l'étude du texte littéraire

fait partie des programmes de la classe de Première, le CPE a décidé qu'elle ne sera abordée qu'en Terminale.

D'autre part, pendant le CPE, les professeurs choisissent aussi les méthodes à adopter pour l'enseignement d'une matière, car l'objectif est d'établir une certaine harmonisation dans l'enseignement d'une même matière bien que cette dernière soit enseignée par des personnes différentes.

3.3. Le français enseigné au lycée

Les écoles et les établissements d'enseignement et de formation à Madagascar sont appelés essentiellement à donner aux apprenants les moyens de maîtriser la langue malgache de par son statut de langue maternelle et nationale et de maîtriser deux langues étrangères au moins dont le français.

3.3.1. Le statut du français

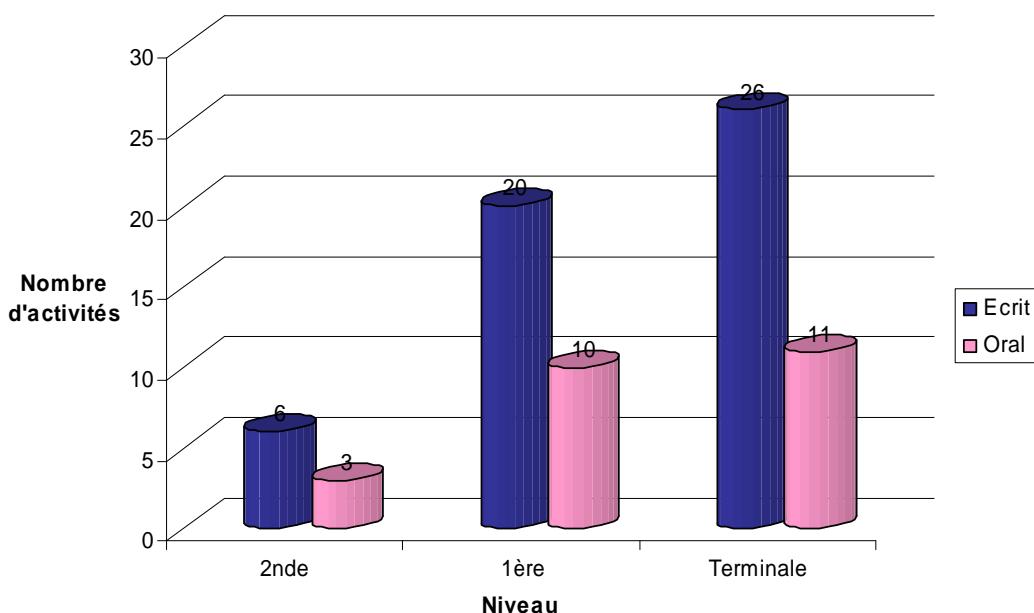
Dans l'enseignement au lycée, le français a un double statut ; d'une part, comme toutes les autres matières qui concourent à l'épanouissement intellectuel, physique, moral, civique et artistique des élèves, le français est enseigné en tant que matière sur laquelle les élèves sont évalués pour passer à une autre classe et a un horaire de six (6) heures par semaine. D'autre part, le français est une langue d'enseignement/apprentissage c'est-à-dire une langue de transmission de savoir. L'enseignement de l'histoire et celui de la géographie se font par exemple en français.

Mais en tant que matière, le français a un statut équivoque dans la mesure où à un niveau, il oscille entre langue maternelle et langue étrangère avec des positions médianes de langue seconde. A un autre niveau, le français peut se présenter sous plusieurs dimensions car il n'est pas seulement un outil de communication c'est-à-dire d'acquisition d'une certaine compétence mais également un outil de développement intellectuel et culturel comme par exemple dans le savoir faire rédiger une dissertation qui entraîne à une construction de personnalité et à une ouverture à autrui.

3.3.2. Le contenu et les méthodes

A l'inverse de l'approche communicative qui reflète les échanges langagiers des besoins des individus, le français est enseigné au lycée selon une approche appelée « cognitive » qui présente les discours permettant de connaître le monde, de le décrire d'un point de vue extérieur plus général et plus construit ; ce qui n'a pas vraiment une relation avec la réalité quotidienne.

Ainsi, les élèves ont des difficultés à réemployer directement en situation réelle les connaissances acquises à l'école. Cette difficulté réside surtout dans l'expression et non dans la compréhension. Le programme officiel est déjà un exemple concret de cette approche car les activités de l'oral n'occupent même pas la moitié des activités proposées pour l'acquisition des différents savoir-faire figurant dans ce programme, notamment en Terminale.



Graphe I : La proportion des activités proposées dans le programme officiel selon le domaine de l'oral ou de l'écrit.

D'après ce schéma, la plupart des activités proposées dans le programme officiel du lycée pour le français appartiennent au domaine de l'écrit, notamment celles qui sont conçues pour la classe Terminale.

Ce programme se présente sous forme de savoir faire à acquérir par les élèves et dont chacun correspond à un objectif général. Ce dernier vise un développement des habiletés langagières qui n'est lié à aucun thème spécifique. C'est pourquoi, aucun référent précis n'est proposé dans ce programme.

D'autre part, les savoir faire étudiés dans ce programme ne sont pas spécifiques à la langue française. Autrement dit, ils peuvent être mis en œuvre dans d'autres langues à part le français. Par exemple, le savoir faire « résumer » qui est abordé dès la classe de seconde peut être utilisé dans tout outil de communication verbale.

Dans les détails, chacun de ces savoir faire est accompagné d'une liste d'activités possibles qui n'excluent pas celles que le professeur possède dans son propre recueil d'activités de français. Ces activités tiennent compte des règles et des conventions qui régissent l'usage de la langue, notamment aux plans du lexique et de la morphosyntaxe ainsi que de l'organisation et de la structure des discours.

Quant aux supports, les manuels de toutes les disciplines, les ouvrages et autres documents spécifiques à tel ou tel domaine, la presse orale, écrite, audiovisuelle, les œuvres littéraires sont les plus indiqués.

Compte tenu de ces activités proposées, les méthodes suivantes sont parmi celles qu' adoptent les professeurs de français au lycée (ainsi que nous-même au cours de notre stage pratique) :

- *Méthodes et pratiques du français au lycée*
Evelyne Amon, Yves Bomati
Edition MAGNARD en français 2000
- *Grammaire française 4^{ème}/3^{ème}*
Annick Mauffrey, Isdey Cohen, Anne-Marie Lilti
Nouvelle Edition HACHETTE Education 1988
- *Français Méthodes et Techniques, classes des lycées*
F. Crépin, M. Lordin, E. Pouzalguès-Damon
NATHAN Technique 1988
- *A la découverte de notre langue 4^{ème}/3^{ème}*
HINARD, IDRAY, LAMOTTE
Edition MAGNARD 122, 1989
- *Grammaire et Expression 4^{ème}*
Anne-Marie ACHARD, Jean-Jacques BESSON, Catherine CARON
Hachette Education 1996

A l'intérieur de chacune de ces méthodes sont présentées des activités de l'oral et des activités de l'écrit. Prenons, à titre d'exemple, la première méthode « *Méthodes et pratiques du français au lycée* » dont le contenu est le suivant :

- Procédés d'écriture

- Formes de discours
- Genres et registres
- L'image - l'oral

La remarque que nous pouvons faire sur ces méthodes est que la plupart des supports sont des textes (à la différence des dialogues) qui paraissent difficiles car ce sont des textes extraits d'œuvres littéraires ; comme ce qu'on voit dans la troisième méthode « *Français Méthodes et Techniques* ».

D'autre part, le contenu de ces manuels n'est pas adapté au public malgache dans la mesure où le français enseigné est destiné à des élèves ayant le français comme langue maternelle.

Le français n'est donc enseigné ni en tant que langue étrangère ni en tant que langue seconde.

Par ailleurs, les évaluations au sein du lycée ont différentes formes. Pour les deux premiers niveaux (seconde et première), les élèves subissent des tests trimestriels sur toutes les matières et les notes qu'ils obtiennent leur permettront de passer à la classe supérieure. Mais pour la classe Terminale, les élèves sont, à part les examens trimestriels, sanctionnés par le baccalauréat qui est l'examen de fin d'études du secondaire et qui permet la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

Bref, cette partie qui est destinée à la présentation des deux systèmes d'où sont issus les deux groupes enquêtés nous permet de constater que ces deux systèmes de formation diffèrent sur maints points. Cette différence réside d'abord dans le statut des élèves car si l'Alliance Française de Tananarive dispense des cours à un public volontaire, le lycée accueille un public captif.

Ensuite, au niveau de l'encadrement des professeurs, bien que certains professeurs du lycée soient également des professeurs de l'Alliance Française de Tananarive, ces derniers reçoivent des formations continues sur leur profession. Et ces formations sont essentiellement consacrées au FLE (Français Langue Etrangère).

Le statut du français dans l'enseignement constitue le troisième point de différence entre les deux institutions étant donné que si l'Alliance Française de Tananarive enseigne le Français Langue Etrangère, le français enseigné au lycée est à la fois matière et langue d'enseignement.

Ces statuts différents du français enseigné entraînent, par la suite, la mise en œuvre de méthodes différentes. Ainsi, si l'Alliance Française de Tananarive tente de faire du français « un outil de communication » en amenant les élèves à s'exprimer le maximum de fois possibles, le lycée le considère en grande partie comme « un outil universel » en privilégiant son aspect en tant que « langue de construction de savoirs ».

Ces nombreux points de différence ne nous empêchent pas, en revanche, de constater entre les deux systèmes de formation une certaine ressemblance qui se manifeste par le critère de recrutement des professeurs (qui requiert le diplôme de « licence ») ainsi que par le public enseigné (qui est constitué de lycéens).

Mais face à cette ressemblance, les points de divergence sont remarquables. Ce qui nous a mené à déduire que ces deux systèmes différents de formation donnent aussi deux types différents de formés.

Il nous a été nécessaire, par ce fait, de faire une comparaison entre les compétences en français des lycéens qui suivent des cours à l'Alliance Française de Tananarive et des lycéens qui n'assistent pas à ces cours.

Et pour pouvoir faire cette comparaison (qui est l'objet même de notre travail de recherche), nous avons eu recours à des démarches et moyens d'investigation différents qui seront présentés dans la partie suivante.

Deuxième partie : LES DEMARCHES ET MOYENS D'INVESTIGATION

Rappelons que ce travail de recherche a pour objet de découvrir le rapport entre l'enseignement/apprentissage du français au lycée et celui de l'Alliance Française de Tananarive. Ainsi, il consiste à comparer les compétences en français des élèves issus de ces deux systèmes de formation ; ce qui a demandé une réflexion sur les démarches à mettre en œuvre et les outils d'investigation qui nous ont permis de faire la comparaison. En effet, cette deuxième partie de notre mémoire est consacrée en premier lieu à la présentation des démarches d'investigation à savoir la constitution des échantillons représentatifs des lycéens issus des deux systèmes de formation et l'identification des points de comparaison. En second lieu, elle décrit les outils que nous avons confectionnés pour faire la comparaison.

I. L'échantillonnage :

L'échantillonnage consiste à constituer des échantillons représentatifs des élèves issus des deux systèmes de formation.

1.1. Le premier échantillonnage

Le premier échantillonnage consiste à constituer des échantillons représentatifs des lycéens qui suivent des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive.

Nous avons choisi le Lycée Moderne d'Ampefiloha pour constituer ces échantillons. C'est un lycée qui ne se trouve pas loin de l'Alliance Française de Tananarive et dont certains professeurs assurent en même temps des cours au sein de l'Alliance Française de Tananarive.

1.1.1. Les problèmes d'échantillonnage

Un problème majeur est survenu pendant l'échantillonnage auprès du Lycée Moderne d'Ampefiloha car peu d'élèves de ce lycée (3 élèves) fréquentent l'Alliance Française de Tananarive ; ce qui n'aboutit pas au nombre d'échantillons dont nous avons eu besoin.

De ce fait, nous avons décidé de nous mettre directement en contact avec les élèves de l'Alliance Française de Tananarive.

1.1.2. La solution

Afin de résoudre le problème d'échantillonnage, nous nous sommes, directement, renseignés auprès de l'Alliance Française de Tananarive sur les établissements d'où viennent les élèves ainsi que sur leur niveau d'études (car nous nous intéressons aux lycéens).

De cette façon, nous avons pu savoir que les lycéens qui constituent le groupe des adolescents viennent de lycées différents comme le lycée Jules Ferry, le Lycée Moderne d'Ampefiloha, l'institution Sainte Famille, l'Ecole Sacré Cœur Antanimena etc.

1.1.3. Le résultat

Parmi les élèves constituant les groupes d'adolescents qui étudient le Mercredi après midi et le Samedi après midi à l'Alliance Française d'Antsahabe et à l'Alliance Française d'Andavamamba, nous avons trouvé une vingtaine de lycéens mais nous avons décidé de garder ceux qui sont en classe de Première et Terminale qui étaient vingt (20) au total. Ils sont répartis dans les groupes suivants à l'Alliance Française de Tananarive

Tableau III : les lycéens qui constituent le groupe A et leur emploi du temps

| Groupes A | Nombre de lycéens du niveau Première et Terminale | Emploi du temps |
|------------------|--|--|
| AIIIA4 | Aucun | Mercredi et Samedi après midi (AFT Antsahabe) De 14h à 15h30 |
| AIIIB3 | 05 | De 14h à 15h30 |
| AIIIA2 | Aucun | De 14h à 15h30 |
| AIIIA5ap | 02 | De 15h30 à 17h |
| AIIIA5ap.bis | 01 | De 15h30 à 17h |
| AIIIC5 | 08 | De 15h30 à 17h |
| AIIIB2 | 1 | Mercredi et samedi après midi (AFT Andavamamba) 15h30 à 17h |
| AIIIB1 | 2 | 15h30 à 17h |
| AIIIA1.1 | 1 | 15h30 à 17h |

Ce tableau nous montre que les lycéens du groupe A ne viennent pas tous ensemble à l'Alliance Française de Tananarive à un même moment. Nous pouvons aussi constater à travers les lieux où se déroulent leurs cours que faute

d'infrastructure, deux (2) groupes viennent à l'Alliance Française de Tananarive Antsahabe pour assister aux cours de français.

Ainsi, nous avons pu constituer des échantillons représentatifs des lycéens qui suivent des cours à l'Alliance Française de Tananarive. Il nous a fallu, ensuite, constituer le deuxième groupe d'échantillons.

1.2. Le deuxième échantillonnage

Le deuxième échantillonnage consiste en la constitution des échantillons représentatifs des lycéens qui ne suivent pas des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive.

1.2.1. Le problème d'échantillonnage

Nous avons vu que les élèves de l'Alliance Française de Tananarive viennent de plusieurs lycées différents mais notre champ d'enquête était trop large. Il nous a, par ce fait, été impossible de constituer les échantillons auprès de ces lycées.

Nous avons alors décidé de revenir auprès des élèves de l'Alliance Française de Tananarive.

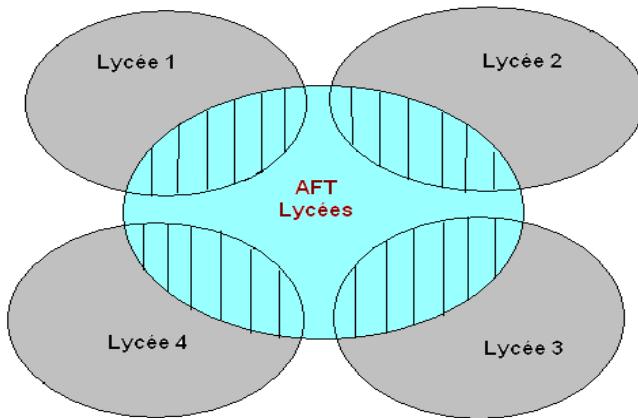
1.2.2. La solution

Les élèves de l'Alliance Française de Tananarive qui constituaient le premier groupe d'échantillons nous ont été d'une grande aide dans la mesure où ils ont accepté de constituer les seconds échantillons, à notre place, en invitant les élèves de la même classe qu'eux à se joindre à eux.

1.2.3. Le résultat

Bien que nous ayons rencontré des problèmes pendant l'échantillonnage, nous avons pu constituer des échantillons représentant les deux groupes enquêtés qui étaient 40 au total.

A titre de résumé, le schéma suivant nous présente les deux groupes enquêtés.



1^e groupe d'enquête: Lycée 1,....., Lycée 4 + AFT

2^e groupe d'enquête: Lycée 1,....., Lycée 4

Figure V : LES DEUX GROUPES ENQUETES

Les deux groupes d'échantillons représentatifs ainsi constitués, il nous a fallu identifier les points sur lesquels portait la comparaison.

II. Les points de comparaison

Comme ce travail est fondé sur la comparaison des compétences en français des lycéens qui suivent des cours à l'Alliance Française de Tananarive et des lycéens qui n'assistent pas à ces cours, il nous a été nécessaire d'identifier les points sur lesquels ces élèves allaient être comparés en nous référant à deux principaux documents qui se présentent comme un recueil de compétences du français.

2.1. Les documents de référence pour l'identification des compétences

L'identification des compétences que les élèves auraient à mettre en œuvre s'est faite à partir de deux principaux documents qui sont le référentiel européen connu sous le nom de « *Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE* » et le programme officiel du lycée. Ils contiennent les objectifs de l'enseignement/apprentissage auxquels les deux systèmes de formation font référence.

Ce référentiel européen est en rapport avec les six niveaux de compétence en Français Langue Etrangère du conseil de l'Europe dont le niveau introductif ou de découverte (**A1**), le niveau intermédiaire ou de survie (**A2**), le niveau seuil européen

(**B1**), le niveau avancé ou indépendant (**B2**), le niveau autonome (**C1**) et le niveau maîtrise (**C2**).

Le programme officiel du lycée contient les savoir-faire à acquérir, correspondant aux trois niveaux du cycle lycée dont la Seconde, la Première et la Terminale.

2.2. L'identification des compétences

Le choix des critères sur lesquels les élèves sont comparés se portait sur les savoir-faire qui figurent dans le programme officiel, sur ceux qui sont assimilés par les élèves et sur les réalités observables.

Dans un premier temps, puisque les publics enquêtés sont d'abord des lycéens avant d'être des élèves de l'Alliance Française, il convient de choisir les savoir-faire du programme officiel car certains du référentiel européen ne figurent pas dans ce programme. Nous avons, par exemple, choisi le savoir-faire « Résumer un texte » étant donné qu'on le trouve dans les deux documents de référence.

Dans un deuxième temps, l'activité de comparaison doit être relative à un savoir-faire déjà acquis car l'on ne peut évaluer les performances des élèves sur des compétences qu'ils n'ont pas assimilées. Ainsi, à titre d'exemple, nous avons opté pour le savoir-faire « Présenter/Rédiger un compte-rendu » dans la mesure où il est présent dans le programme du lycée depuis la classe de Seconde ; ce qui explique que ce savoir-faire pourrait être déjà assimilé par les élèves de la classe de Première et Terminale.

Enfin, notre choix a été dicté par la faisabilité de la comparaison ; en d'autres termes, nous avons analysé un à un les savoir-faire en tenant compte des conditions d'expérimentation comme le cadre spatio-temporel et de la caractéristique de notre public d'enquête. De ce fait, nous avons d'abord procédé par l'élimination de certains savoir-faire qui demandent un grand laps de temps pour leur réalisation, au profit de ceux qui se font en peu de temps. Ensuite, nous avons opté pour des savoir-faire dont la mise en oeuvre nous permet d'offrir aux élèves des activités beaucoup plus stimulantes tout en évitant de leur donner des travaux à caractère scolaire pour optimiser la participation. Prenons comme exemple les savoir-faire « Rédiger une dissertation » et « Participer à un débat » qui consistent tous les deux à apporter un point de vue personnel sur un problème ou un fait et à le justifier. Nous avons adopté

le savoir-faire « Participer à un débat » car il s'agit d'une activité qui ne se pratique pas très souvent à l'école et ne demande pas trop d'effort aux élèves.

Partant des multiples choix que nous avons effectués, nous avons pu élaborer la liste des savoir-faire suivants qui nous ont permis de procéder à la comparaison des deux groupes enquêtés.

Notons que cette liste tient compte des quatre grandes compétences linguistiques et de la compétence culturelle du français.

- Compréhension orale :
 - Comprendre des récits
- Expression orale
 - Expliquer un point de vue sur un problème : donner les avantages et inconvénients d'options diverses, avancer des arguments pour ou contre un point de vue
 - Participer à des échanges dans un débat en exprimant, en justifiant et en défendant son opinion
- Interaction entre Compréhension et Expression orales
 - Rapporter une histoire
- Compréhension écrite
 - Comprendre les points significatifs d'un article de journal
 - Reconnaître le schéma argumentatif d'un texte
 - Identifier les conclusions d'un texte argumentatif
 - Comprendre un texte littéraire contemporain et en apprécier les différences de styles
- Expression écrite
 - Faire un récit
- Interaction entre Compréhension et Expression écrites
 - Résumer un texte
- Compétence culturelle :
 - Connaître les écrits quotidiens : annonces, affiches, brochures,

■

- Pratiquer les médias
- Pratiquer des arts : littérature, théâtre, musique.

Ces savoir-faire constituent les critères sur lesquels les deux publics enquêtés seront comparés. D'où la nécessité de créer pour ces élèves des situations dans lesquelles ils pourront et devront mettre en œuvre ces savoir-faire.

Dans la partie suivante, nous allons procéder à la présentation des outils utilisés pour effectuer la comparaison.

III. Les outils de comparaison

La recherche expérimentale est plutôt analytique que descriptive. Elle a pour raison d'être l'analyse des comportements oraux et écrits des élèves en français, selon le type de formation et les entourages sociaux dont ils sont issus.

Effectivement, à part les deux types de formation (lycée et Alliance Française) qu'ils ont reçus, ces élèves viennent aussi de milieux sociaux divers et peuvent, ainsi, avoir leur propre environnement d'apprentissage.

L'environnement social, en plus de leurs méthodes et outils d'apprentissage, peut avoir un impact sur leurs comportements linguistiques.

Et pour pouvoir évaluer les élèves sur ces comportements, il importe d'identifier qui sont les sujets en question.

Nombreux sont les outils qui peuvent être utilisés, mais dans le cadre de ce travail, nous nous sommes concentrés sur deux d'entre eux : le questionnaire et le test.

3.1. Le questionnaire

Le questionnaire est un document écrit composé de plusieurs questions qui vise à recueillir l'avis personnel et des informations sur les sujets à qui il s'adresse. Ainsi, ces personnes sont appelées à donner des réponses aussi franches que possible.

D'après Hachette, un questionnaire est « une série de questions servant de base à une enquête ou à un test. »⁵

De Landsheere considère le questionnaire comme « une façon paresseuse de rassembler des informations »⁶ car il sert à « toucher vite un grand nombre de

⁴ J.P. MEVEL, *Dictionnaire Hachette*, p.1337

⁵ G. DE LANDSHEERE, *Introduction à la recherche pédagogique*, Armand Collin - Bourrelier 103, Boulevard St Michel, Paris VIème, p.56

sujets ». C'est aussi, d'après lui, « l'instrument le plus pauvre qui se soit introduit dans le domaine de la science » du fait de son caractère changeant et de la tendance au subjectivisme du sujet à qui il s'adresse.

En revanche, le questionnaire restera un « auxiliaire indispensable »⁷ car il est jusqu'alors le seul instrument qui permette au chercheur d'obtenir en un minimum de temps le maximum d'informations.

3.1.1. Les objectifs du questionnaire

Dans le cadre de ce travail de recherche, les informations recherchées concernent l'environnement social des élèves face à l'apprentissage du français hors du cadre scolaire.

Nous y avons eu recours afin d'établir les profils socioéconomique, sociolinguistique et socioculturel des enquêtés.

3.1.2. La structure du questionnaire

Il s'agit d'un questionnaire anonyme qui est sur support papier.

Il comporte quatre parties dont la quatrième uniquement est constituée de questions à réponses ouvertes.

Nous avons eu recours à des questions à réponses fermées pour le reste en vue de guider le sujet et de lui faire envisager des possibilités qu'il aurait peut-être oubliées ou ignorées.

Un espace a, pourtant, été ménagé entre chaque item afin que le sujet puisse ajouter des commentaires ou d'autres réponses possibles.

La première partie du questionnaire est destinée aux informations sur la stratégie d'apprentissage du français des élèves. Elle comporte une question à choix multiples.

La deuxième partie concerne leur comportement sociolinguistique et est composée de huit questions dont quatre sont à choix multiples.

La troisième partie porte sur leur identité socioculturelle et se compose de trois questions dont deux sont également à choix multiples.

⁷ T.L. KELLEY, *Scientific Method*, Columbus, Ohio State Univ. 1929, p.29, cité par G. DE LANDSHEERE, *Introduction à la recherche pédagogique*, Armand Collin – Bourrelier 103, Boulevard St Michel, Paris VIème, p.55

La quatrième et dernière partie est consacrée aux informations sur leur statut socio-économique et est constituée de questions à réponses ouvertes dans le but de recueillir le maximum d'informations sur le sujet enquêté.

3.2. Le test

Pour comparer les compétences linguistiques des élèves, nous avons administré une série de tests qui tient compte des quatre grandes compétences linguistiques et qui correspond aux différents savoir-faire constituant les critères de comparaison.

Le test est une expérience qui permet de se faire une opinion sur quelqu'un ou sur quelque chose.

Selon Larousse, « c'est une épreuve servant à évaluer les aptitudes de quelqu'un, ou d'explorer sa personnalité »⁸.

René ZAZZO le définit dans « l'examen psychologique de l'enfant » comme un « modèle qui permet un constat »⁹. C'est-à-dire que si le résultat ne signifie rien, c'est que le test est inadéquat.

Dans le cadre de ce travail de recherches, nous avons construit un test de français qui nous a permis de comparer la performance des élèves par rapport aux compétences du français qu'ils ont acquises.

3.2.1. Les finalités du test

Le test vise une mise en œuvre de compétences linguistiques en français de la part des élèves.

Le test a alors comme finalité de déterminer jusqu'à quel niveau les élèves sont capables d'utiliser les savoir-faire qu'ils ont assimilés que ce soit pour l'oral ou pour l'écrit.

⁸ P. MERLET, A. BERES , *Dictionnaire Le Petit Larousse grand format 2003* , LAROUSSE/VUEF 2002, p.1003

⁹ R. ZAZZO, *L'examen psychologique de l'enfant*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1960, p.9, cité par G. DE LANDSHEERE, *Introduction à la recherche pédagogique*, Armand Collin – Bourrelier 103, Boulevard St Michel, Paris VIème, p.83

3.2.2. La nature et la forme du test

3.2.2.1. Les activités du test

Le test est d'abord à caractère individuel car il est administré à chacun des élèves qui constituent le public de l'expérimentation.

C'est aussi un test chronométré dans la mesure où la durée de l'épreuve est strictement limitée et que le sujet doit répondre à toutes les questions dans le temps imparti.

Le nombre d'items du test n'a pourtant pas été élevé pour que l'épreuve ne dure pas un temps exagéré. Le test comporte cinq activités différentes qui ont chacune un objectif spécifique bien déterminé.

La première activité consiste en un compte-rendu de conte à partir d'un support sonore sur cassette. Nous avons choisi un conte intitulé « *Amrità Dévi : la jeune indienne* », tiré d'un recueil de contes sur « l'arbre de vie » de la collection « Il était une fois notre terre », conception et réalisation GRAD sous la voix de B. CROQUET et J.P. CHEVALLIER et la musique de J.M. Batardon.

En premier lieu, ce choix a été dicté par le fait que la réalisation de l'épreuve coïncidait avec la célébration de la « quinzaine scientifique sur l'arbre », et en second lieu, ce conte est basé sur un fait réel.

➤ Objectif

Cette activité relève des compétences de la compréhension et de l'expression orales et de l'expression écrite. Elle a pour objectif de comparer les compétences des élèves à comprendre des récits et à rapporter une histoire.

➤ Procédé

Le compte rendu part d'un support sonore qui a été écouté par les élèves à partir d'un appareil à cassette.

Etant donné que nous étions la seule à administrer le test, nous avons à la fois joué le rôle d'animateur et d'évaluateur.

➤ Déroulement

Etant réunis dans une même salle, les élèves tiraient au sort leur ordre de passage. Ensuite, ils venaient un à un auprès de nous pour l'écoute et la réécoute de l'histoire qui duraient quinze (20) minutes au total.

Ainsi, après deux écoutes, l'élève nous racontait l'histoire à l'oral pendant cinq (5) minutes au maximum. Ensuite, il se rendait dans une autre salle pour rédiger le compte rendu de l'histoire. Et pendant qu'il faisait la rédaction, un autre élève venait

auprès de nous pour l'écoute, la réécoute et le compte rendu de l'histoire selon les mêmes consignes que le premier.

Dix-huit (18) élèves issus des deux groupes enquêtés ont passé par les mêmes étapes et vers la fin de l'activité, nous avons eu au total un corpus sonore de quatre vingt dix (90) minutes.

La deuxième activité est un débat qui est parti d'un thème sur la relation entre parents et adolescents (étant donné que les groupes enquêtés sont formés d'adolescents). D'où la consigne : « *certaines pensent que les parents doivent intervenir dans le choix de fréquentation de leur enfants. Qu'en pensez vous ? Illustrez votre opinion à l'aide d'arguments et d'exemples précis* ».

➤ **Objectif**

Le débat relève strictement des compétences de l'oral dans la mesure où il vise à comparer les compétences des élèves à expliquer un point de vue sur un problème et à participer à des échanges dans un débat.

➤ **Procédé**

Comme la première activité, nous avons encore joué le rôle d'animateur et d'évaluateur. Ainsi, nous avons eu recours à un appareil enregistreur.

➤ **Déroulement**

Les élèves qui étaient au total dix (10) pour les deux groupes ont tous été attirés par le thème. En effet, chacun des élèves a pris la parole pour exprimer son point de vue et pour le défendre à l'aide d'arguments et/ou d'exemples. Ainsi, nous avons obtenu un corpus sonore de cinquante (50) minutes.

La troisième activité est consacrée à repérer les points significatifs dans un extrait d'article de journal qui parle de l'accident de Tchernobyl. Ce dernier a été tiré d'un manuel de français intitulé « *Textes et Méthodes, Français 3è* » Collection Du côté des lettres – dirigé par M.F. Sculfort, Edition NATHAN 1999.

➤ **Objectif**

L'activité relève du domaine de la compréhension écrite car elle a pour objectif de comparer les compétences des élèves à comprendre les points significatifs d'un article de journal.

➤ **Procédé**

Cet extrait d'article de journal a été présenté sur support papier.

➤ **Déroulement**

Les élèves issus des deux groupes enquêtés étaient dix-huit (18) au total et ayant chacun l'extrait d'article de journal sur support papier, ils n'avaient qu'à repérer les neuf (9) points significatifs et à les souligner à l'aide d'un crayon. Et au bout de quinze (15) minutes, nous avons relevé les papiers.

La quatrième activité se base sur un texte argumentatif intitulé « *Les fonctions de la presse* », écrit par Pierre ALBERT, LA PRESSE, Collection Que sais-je ?

➤ **Objectif**

Cette activité concerne le domaine de la compréhension et de l'expression écrites car elle vise à comparer les compétences des élèves à reconnaître le schéma argumentatif d'un texte, à identifier les conclusions d'un texte argumentatif et à résumer un texte.

➤ **Procédé**

Elle consiste à repérer le schéma argumentatif du texte, à en identifier les conclusions et à en rédiger le résumé.

➤ **Déroulement**

Le texte a été distribué à chacun des élèves sur support papier. Les élèves avaient d'abord à relever dans le texte les différents arguments de l'auteur avec ses conclusions pour leur permettre de rédiger ensuite le résumé du texte sur une feuille que nous leur avons également distribuée. Et après quatre vingt dix (90) minutes de travail surveillé, nous avons relevé les papiers.

La cinquième et dernière activité a comme support un poème de Guillaume APOLLINAIRE qui s'intitule « *le Pont Mirabeau* ». Le choix de ce support a été dicté par son caractère contemporain et la facilité de son exploitation.

➤ **Objectif**

L'activité concerne encore les compétences de la compréhension écrite mais cette fois-ci elle a pour objectif de comparer les compétences des élèves à comprendre un texte littéraire contemporain et à en apprécier les différences de styles.

➤ **Procédé**

L'activité comporte deux parties dont une partie composée de quatre (4) questions de compréhension du texte et une deuxième partie comportant quatre (4) questions sur les styles utilisés par l'auteur.

➤ **Déroulement**

Le texte, accompagné des questions de compréhension et des questions sur les styles, a été distribué aux élèves sur un support papier. Et pour répondre aux questions, des feuilles blanches ont aussi été distribuées aux élèves.

Après soixante (60) minutes de travail surveillé, nous avons relevé les papiers.

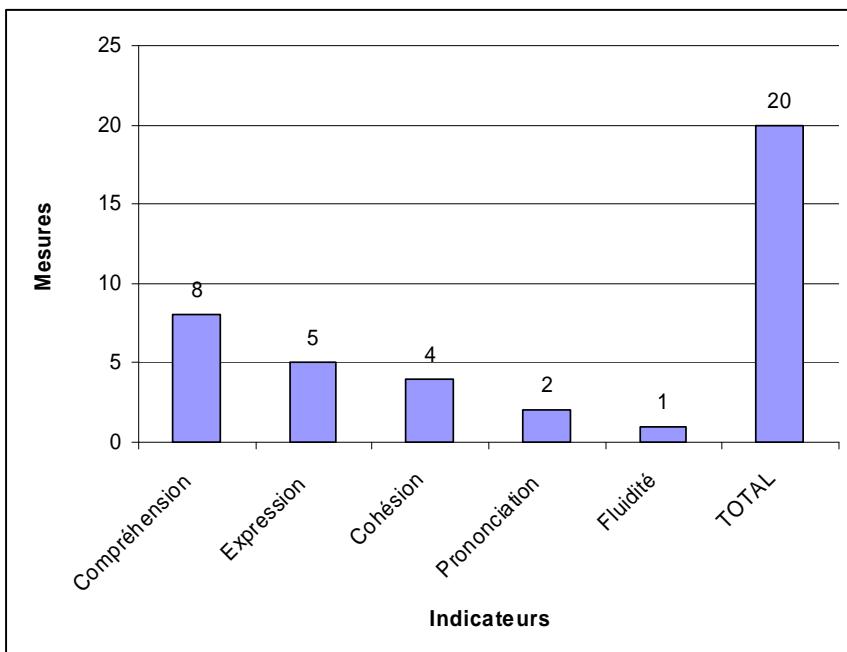
Le tableau suivant résume les modalités du test.

Tableau IV : Les différentes activités du test

| Activités | Compétences | Objectifs | Niveaux des activités | Durée selon les enquêtés |
|--|--|---|-----------------------|--------------------------|
| Compte rendu d'un conte | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compréhension orale ▪ Expression orale ▪ Expression écrite | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre des récits ▪ Rapporter une histoire | Première | 35 minutes par élève |
| Débat | Expression orale | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer un point de vue sur un problème ▪ Participer à des échanges dans un débat | Terminale | 30 minutes |
| Repérage des points significatifs dans un article de journal | Compréhension écrite | Comprendre les points significatifs d'un article de journal | Première | 15 minutes |
| Etude d'un texte argumentatif | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Compréhension écrite ▪ Expression écrite | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reconnaître le schéma argumentatif d'un texte ▪ Identifier les conclusions d'un texte argumentatif ▪ Résumer un texte | Terminale | 90 minutes |
| Etude d'un texte littéraire | Compréhension écrite | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre un texte littéraire contemporain ▪ En apprécier les différences de styles | Terminale | 60 minutes |
| Questionnaire | Compétences culturelles | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les écrits quotidiens ▪ Pratiquer les médias ▪ Pratiquer des arts | Terminale et Première | 30 minutes |

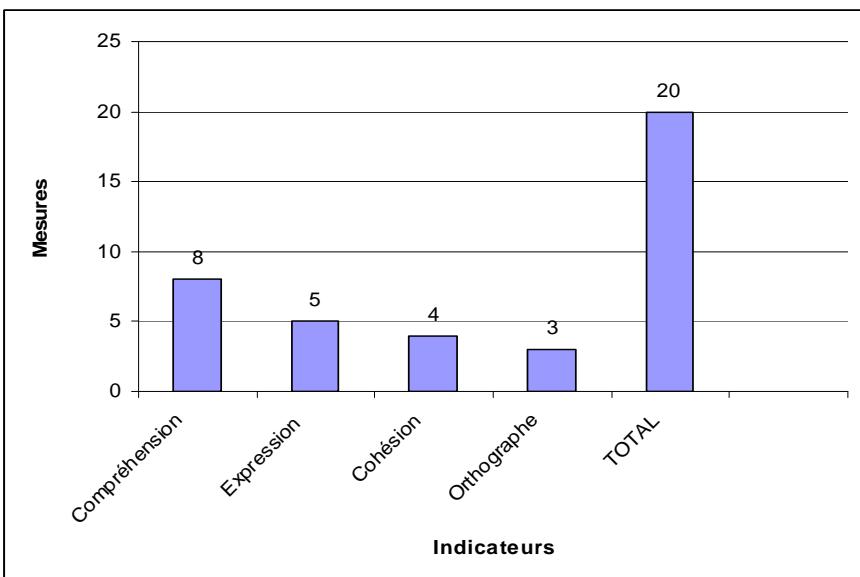
3.2.2.2. Les barèmes de notation

Pour pouvoir évaluer les performances des élèves sur ces activités, nous avons établi les barèmes suivants pour chacune des activités:



Graph II : le barème de notation du compte rendu oral

D'après ce schéma, cinq (5) compétences ont été jugées nécessaires pour faire un compte rendu oral : D'abord, pour pouvoir faire un compte rendu sur une histoire, un élève doit avoir compris l'histoire ; c'est pourquoi, la compréhension de l'histoire est l'une des compétences sur lesquelles les élèves ont été notés. Nous avons attribué à cette compétence la plus grande mesure (08) dans la mesure où elle constitue la première compétence indispensable au compte rendu oral. Ensuite, puisque dans le compte rendu oral les élèves s'expriment à leur manière, ils choisissent eux-mêmes les mots qu'ils utilisent et construisent eux-mêmes leur phrases. Ainsi, leur expression a également été notée. La troisième compétence du compte rendu oral est la cohésion des idées basée sur l'utilisation des connecteurs de discours. Puis, étant donné que le compte rendu se faisait à l'oral, la prononciation des mots par les élèves constitue la quatrième compétence du compte rendu oral. Enfin, puisque les élèves n'avaient pas les mêmes performances sur la prestation orale (certains montraient beaucoup d'hésitation pour trouver les mots), nous avons noté sur un (1) leur fluidité par rapport à la langue. Les notes attribuées à chacune de ces compétences ont donné vingt (20) points au total.



Graphe III : le barème de notation du compte rendu écrit

Les données du graphe nous permettent de constater que quatre différentes compétences concourent à la rédaction d'un compte rendu. Et à part les compétences qui sont également prises en compte dans l'évaluation du compte rendu oral (compréhension de l'histoire, expression, cohésion des idées), la dernière compétence qui est propre aux activités de l'écrit est l'orthographe car les mots français ne s'écrivent pas tous selon leur prononciation. Ainsi, l'orthographe a été notée sur trois (3) dans l'activité de compte rendu écrit. Et les notes attribuées à ces compétences ont donné au total vingt (20) points.

Tableau V : Barème d'évaluation sur le repérage du schéma argumentatif du texte

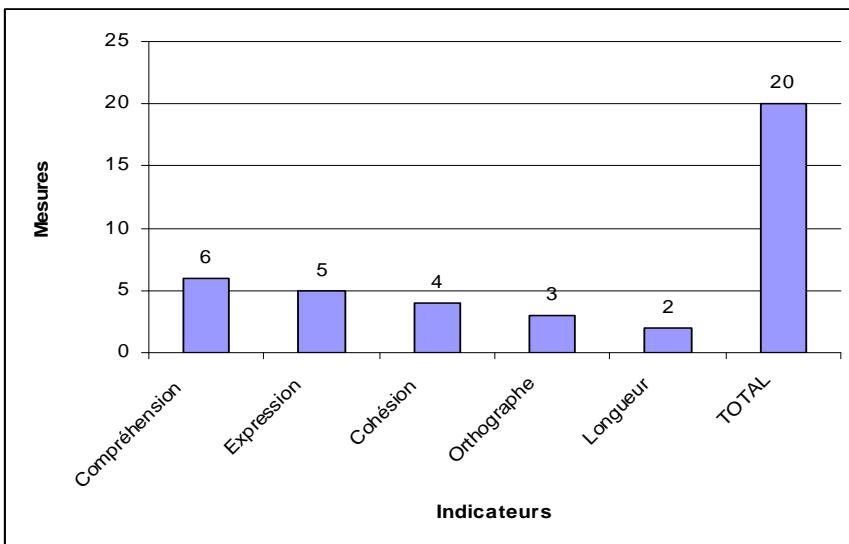
| Etudiants \ Questions | A | B | C | D | E | F | G |
|-----------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| Thèse | | | | | | | |
| 1 ^{er} argt | | | | | | | |
| 2 ^{ème} argt | | | | | | | |
| 3 ^{ème} argt | | | | | | | |
| 4 ^{ème} argt | | | | | | | |
| Conclusion | | | | | | | |

Réponse trouvée : +

Réponse non trouvée : --

-

D'après le tableau, six éléments constituent le schéma argumentatif du texte, ce sont respectivement la thèse, le premier argument, le deuxième argument, le troisième argument, le quatrième argument et la conclusion. Chacune des colonnes du tableau représente chacun des élèves et selon la remarque ci-dessus, ceux qui ont trouvé la bonne réponse sur chacun des six éléments sont marqués plus (+) et ceux qui ne l'ont pas trouvé sont marqués moins (-).



Graphe IV : le barème de notation du résumé de texte argumentatif

Le résumé de texte argumentatif est l'une des activités conçues pour mesurer les compétences des élèves sur le français écrit. Cinq compétences sont jugées nécessaires à la rédaction du résumé. La première compétence est essentiellement la compréhension du texte à laquelle nous avons attribué six (6) points. La deuxième compétence que nous avons nommée expression concerne le choix des mots et la construction des phrases par les élèves. Ainsi, elle est notée sur cinq (5). La troisième compétence relève de la cohésion des idées qui est évaluée selon l'utilisation des mots d'articulation comme les connecteurs de discours. Enfin, à part l'orthographe qui constitue un point commun entre toutes les activités de l'écrit et qui forme la quatrième compétence requise sur le résumé, la longueur du résumé a aussi été notée pour respecter la longueur demandée dans la consigne (le quart du texte de départ). L'activité de résumé a alors été notée sur vingt (20) au total.

Tableau VI : Le barème d'évaluation des questions de compréhension du texte littéraire

| Etudiants \ Questions | A | B | C | D | E | F | G |
|-----------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| N°01 | | | | | | | |
| N°02 | | | | | | | |
| N°03 | | | | | | | |
| N°04 | | | | | | | |

Réponse trouvée : +

Réponse non trouvée : --

Selon le tableau, quatre questions concernent la compréhension du texte et les colonnes du tableau qui sont nommées de A à G représentent les élèves. Ceux qui ont trouvé la bonne réponse sur chaque question sont marqués plus (+) et ceux qui ne l'ont pas trouvée sont marqués moins (-).

Tableau VII : Le barème d'évaluation des questions sur les styles

| Etudiants \ Questions | A | B | C | D | E | F | G |
|-----------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| N°01 | | | | | | | |
| N°02 | | | | | | | |
| N°03 | | | | | | | |
| N°04 | | | | | | | |

Réponse trouvée : +

Réponse non trouvée : --

Comme pour la compréhension, quatre questions ont été posées sur les styles utilisés par l'auteur. Et puisque les colonnes représentent les élèves, nous avons de même marqué plus (+) dans les colonnes correspondant à ceux qui ont trouvé la bonne réponse et moins (--) dans celles qui ne l'ont pas trouvée.

Tableau VIII : le barème de notation du débat

| Indicateurs | Savoir exprimer son opinion (pour ou contre) | Savoir soutenir son opinion (arguments et/ou exemples) | Expression | Prononciation | Fluidité de la langue | TOTAL |
|-------------|--|--|------------|---------------|-----------------------|-------|
| Mesures | 07 | 06 | 04 | 02 | 01 | 20 |

En nous référant aux données du tableau, nous pouvons déduire qu'à part les trois compétences qui constituent un point commun entre l'évaluation de toutes les activités de l'expression orale (expression, prononciation, fluidité de la langue), deux autres compétences sont jugées nécessaires pour évaluer les élèves sur le savoir-faire participer à un débat. D'abord, les élèves doivent être capables d'exprimer leur opinion face au thème du débat ; c'est-à-dire qu'ils doivent savoir exprimer s'ils sont « pour » ou « contre » les idées évoquées pendant le débat ; et sur cela, ils sont notés sur sept (7). Ensuite, savoir exprimer son opinion sur une idée n'est pas suffisant car un débat consiste en un échange d'idées où il y a lieu de convaincre quelqu'un sur une idée que l'on soutient. Et pour soutenir une idée, des arguments accompagnés ou non d'exemples sont nécessaires. Ainsi, les arguments avancés par les élèves ont de même été notés. Et les élèves ont été notés sur vingt (20) au total sur le débat.

Tableau IX : Le barème d'évaluation sur l'identification des points significatifs dans un article de journal

| Etudiants | A | B | C | D | E | F | G |
|--------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de points significatifs | | | | | | | |

Selon le tableau, les élèves ont été évalués selon le nombre de points significatifs qu'ils ont trouvés. Ainsi, ce nombre a été marqué dans les colonnes qui correspondent à chacun des élèves.

Ces barèmes nous ont, par la suite, permis d'évaluer les performances des élèves sur les épreuves qu'ils ont subies et qui constituaient les outils de comparaison. Et la présentation de ces données de la comparaison est l'objet de la partie suivante de ce mémoire.

TROISIEME PARTIE : LES DONNEES DE LA COMPARAISON

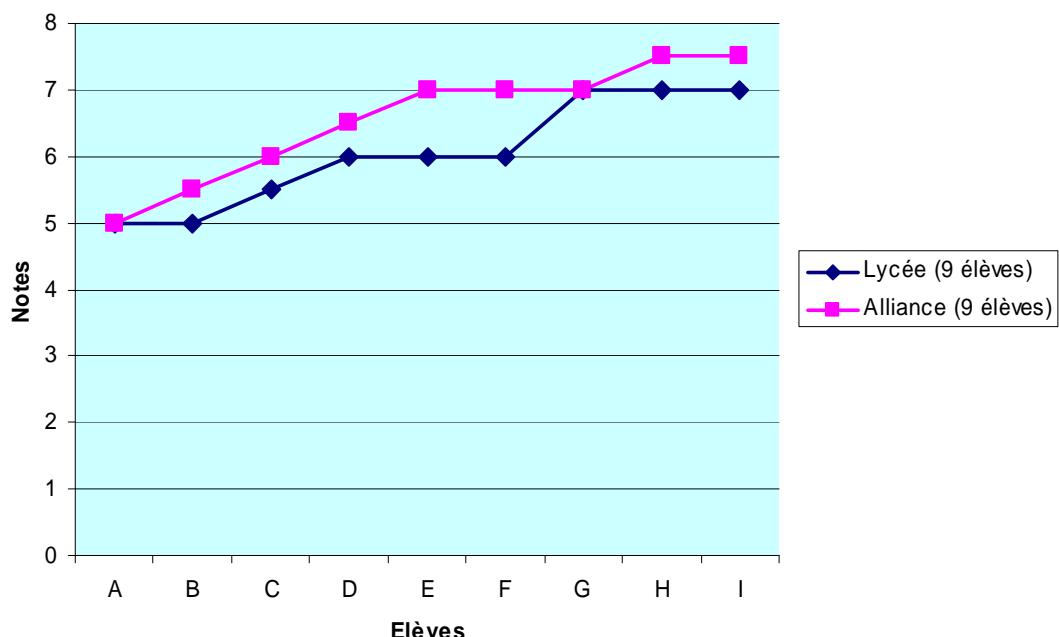
Grâce aux barèmes établis, les tests administrés aux élèves nous ont permis de recueillir des données relevant des performances des élèves sur les quatre grandes compétences du français.

I. Les compétences de l'oral

La compétence de l'oral est constituée par la compréhension orale et l'expression orale.

La compréhension orale

Deux principales activités relèvent de la compétence de l'oral ; ce sont le compte rendu et le débat. Mais pour mieux analyser la compétence des élèves sur la compréhension orale, notre étude est surtout axée sur le compte rendu oral dans la mesure où pour pouvoir faire le compte rendu d'une histoire, un élève doit avoir compris l'histoire lui ayant été racontée. Et les notes qu'ils ont obtenues sur la compréhension de l'histoire sont les suivantes :



Courbe I : L'évaluation de la compréhension orale

Ce schéma nous montre que la note maximale du groupe Lycée est sept sur huit (7/8) et que celle du groupe Alliance est sept et demi sur huit (7,5/8). Les notes minimales sont pourtant les mêmes pour les deux groupes car ils ont eu tous les deux cinq sur huit (5/8).

Ces notes nous permettent de déduire que d'une façon générale, la courbe rose qui représente les notes du public Alliance surpassé légèrement la courbe bleue qui représente les notes du public Lycée. Ce qui signifie que le groupe Alliance est plus performant en compréhension orale que le groupe Lycée.

Si nous analysons ce résultat de manière plus détaillée en nous concentrant sur les notes de chacun des élèves, nous pouvons constater qu'au niveau de la note la plus basse (5/8), les deux publics présentent une ressemblance selon les points de départ de leurs courbes représentatives.

Nous remarquons encore cette ressemblance au niveau de la note sept sur huit (7/8) sur laquelle les deux courbes se rencontrent. Ainsi, deux élèves de deux groupes différents ont les mêmes performances en compréhension orale.

Si nous nous fixons sur les autres notes des élèves, surtout sur les notes maximales, le point d'arrivée de la courbe rose (sur la note 7,5/8) se situe au-dessus de celui de la courbe bleue (sur la note 7/8). Bien que l'écart entre ces deux points d'arrivée ne soit pas énorme, nous pouvons déduire que le public Alliance est plus performant en compréhension orale que le public Lycée ; ce qui est encore confirmé par les notes des élèves qui se situent entre 5/8 et 7/8 dont les courbes représentatives des deux publics ne sont pas sur le même niveau : la courbe Alliance (rose) surpassé la courbe Lycée (bleue).

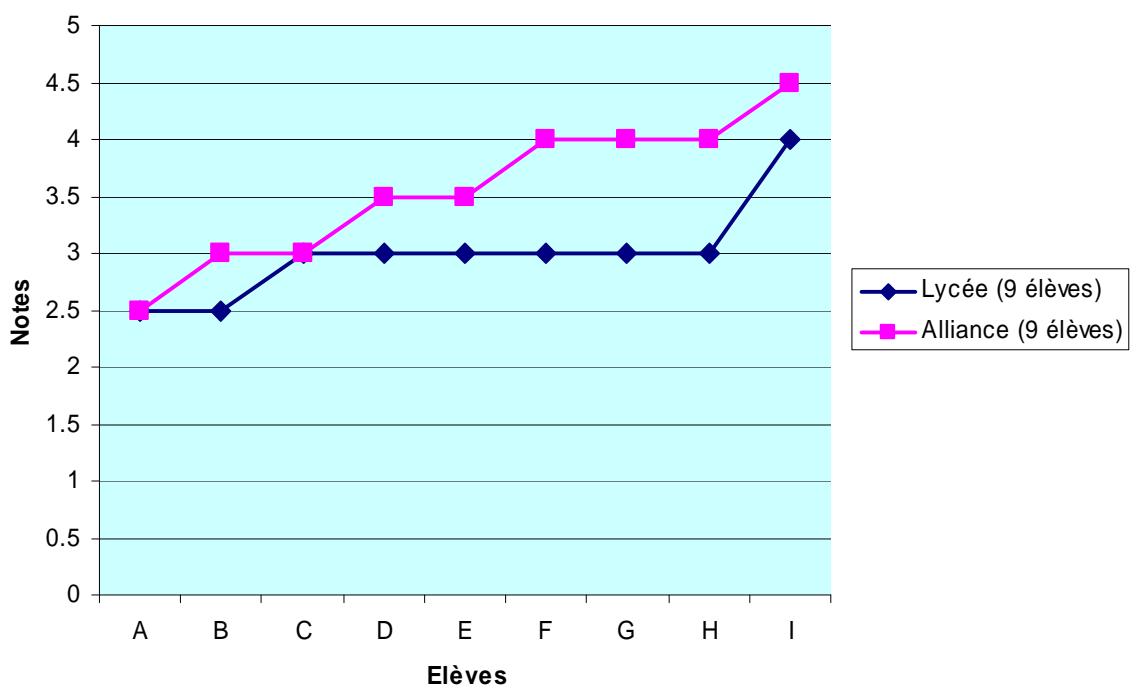
Bref, compte tenu du résultat de l'évaluation sur la compréhension de l'histoire, le public Alliance a une meilleure compétence en compréhension orale par rapport au public Lycée.

Mais comme nous l'avons dit, la compétence de l'oral ne se manifeste pas seulement par la compréhension mais consiste également à savoir s'exprimer en français oral.

1.2. L'expression orale

Pour mesurer la compétence des élèves en expression orale, il nous parait intéressant de porter notre analyse sur les autres compétences du compte rendu oral et sur le débat.

Concernant d'abord le compte rendu oral, d'après les indicateurs dans le barème d'évaluation, nous avons considéré, à part la compréhension de l'histoire, « l'expression » qui correspond au choix des mots utilisés par les élèves ainsi qu'à leur construction de phrases. Et les notes qu'ils ont obtenues sont les suivantes:



Courbe II : L'évaluation de l'expression orale

Ce schéma nous permet de faire le constat suivant :

- La note maximale du groupe Lycée sur l'expression est 4/5 et celle du groupe Alliance est 4.5/5
- La note minimale du groupe Alliance est 2.5/5 et celle du groupe Lycée est également 2.5/5
- Plus de la moitié des élèves du Lycée (6 élèves) ont eu 3/5 et six (6) élèves de l'Alliance Française ont eu plus de 3/5.

Ces notes nous permettent de déduire d'une manière générale que le public Alliance dépasse selon un écart assez important le public Lycée surtout sur les notes des quatre derniers élèves (F, G, H, I) où les élèves du public Alliance dépassent

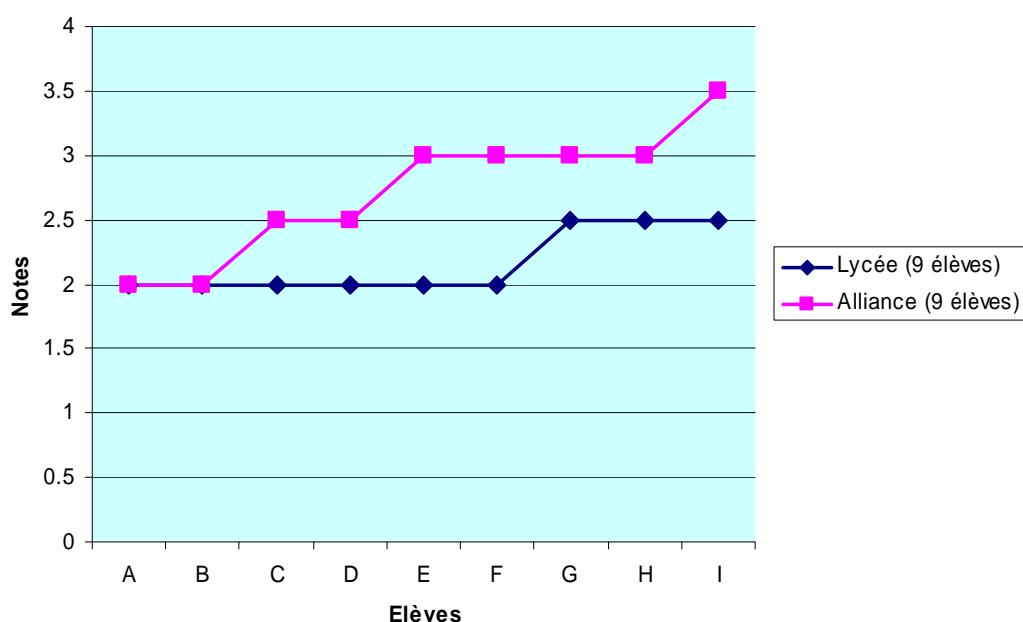
d'un point le public Lycée sauf sur la note maximale où la courbe Alliance (rose) se place à un demi point au dessus de la courbe Lycée (bleue).

Nous remarquons aussi d'une façon générale que les deux publics se différencient sur leur caractéristique même étant donné que si le public Lycée constitue un groupe homogène, montré par sa courbe représentative (bleue) qui forme une ligne droite assez continue sur la note 3/5, le public Alliance forme un groupe hétérogène car sa courbe représentative (rose) forme une ligne brisée ou à zigzag.

En revanche, si nous faisons une analyse plus détaillée de chacune des notes des élèves, nous pouvons remarquer une certaine égalité sur leurs notes comme ce que nous voyons sur la note 3/5 où les deux courbes représentatives (rose et bleue) se rejoignent. Cela est encore renforcé par la note 2,5/5 qui est le point de départ même des deux courbes (rose et bleue).

En résumé, l'orientation des deux courbes représentatives des deux publics enquêtés suggère que le public Alliance est plus performant en expression orale par rapport au public Lycée.

A part l'expression, nous avons également exigé la cohésion des idées à travers l'utilisation des différents connecteurs de discours. Et les notes des élèves sont présentées sous la courbe suivante :



Courbe III : L'évaluation de la cohésion des idées

D'après les courbes :

- La note la plus élevée sur la cohésion des idées est 3,5/4 pour le public Alliance et 2,5/4 pour le public Lycée.
- La note la plus basse est 2/4 pour les deux publics (Alliance et Lycée)
- Six (6) élèves du public Lycée ont eu la note minimale 2/4 tandis que six (6) élèves du public Alliance ont eu plus que cette note.

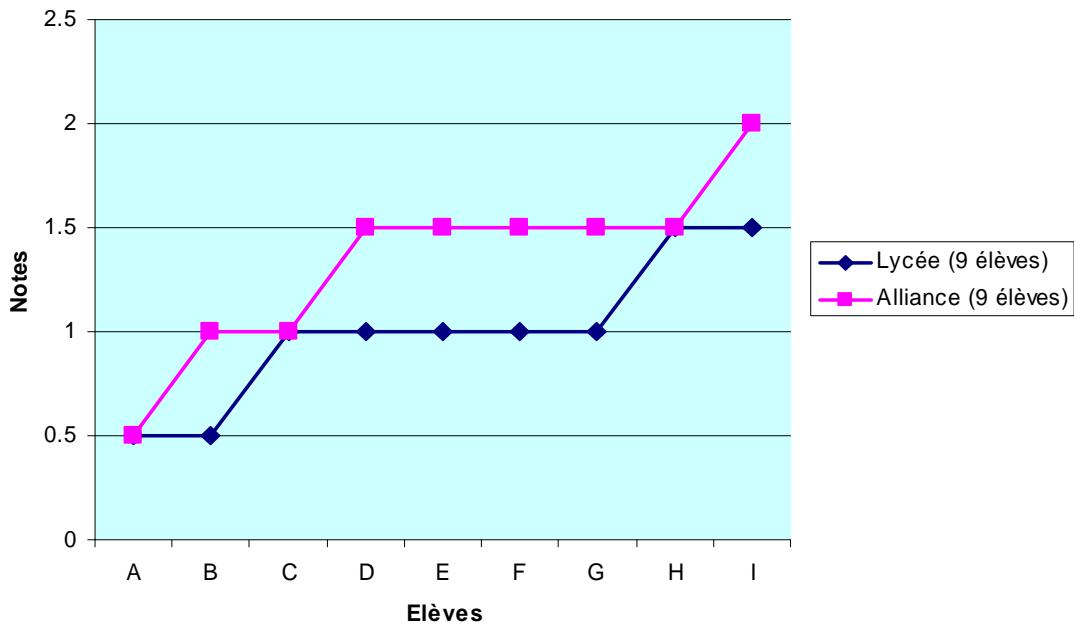
A première lecture, les deux courbes représentatives des deux publics ne se situent pas sur un même niveau dans la mesure où la courbe Alliance (rose) dépasse la courbe Lycée (bleue) selon un écart assez important. Cela est montré par leurs points d'arrivée qui se situent à deux niveaux différents avec un écart de 1 point (2,5/4 et 3,5/4).

Les deux publics présentent, en revanche, une certaine ressemblance car si quatre (4) élèves sur neuf (9) du public Alliance ont eu ¾, sept (7) élèves sur neuf (9) du public Lycée ont eu 2/4. Ainsi, nous remarquons une certaine homogénéité dans les groupes. Ce qui est encore montré par les lignes droites que forment les courbes sur certains de leurs points de passage.

Par ailleurs, une vue plus détaillée de chacune des notes des élèves nous permet de constater que le public Alliance dépasse largement le public Lycée car selon leurs notes présentées sous les courbes, trois (3) élèves sur neuf (9) seulement du public Lycée ont eu plus de la note moyenne (2/4) alors que la plupart des élèves du public Alliance (7 élèves sur 9) ont eu 2,5/4 et plus.

Ce constat nous permet de conclure que sur l'évaluation de la cohésion des idées, le public Alliance a encore eu la meilleure performance par rapport au public Lycée.

D'autre part, puisque nous sommes en train d'analyser le résultat obtenu sur les activités de l'expression orale effectuées par les élèves, il importe de parler de la prononciation qui compte beaucoup quand il s'agit de parler une langue. Ainsi, les élèves ont aussi été évalués sur leur façon d'articuler les mots pendant l'activité de compte rendu oral. Le schéma suivant nous montre le résultat de ce compte rendu:



Courbe IV : L'évaluation de la prononciation

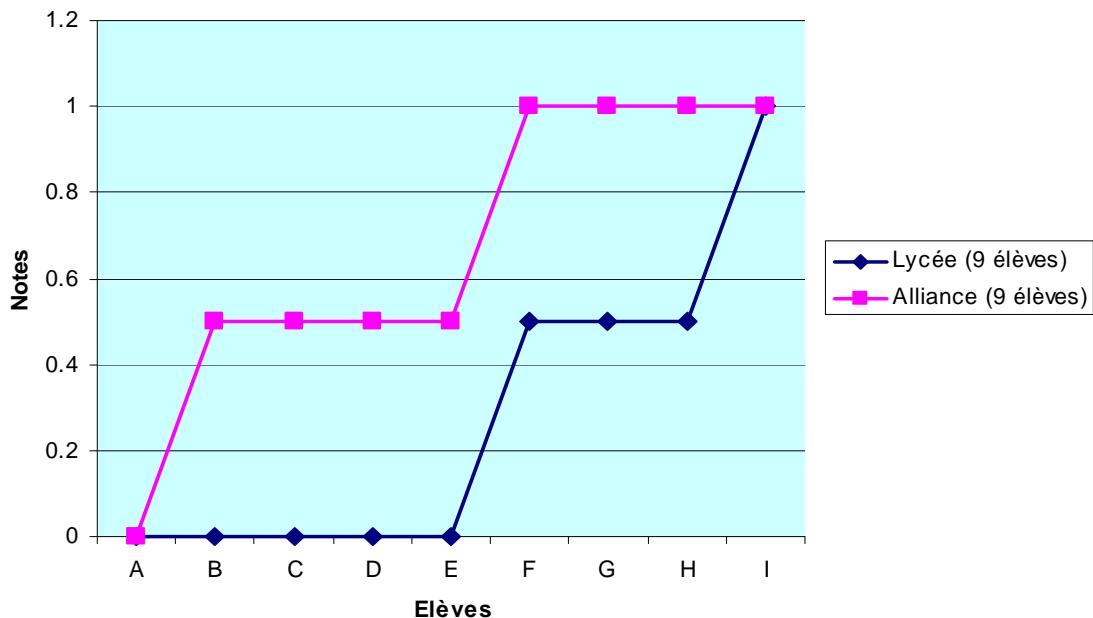
Ce schéma nous permet de déduire que la note maximale sur la prononciation est de 2/2 pour le groupe Alliance et 1,5/2 pour le groupe Lycée.

Ce qui donne deux courbes qui s'écartent au niveau des notes minimales, des notes moyennes (1/2) et des notes maximales (2/2). Prenons par exemple d'une manière plus détaillée la note maximale du groupe Alliance qui oriente la courbe rose vers le haut avec un écart assez remarquable au dessus du point d'arrivée de la courbe lycée. Il en est de même pour les notes des élèves D, E, F, G des deux publics dont les courbes représentatives présentent deux lignes parallèles qui s'éloignent de 0,5 point.

D'une part, ces lignes parallèles indiquent que si elles ne se rejoignent qu'au niveau de la note 1,5/2, c'est parce que les notes du public Lycée n'arrivent pas à atteindre celles du public Alliance. D'autre part, ces lignes parallèles connotent une certaine ressemblance entre les deux publics dans la mesure où si elles sont continues, elles reflètent une certaine homogénéité à l'intérieur du groupe que ce soit pour le groupe Alliance ou pour le groupe Lycée.

Mais cette ressemblance apparaît également à travers la note minimale des élèves (0,5/2) où les deux courbes partent d'un même point ; ensuite sur la note 1/2 où elles se rejoignent et enfin sur la note 1,5/2 où elles se rejoignent encore.

En somme, le public Alliance prononce mieux le mot français que le public Lycée.



Courbe V : L'évaluation de la fluidité de la langue

Nous pouvons interpréter le schéma par ce qui suit :

- Cinq (5) élèves du public Lycée ont eu la note la plus basse qui est 0/1
- Quatre (4) élèves du public Alliance ont eu la note la plus élevée 1/1.

Ce résultat donne deux courbes qui présentent un écart assez important comme nous les voyons dans le schéma dès la première lecture.

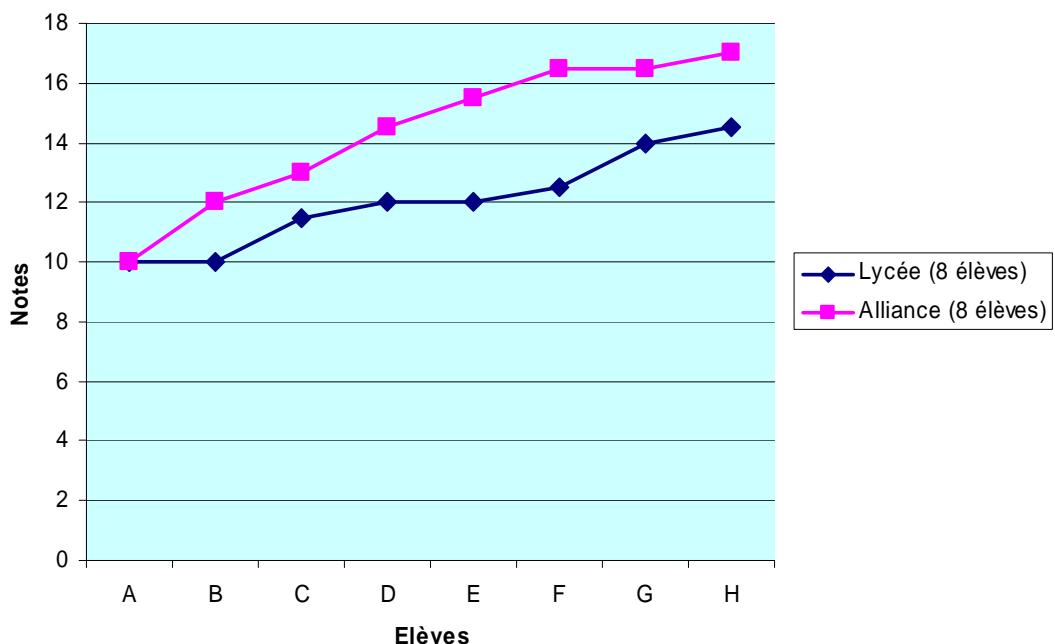
Et si nous essayons de nous fixer sur chaque orientation des courbes, nous pouvons déduire que les deux courbes partent d'un même point (0/1) et s'arrêtent sur un même point (1/1). Ce qui signifie que même si le public Alliance (courbe rose) dépasse largement le public Lycée, certains élèves du public Lycée ont la même

performance que les élèves du public Alliance sur la fluidité de la langue étant donné que leurs notes maximales et minimales sont les mêmes.

Par ailleurs, les deux courbes suggèrent une certaine hétérogénéité dans les deux groupes enquêtés car pour le public Alliance, si quatre (4) élèves atteignent la note maximale (1/1), un (1) élève a eu la note minimale (0/1) et le reste (4 élèves) ont eu la note moyenne (0,5/1). Et pour le public Lycée, un (1) élève a eu la note maximale (1/1), trois (3) élèves ont eu la note moyenne (0,5/2) et cinq (5) élèves ont eu la note minimale (0/1).

Bref, le public Alliance surpassé largement le public Lycée notamment sur la fluidité de la langue.

Pour conclure, les cinq compétences qui se rapportent au savoir-faire faire un compte rendu oral nous ont permis d'évaluer les élèves sur la compétence de la compréhension et de l'expression orales et d'aboutir aux notes générales qui sont présentées dans le schéma suivant.



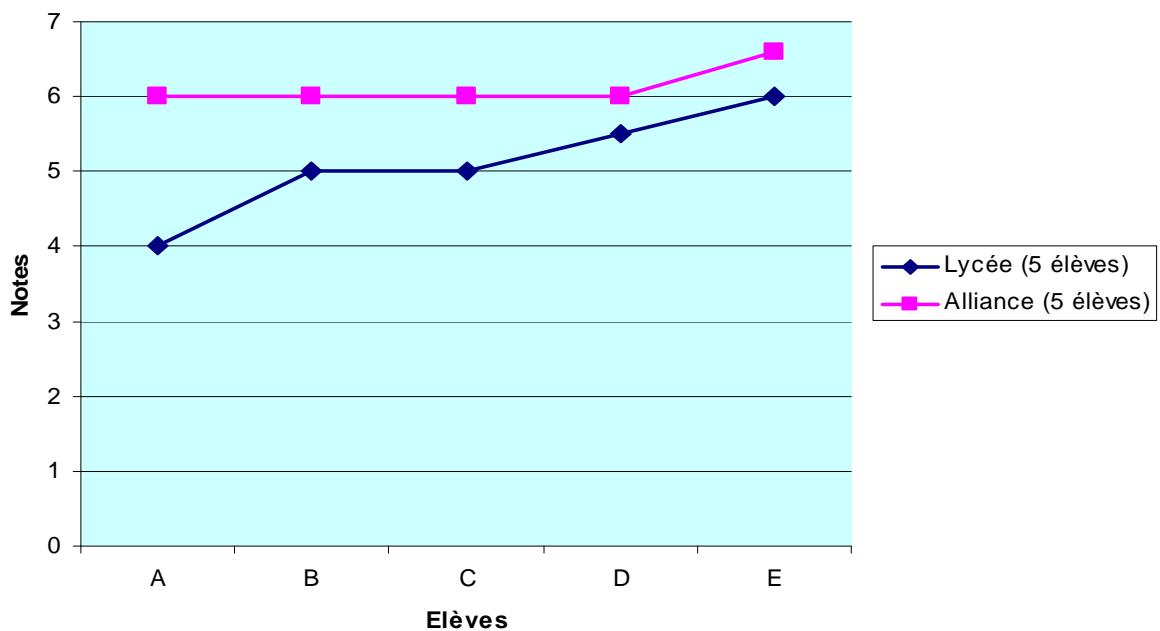
Courbe VI : L'évaluation du compte rendu oral

Ce schéma ne fait que confirmer ce que nous avons déjà vu sur les autres courbes qui montrent que le public Alliance est meilleur sur toutes les compétences qui se rapportent au savoir-faire faire un compte rendu. Et les courbes que nous voyons ici le montrent encore dans la mesure où les deux courbes ne se rejoignent qu'au niveau de la note minimale (10/20).

La courbe Alliance est toujours au dessus de la courbe Lycée. Ce qui est expliqué par la note maximale du public Alliance qui est 18,5/20 alors que celle du public Lycée est 15,5/20.

La deuxième activité relevant de l'expression orale est le « débat ». Et comme le compte rendu, les notes des élèves sur le débat sont données à partir du barème établi en respectant les notes attribuées à chacune des compétences requises pour le débat. Cinq compétences sont jugées nécessaires pour pouvoir participer à un débat.

La première compétence consiste à savoir exprimer son point de vue « pour » ou « contre » les idées émises pendant le débat étant donné qu'il s'agit d'un échange d'idées. Et les notes des élèves sur cette compétence sont les suivantes



Courbe VII : L'évaluation de la compétence à exprimer son point de vue

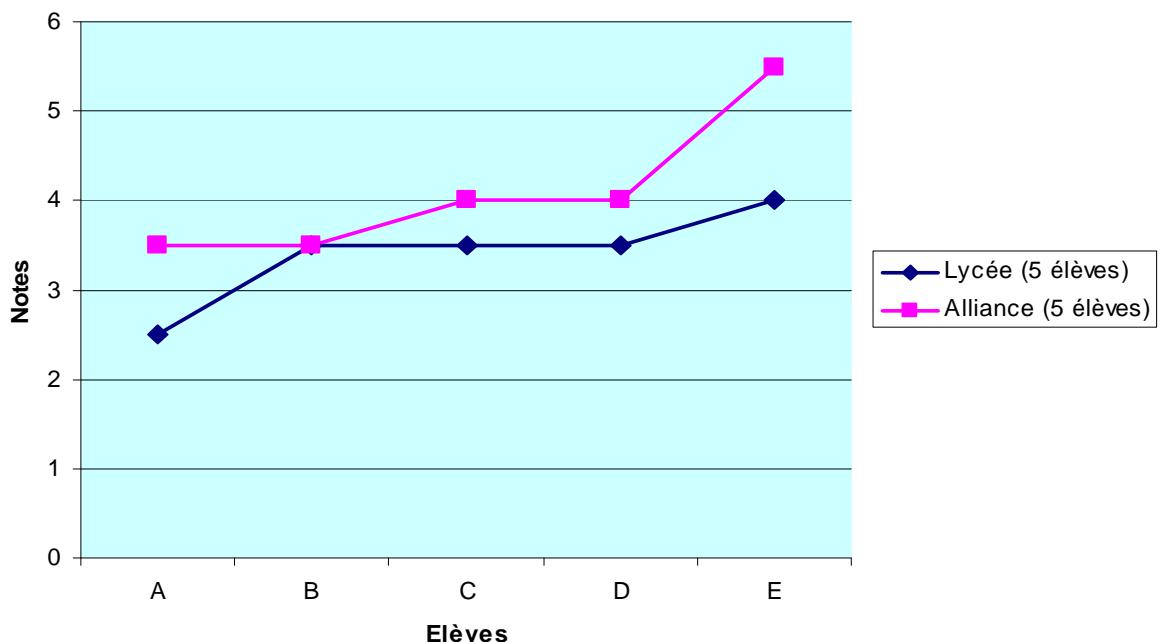
Les deux courbes représentatives des deux publics nous permettent de constater que les notes maximales sont six sur sept (6/7) pour le groupe Lycée et six et demi sur sept (6.5/7) pour le groupe Alliance. Les notes minimales sont quatre sur sept (4/7) pour le groupe Lycée et six sur sept (6/7) pour le groupe Alliance.

Ces notes nous permettent de déduire d'une façon générale que c'est le groupe Alliance qui occupe la position supérieure.

Ensuite, l'orientation des deux courbes nous permet de constater que les deux publics n'ont pas les mêmes performances sur cette compétence dans la mesure où les deux courbes ne se rejoignent jamais.

Enfin, les deux groupes se diffèrent de telle sorte qu'en formant presque une ligne droite, la courbe Alliance suggère une certaine homogénéité à l'intérieur du groupe tandis que les notes des élèves du groupe Lycée sont très variées.

La deuxième compétence du débat consiste à savoir soutenir son point de vue à l'aide d'arguments et/ou d'exemples car un débat ne consiste pas uniquement à donner son avis mais à le soutenir également. Ainsi, les notes des élèves sur cette compétence sont présentées dans le schéma suivant



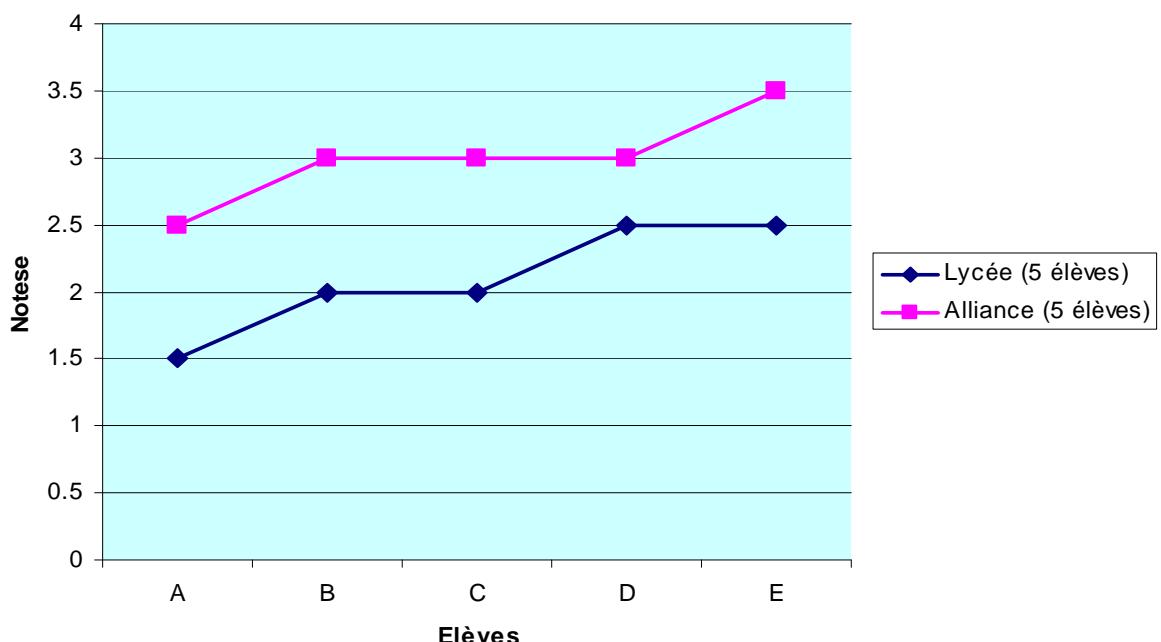
Courbe VIII : L'évaluation de la compétence à soutenir son point de vue

D'après le schéma, les notes maximales sont quatre sur six (4/6) pour le groupe Lycée et cinq et demi sur six (5.5/6) pour le groupe Alliance. Ce qui nous permet de constater d'une manière générale que le groupe Alliance occupe la première position par rapport au groupe Lycée.

Mais dans les détails, nous remarquons que les deux courbes se rejoignent sur un point (3.5/6). Ce qui signifie que certains élèves du groupe Lycée ont les mêmes performances que les élèves du groupe Alliance. En plus, à part les notes maximale et minimale, les notes des deux groupes n'ont pas d'important écart bien que le groupe Alliance surpassé le groupe Lycée.

Concernant uniquement le groupe Lycée, sa courbe représentative suggère une certaine homogénéité étant donné qu'elle forme une ligne presque droite sur la note trois et demi sur six (3.5/6).

La troisième compétence du débat est l'expression étant donné que cette activité relève de l'interaction orale. Cette compétence relève du choix des mots utilisés par les élèves et de leur construction de phrases. Ce qui a donné les notes suivantes :

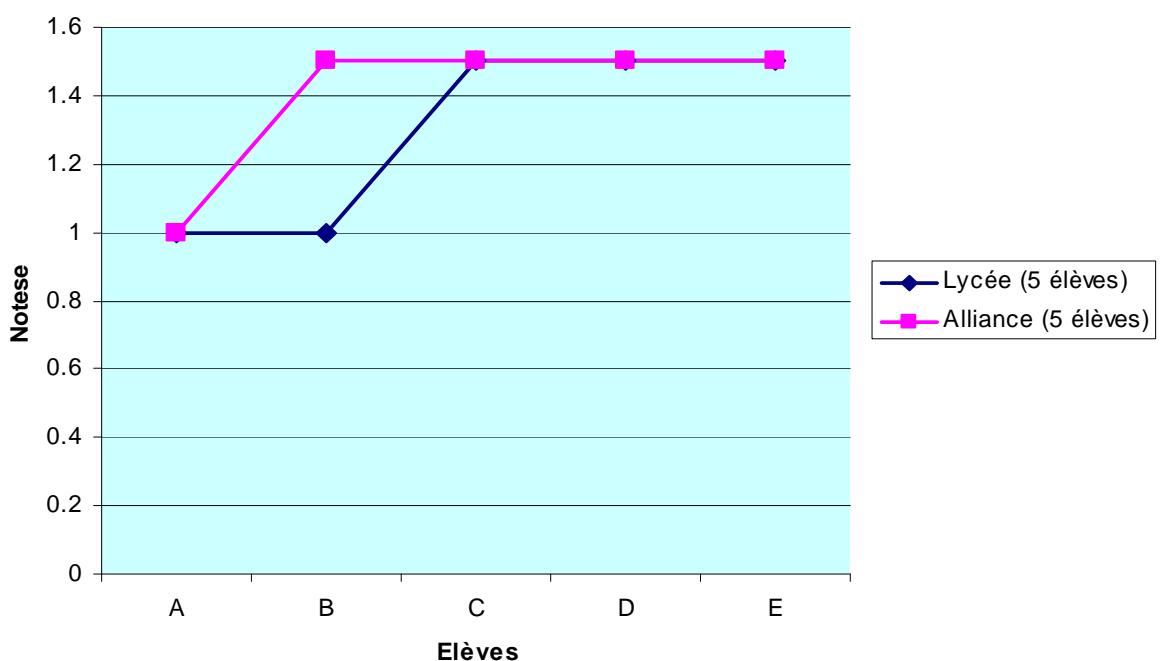


Courbe IX : L'évaluation de l'expression orale

D'après les courbes, les deux groupes enquêtés n'ont pas les mêmes performances étant donné que les courbes ne se rejoignent jamais et présentent un important écart. En effet, la courbe Alliance occupe toujours la première position en s'éloignant d'un (1) point la courbe Lycée sur les notes de l'expression orale de tous les élèves sauf l'élève D.

Les notes maximale et minimale des élèves confirment encore ce résultat car si le groupe Lycée a eu un et demi sur quatre (1.5/4) comme note minimale, le groupe Alliance a eu deux et demi sur quatre (2.5/4). Et pour les notes maximales, si le groupe Lycée a eu deux et demi sur quatre (2.5/4), le groupe Alliance a obtenu trois et demi sur quatre (2.5/4). Ce qui signifie que la note minimale du groupe Alliance a la même valeur que la note maximale du groupe Lycée. Ainsi, le groupe Alliance est encore plus performant en expression orale que le groupe Lycée.

La quatrième compétence relève de la prononciation des mots par les élèves. Ce qui a donné les notes suivantes :



Courbe X : L'évaluation de la prononciation

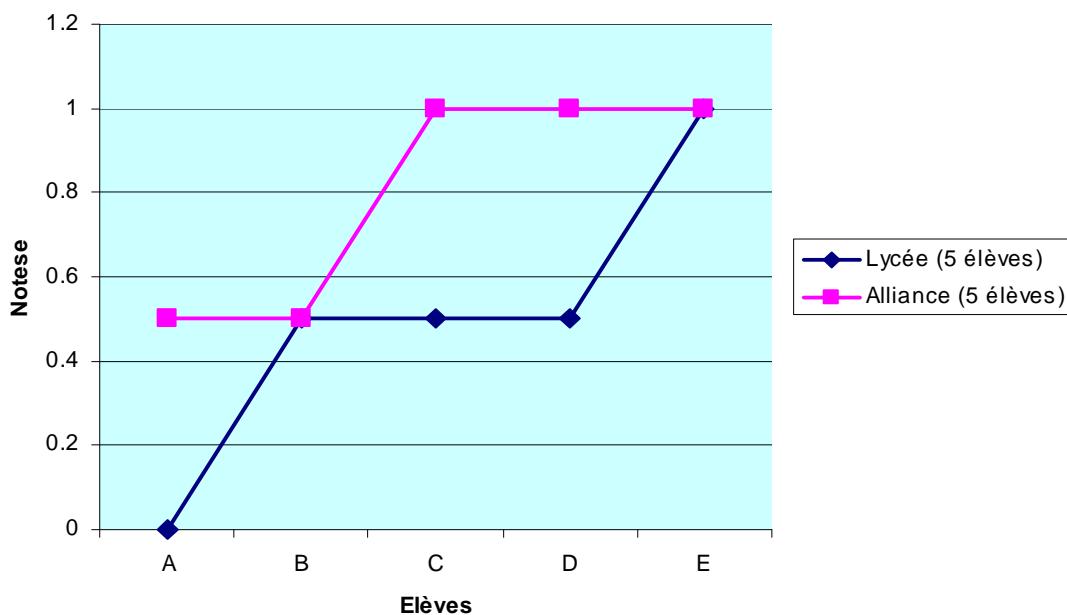
D'après le schéma, les notes des deux groupes sur la prononciation sont à peu près les mêmes car les deux courbes ont les mêmes points de départ et les mêmes

points d'arrivée. Ce qui suggère que leurs performances maximales et minimales sont les mêmes bien que certains élèves des deux groupes n'ayant pas les mêmes notes créent un écart important entre les deux courbes.

Les deux groupes se ressemblent aussi au point que leur courbe représentative suggère une certaine homogénéité dans les groupes car à partir de l'élève C, les deux courbes se superposent et forment une ligne continue parallèle à l'axe des abscisses. Ce qui suggère un certain équilibre entre les notes des élèves.

Mais au moment où les deux courbes s'éloignent, la courbe Alliance se situe au-dessus de la courbe Lycée. Nous pouvons constater alors que le groupe Alliance occupe la première position.

La cinquième et dernière compétence du débat concerne la fluidité de la langue qui ne restait pas la même d'un élève à l'autre et d'un groupe à l'autre comme ce que nous montre le schéma suivant:



Courbe XI : L'évaluation de la fluidité de la langue

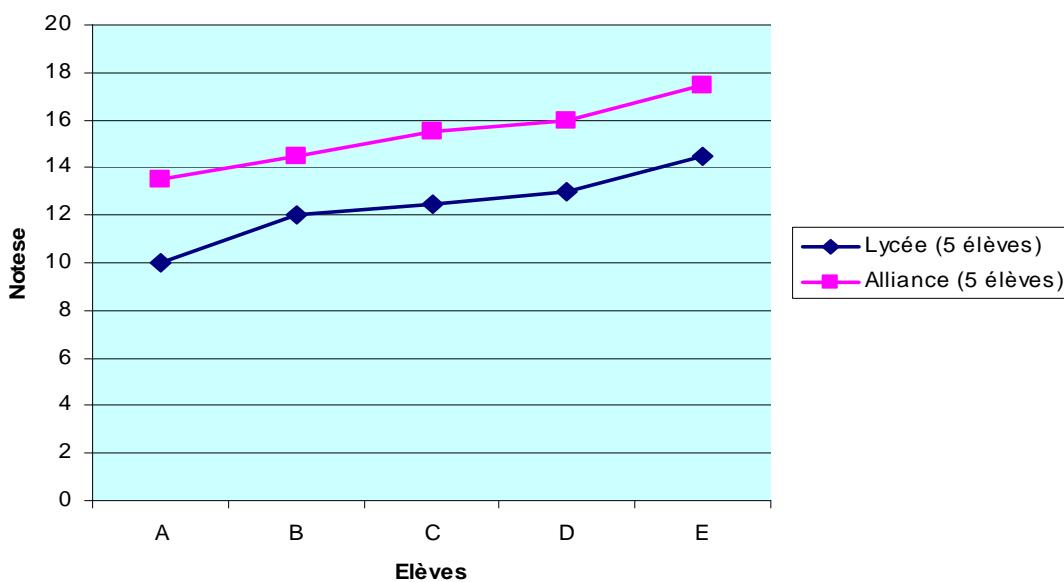
D'après le schéma, les deux courbes ne sont pas sur la même position. Ce qui suggère que les deux groupes n'ont pas les mêmes performances sauf au niveau de la note maximale qui est un sur un (1/1) pour les deux groupes et où les deux

courbes se rencontrent. Ce qui peut vouloir dire que les deux groupes ont les mêmes performances maximales.

Malgré tout, les deux groupes n'occupent pas les mêmes positions étant donné que si trois élèves du groupe Alliance ont obtenu la note maximale, un élève uniquement du groupe Lycée a eu cette note. Ce qui entraîne la courbe Alliance à s'éloigner de plus en plus de la courbe Lycée et à la dépasser avec un assez important écart.

Ainsi, le groupe Alliance occupe la première position en matière de fluidité de la langue.

Ces cinq compétences qui se rapportent au savoir faire participer à un débat nous ont permis de présenter sous une courbe les notes générales des élèves.



Courbe XII : L'évaluation du débat

Nous pouvons déduire de ce schéma que la note maximale est dix-sept et demi sur vingt ($17,5/20$) pour le groupe Alliance et quatorze et demi sur vingt ($14,5/20$) pour le groupe Lycée. La note minimale est dix sur vingt ($10/20$) pour le groupe Lycée et treize et demi sur vingt ($13,5/20$) pour le groupe Alliance.

Ces notes se présentent, à travers le schéma, sous deux courbes qui n'ont pas de point de jonction mais qui s'élèvent parallèlement avec un écart assez important.

Ce qui suggère une meilleure position pour le groupe Alliance étant donné que sa courbe représentative se place au-dessus de celle du public Lycée.

D'autre part, les élèves des deux groupes forment deux publics hétérogènes étant donné que leurs notes sont très variées.

En somme, les résultats obtenus sur les deux activités de l'oral (compte rendu oral et débat) nous permettent de faire la déduction suivante :

D'une façon générale, les courbes qui ne se rejoignent jamais (évaluation du compte rendu oral) expriment de manière très claire la différence existant entre les compétences de l'oral des deux groupes et la courbe Alliance qui se place au-dessus de la courbe Lycée laisse apparaître la meilleure performance effectuée par le public Alliance.

D'une façon plus détaillée, les courbes qui se rejoignent (évaluation du débat) suggèrent une certaine ressemblance entre les notes des deux publics mais puisque ce point de rencontre se situe au niveau des notes minimales et se présente comme un point de départ pour les deux courbes, c'est au niveau de la performance minimale que les deux publics se ressemblent.

Mais compte tenu de l'écart qui se remarque au niveau des deux courbes, nous pouvons constater que c'est le public Alliance qui a la meilleure compétence de l'oral par rapport au public Lycée.

II. Les compétences de l'écrit

La compétence des élèves sur l'aspect écrit du français peut se mesurer à travers la compétence de la compréhension écrite et celle de l'expression écrite.

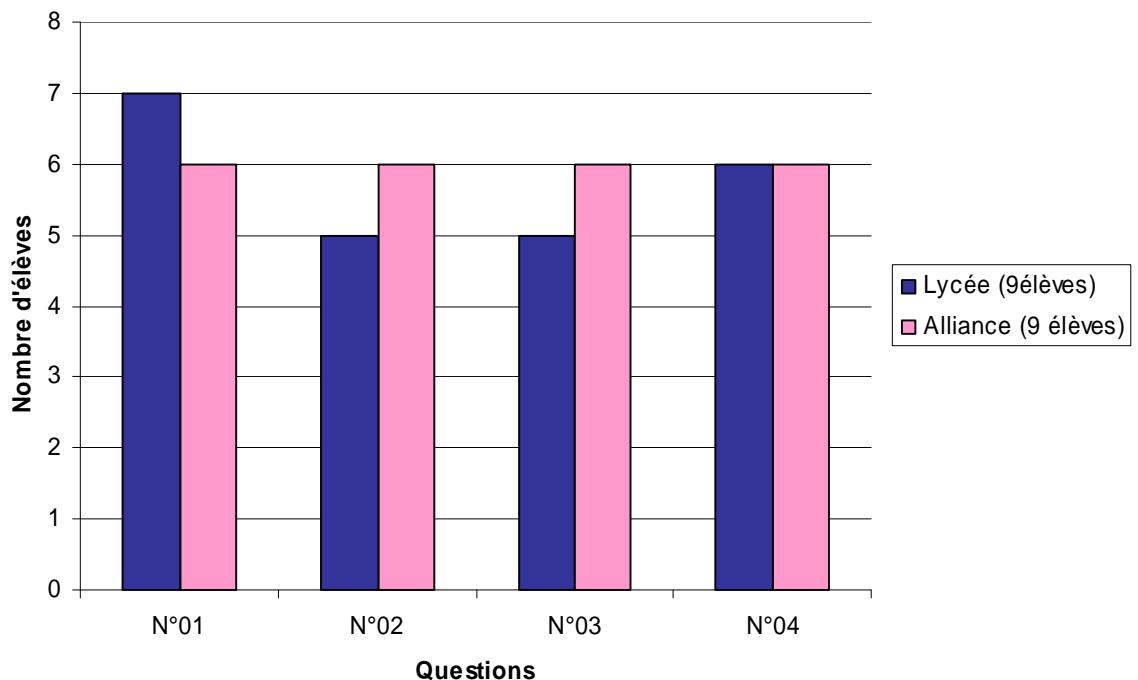
La compréhension écrite

Parmi les épreuves que les élèves ont subies pendant l'expérimentation, quatre activités nécessitent la mise en œuvre de la compétence de la compréhension écrite de la part des élèves.

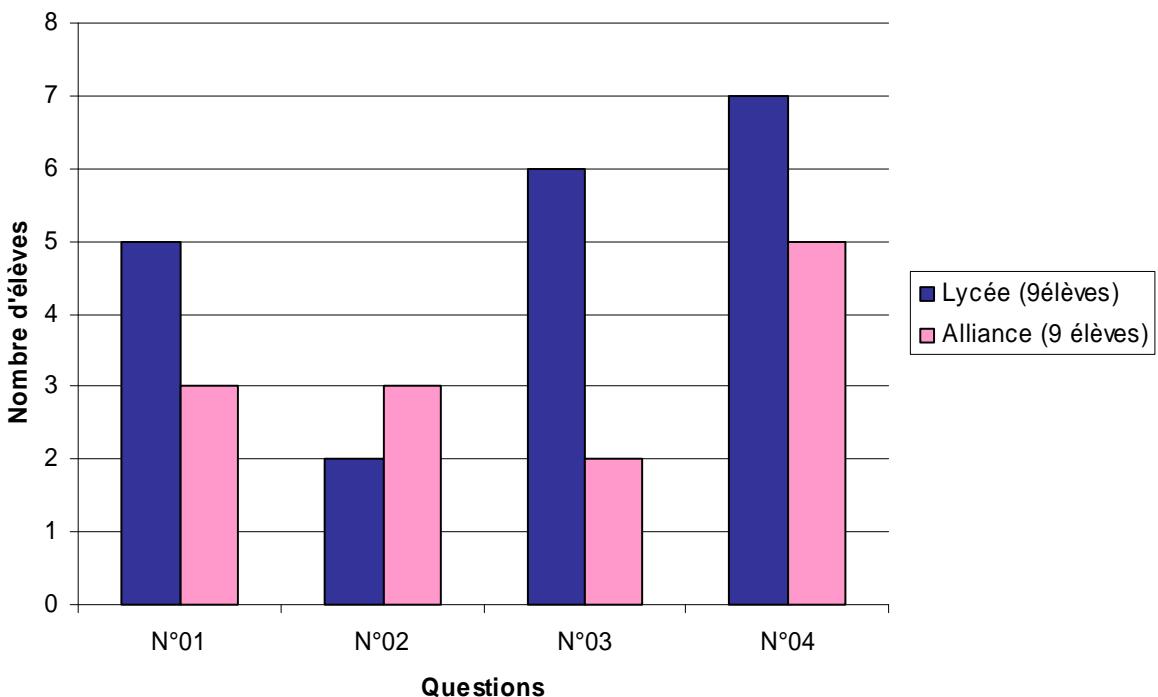
2.1.1. L'étude de texte littéraire

La première activité est basée sur un texte littéraire dont le genre est un poème. Elle consiste à répondre à des questions de compréhension et à des questions sur les styles utilisés par l'auteur.

Les schémas suivants nous présentent le taux de réussite sur cette activité :



Graphique V : Le taux de réussite sur les questions de compréhension



Courbe VI : Le taux de réussite sur les questions relevant des styles.

.D'un point de vue d'ensemble, ces graphes nous permettent de constater que le groupe Lycée a donné vingt-trois (23) bonnes réponses sur la question de compréhension et que le groupe Alliance en a donné vingt-quatre (24). Ce qui implique que le groupe Alliance a légèrement dépassé le groupe Lycée.

D'une manière plus détaillée, nous pouvons dire que pour la première et quatrième question de compréhension, beaucoup plus d'élèves (7 du public Alliance et 6 du public Lycée) ont trouvé la bonne réponse que pour la deuxième et la troisième question (5 élèves). Mais pour le groupe Alliance, le nombre d'élèves ayant trouvé la bonne réponse sur toutes les quatre questions de compréhension est le même (6 élèves). Ce qui constitue déjà un point de différence entre les deux publics.

Concernant les questions sur les styles, le public Alliance a trouvé treize (13) bonnes réponses et le public Lycée en a trouvé dix-huit (18). Ce qui nous montre que le groupe Lycée a largement surpassé (5 points de différence) le groupe Alliance.

Si nous regardons encore le taux de réussite sur chacune des questions, nous constatons que pour trois questions sur le style (première, troisième et quatrième question), plus de la moitié des élèves du groupe Lycée (5, 6 et 7) ont donné des

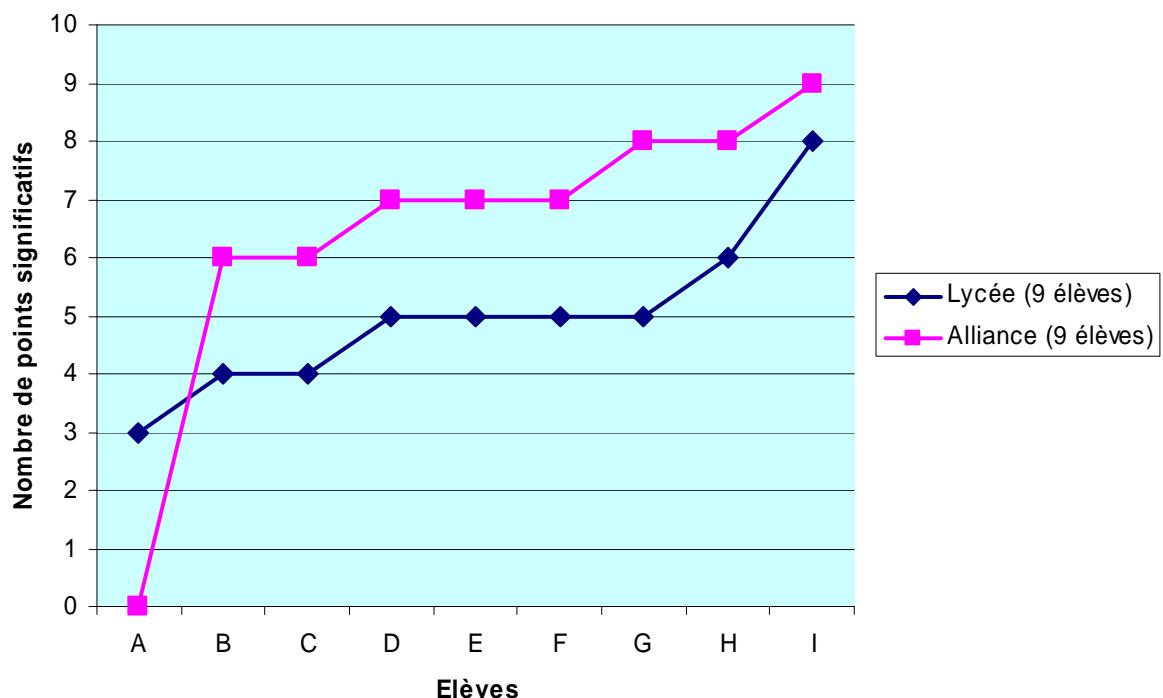
réponses justes alors que pour le public Alliance, les élèves ayant réussi sur trois questions (première, deuxième et troisième) n'ont pas atteint la moitié de leur nombre. Ce qui connote une légère différence entre leur performance sur cette activité. Autrement dit, le public Lycée a surpassé le public Alliance.

Par ailleurs, en nous concentrant sur la question 4, nous voyons que beaucoup d'élèves ont réussi (ont donné la réponse exacte) qu'ils soient du groupe Alliance ou du groupe Lycée.

Le résultat obtenu sur cette activité (étude de texte littéraire) nous permet de déduire que pour une fois, le public Lycée a dépassé le public Alliance. Ainsi, le public Lycée est beaucoup plus performant que le public Alliance sur l'étude de texte littéraire.

2.1.2. L'identification des points significatifs dans un article de journal

La deuxième activité de compréhension écrite consiste à comparer les compétences des élèves à identifier les points significatifs d'un article de journal. Ce qui a donné le résultat suivant :



Courbe XIII : L'évaluation de l'identification des points significatifs

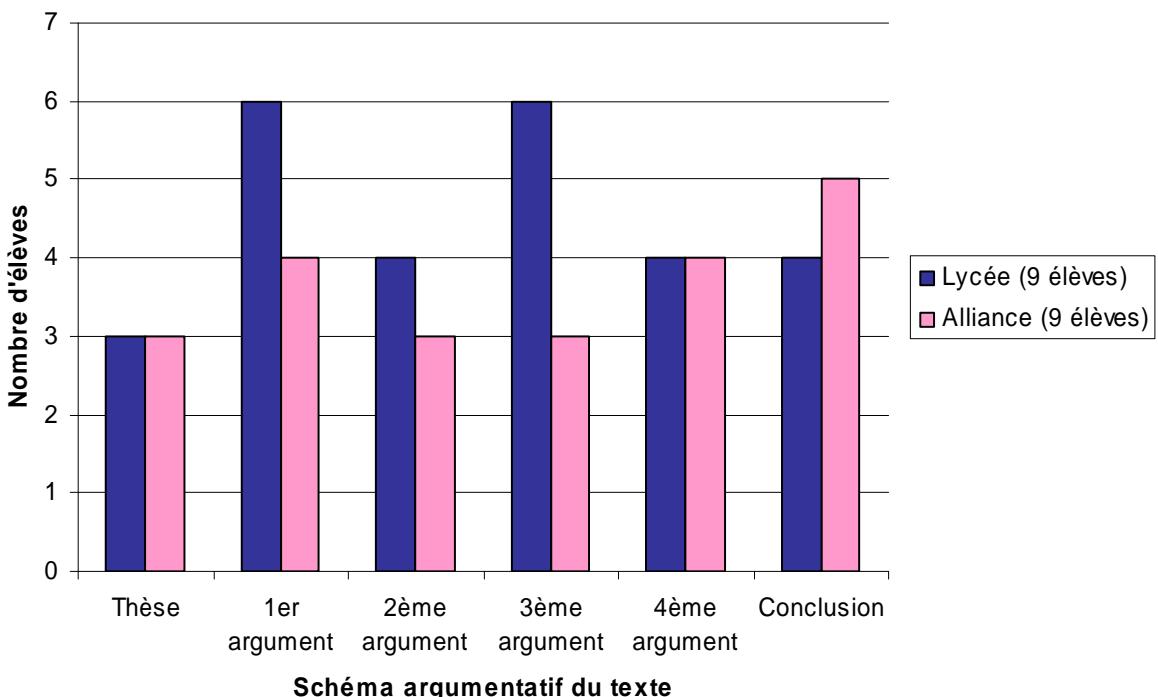
A travers ce schéma, nous pouvons remarquer qu'un élève du groupe Alliance a trouvé tous (9) les points significatifs alors qu'aucun élève du groupe Lycée n'a trouvé tous les points significatifs. Ce qui nous permet de déduire que le public Alliance surpassé le public Lycée sur un écart de un (1) point.

En revanche, si nous regardons les points de départ des deux courbes, nous remarquons que la courbe Alliance part du chiffre 0 ; c'est-à-dire qu'un élève du public Alliance n'a identifié aucun point significatif. Quant à la courbe Lycée, son point de départ se situe sur le chiffre 3 ; ce qui montre que le minimum de points significatifs identifié par le public Lycée est de trois (3). Ainsi, le public Lycée a largement surpassé le public Alliance.

Mais étant donné que les deux courbes ne se rejoignent jamais (aucun élève des deux publics n'a trouvé les mêmes nombres de points significatifs), notre conclusion est que le public Alliance occupe encore la première position car sa courbe représentative se situe au-dessus de la courbe Lycée avec un écart assez important.

2.1.3. L'étude de texte argumentatif

La troisième activité de la compréhension écrite est une étude de texte argumentatif. Les élèves avaient à en reconnaître le schéma argumentatif à travers la thèse, les arguments et la conclusion de l'auteur.



Graphe VII : Le taux de réussite sur le repérage du schéma argumentatif du texte

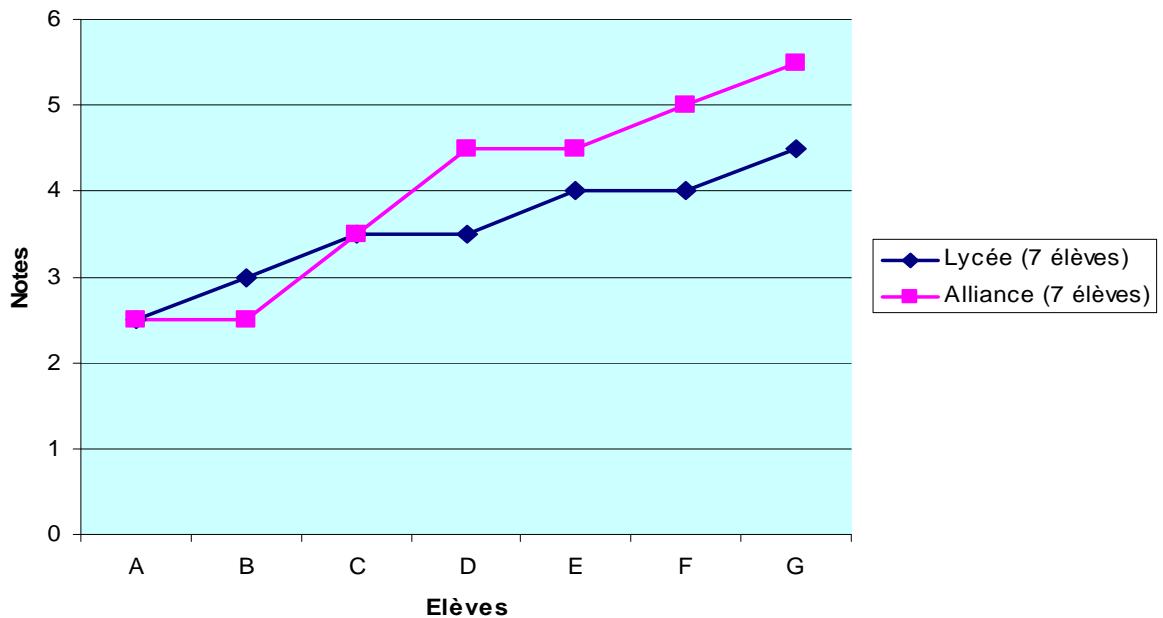
D'un point de vue d'ensemble, nous voyons à travers ce tableau que le public Alliance a donné vingt-deux (22) bonnes réponses alors que le public Lycée en a donné vingt-sept (27). Ainsi, le public Lycée a surpassé le public Alliance.

Si nous faisons une analyse beaucoup plus détaillée en nous concentrant sur chacune des questions, nous voyons encore que le public Lycée est plus performant que le public Alliance étant donné que presque sur toutes les questions (premier, deuxième, troisième, quatrième arguments), le taux de réussite du public Lycée est plus élevé que celui du public Alliance. C'est uniquement au niveau de la conclusion du texte que le public Alliance a dépassé le public Lycée.

Ainsi, bien que l'écart ne soit pas important, le public Lycée a une meilleure performance sur l'identification du schéma argumentatif du texte par rapport au public Alliance.

La quatrième et dernière activité de la compréhension écrite est le résumé du même texte dans lequel quatre compétences interviennent mais celle qui nous

importe est la « compréhension » dans la mesure où nous parlons de la compétence de compréhension écrite. Elle a donné le résultat suivant.



Courbe XIV : L'évaluation de la compréhension du texte argumentatif

D'après ce schéma :

- La note inférieure pour les deux groupes est deux et demi sur six (2,5/6)
- La note supérieure pour le groupe Lycée est quatre et demi sur six (4,5/6)
- La note supérieure du groupe Alliance est cinq et demi sur six (5,5/6)

Ce qui suggère que la note minimale des deux groupes est les mêmes. Cela est encore confirmé par l'orientation des courbes étant donné qu'elles ont les mêmes points de départ.

L'orientation des courbes nous montre aussi une certaine ressemblance entre les deux publics dans la mesure où si le public Lycée surpassé le public Alliance sur les trois premiers élèves (A, B , C), le public Alliance dépasse le public Lycée sur le reste des élèves (D, E, F, G). Ce qui donne deux courbes qui se rejoignent encore au niveau du troisième élève (C).

Mais nous remarquons aussi ici une légère différence entre les notes maximales des deux publics dans la mesure où le public Alliance a surpassé d'un (1)

point le public Lycée sur la note supérieure. Et à travers le point d'arrivée des deux courbes, nous constatons un écart entre les deux publics étant donné que la courbe Alliance s'arrête sur la note 5,5/6 alors que la courbe Lycée s'arrête sur la note 4,5/6.

Ainsi, étant donné que l'écart entre les deux courbes est assez remarquable, le public Alliance est en première position d'après sa courbe représentative qui se situe au-dessus de la courbe Lycée.

Les quatre activités portant sur la compétence de compréhension écrite nous apportent de nouveaux résultats étant donné que si le public Alliance a eu une meilleure performance en compréhension et expression orales, il a presque la même position que le public Lycée en compréhension écrite dans la mesure où pour deux activités sur quatre (étude de texte littéraire et identification du schéma argumentatif d'un texte), le public Lycée l'a surpassé mais que pour les deux autres activités (identification des points significatifs dans un article de journal et compréhension du texte à résumer) il a dépassé le public Lycée.

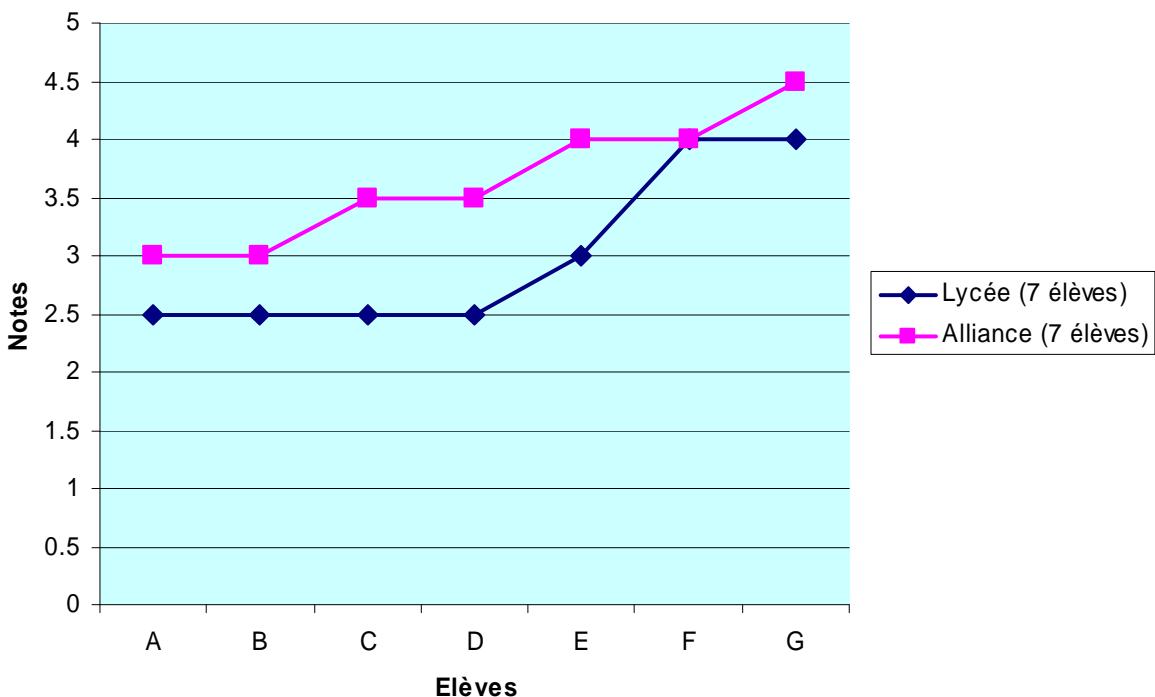
En somme, les deux publics enquêtés ont à peu près les mêmes performances sur la compétence de compréhension écrite.

L'expression écrite

Deux sortes d'activités portent principalement sur la compétence de l'expression écrite à savoir le résumé de texte et le compte rendu écrit.

Nous revenons sur le résumé de texte car à part la « compréhension », trois (3) autres compétences concourent à la rédaction d'un résumé (voir barème).

La première compétence est évidemment « l'expression » qui a donné les notes suivantes :



Courbe XV : L'évaluation de l'expression écrite

Ce schéma nous montre que la note maximale des élèves sur l'expression est 4,5/5 pour le groupe Alliance et 4/5 pour le groupe Lycée. Ce qui montre que même si le groupe Alliance a dépassé le groupe Lycée, la différence entre leur note maximale n'est pas énorme (0,5 point de différence).

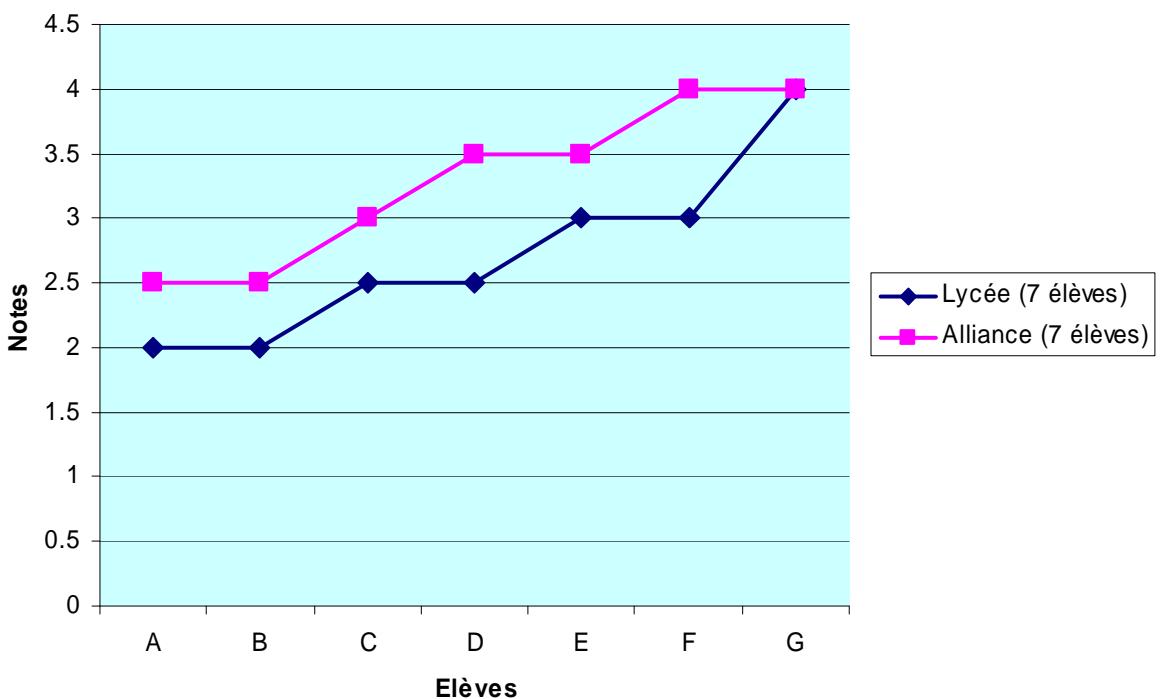
La note minimale des élèves est 3/5 pour le groupe Alliance et 2,5/5 pour le groupe Lycée. Ce résultat suggère encore que le groupe Alliance a légèrement dépassé le public Lycée avec 0,5 point de différence.

Ensuite, les deux courbes présentent un point de jonction au niveau de la note 4/5. Ce qui confirme encore que les deux publics se situent sur le même niveau.

Mais si nous observons de près les deux courbes, il est assez remarquable qu'elles ne sont pas sur le même niveau dans la mesure où la courbe Alliance (rose) se place au dessus de la courbe Lycée (bleue).

Ce qui nous permet de déduire que le groupe Alliance est plus performant que le public Lycée sur l'expression écrite.

La seconde compétence est « la cohésion des idées » qui a donné les notes suivantes :

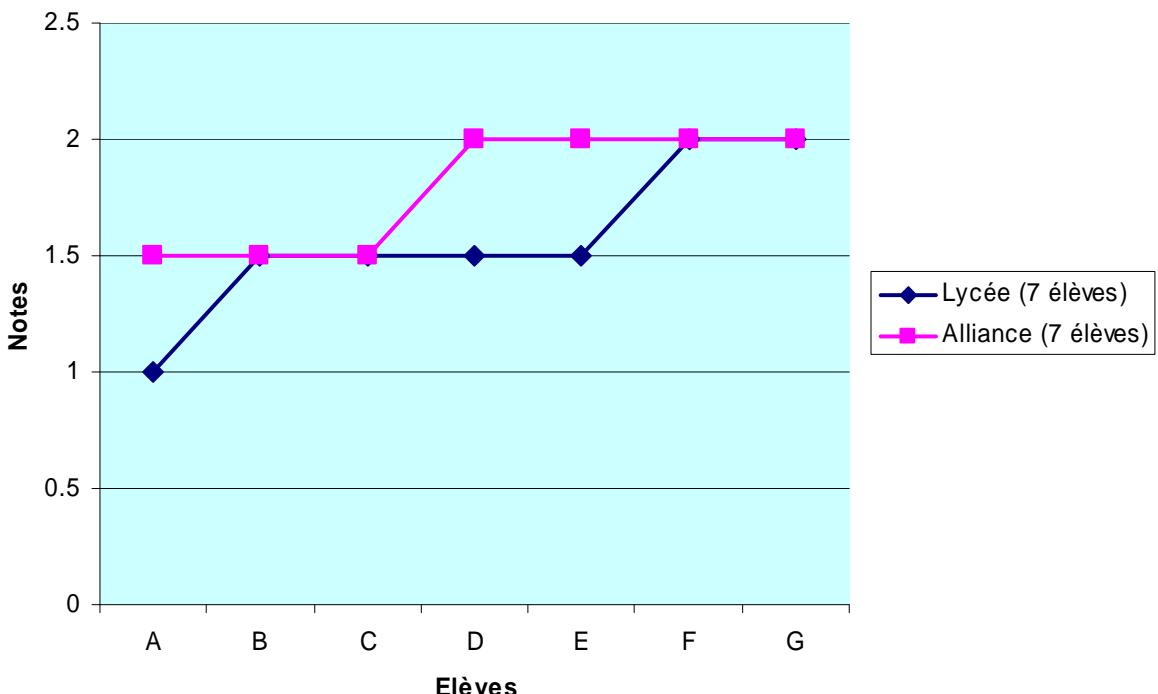


Courbe XVI : L'évaluation de la cohésion des idées

D'après l'orientation des courbes, nous constatons qu'elles partent de deux points différents (2,5/4 pour le public Alliance et 2/4 pour le public Lycée) et s'arrêtent sur un même point (4/4). Ce qui veut dire que les deux publics ont les mêmes notes maximales mais des notes minimales différentes.

D'autre part, les deux courbes représentatives des deux publics ne sont pas sur un même niveau étant donné que la courbe Alliance se trouve à un niveau supérieur par rapport à la courbe Lycée. Ce qui implique que le public Alliance a eu la meilleure performance.

La dernière compétence concerne l'orthographe qui joue un rôle important quand il s'agit d'une activité de l'écrit.



Courbe XVII : L'évaluation de l'orthographe

D'après le schéma :

- la note maximale pour les deux groupes est 2/3
- la note minimale est 1,5/3 pour le groupe Alliance et 1/3 pour le public Lycée

Ces résultats nous permettent de déduire que les deux publics ont les mêmes notes maximales ; c'est pourquoi les deux courbes ont le même point d'arrivée.

Ensuite, nous constatons également que les deux courbes se rejoignent quatre fois. Ce qui signifie que quatre élèves du public Lycée ont les mêmes notes que les élèves du groupe Alliance. Ce qui suggère une énorme ressemblance entre les deux publics.

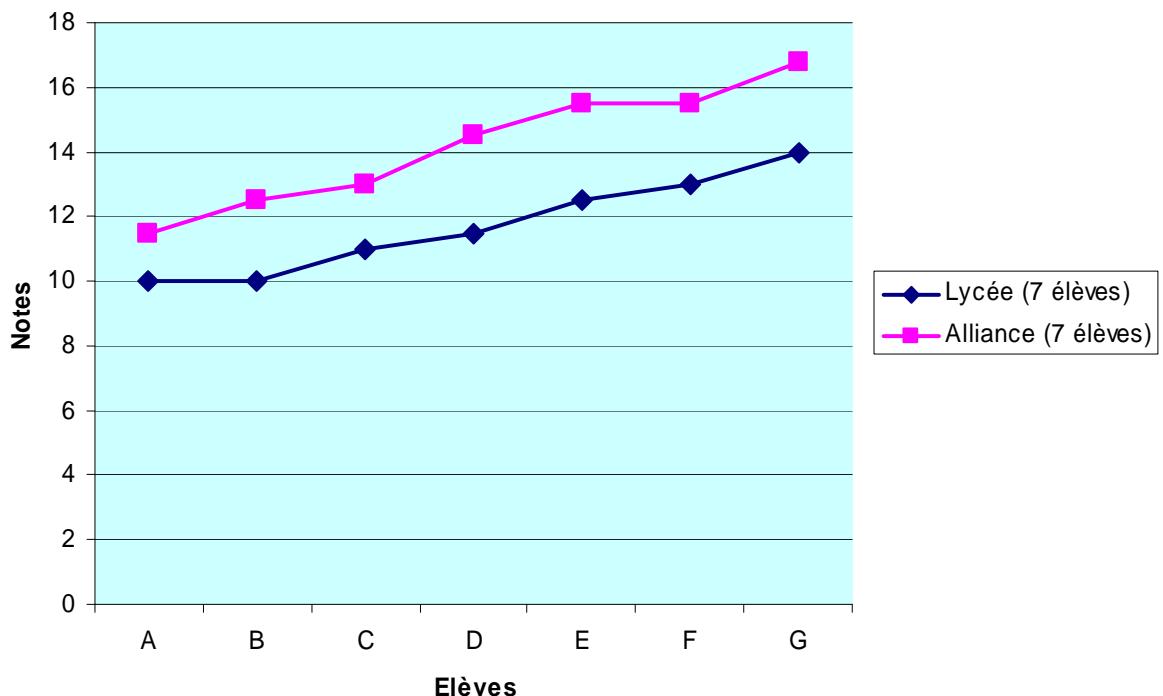
Plus loin, , les deux courbes connotent une certaine ressemblance entre les deux publics car sur les notes 1,5/3 et 2/3 ; elles forment deux lignes superposées c'est-à-dire que les deux courbes se mettent sur un même niveau. Ce qui montre que la plupart des élèves de ces deux publics ont la même performance en orthographe

En revanche, les deux courbes n'ont pas les mêmes point de départ. Ce qui connote que leur note minimale n'est pas la même. Ainsi, le public Alliance a

dépassé le public Lycée car le point de départ de sa courbe représentative se trouve au-dessus de celui de la courbe Lycée.

Bref, la position de la courbe Alliance qui surpassé toujours la courbe Lycée nous permet de déduire que le public Alliance occupe la première position.

Les notes des élèves sur les cinq compétences du résumé aboutissent au total de notes suivant :



Courbe XVIII : L'évaluation du résumé

Ce schéma nous permet de déduire que la note minimale est onze et demi sur vingt (11,5/20) pour le groupe Alliance et dix sur vingt (10/20) pour le groupe Lycée. Et la note maximale est quatorze sur vingt (14/20) pour les élèves du lycée et seize et demi sur vingt (16,5/20) pour les élèves de l'Alliance Française de Tananarive.

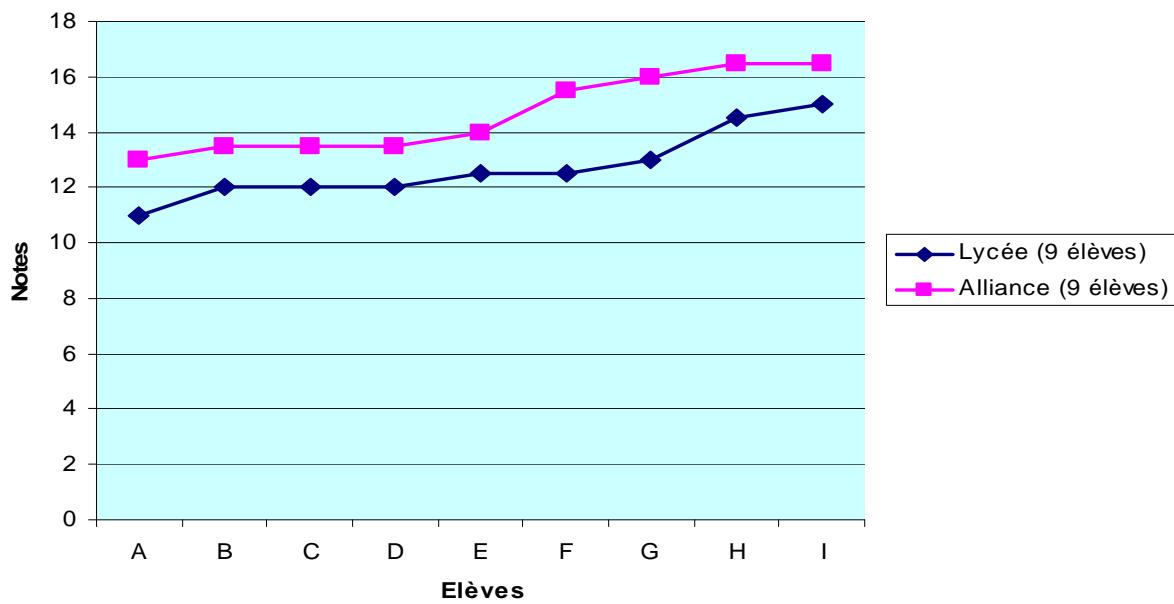
Cette dernière note présente une différence remarquable entre les deux groupes car le groupe Alliance a plus de deux points de plus par rapport au groupe Lycée sur la note maximale.

Et même sur la note minimale, le groupe Alliance a encore dépassé de 1,5 point le groupe Lycée.

Ce qui nous donne deux courbes en parallèle sans aucun point de rencontre et nous permet de constater que les deux publics ne présentent aucune ressemblance.

. Enfin, étant donné que la courbe Alliance se place au dessus de la courbe Lycée, le public Alliance a une meilleure position sur le résumé par rapport au public Lycée.

La rédaction d'un compte rendu d'une histoire constitue la deuxième activité d'expression écrite. Le schéma suivant présente les notes des élèves sur cette activité :



Courbe XIX : L'évaluation du compte rendu écrit

Nous avons encore ici deux courbes qui n'ont aucun point de jonction. Ce qui nous permet déjà de déduire que les deux publics enquêtés n'ont pas eu les mêmes performances car si les notes du public Alliance se situent entre treize et seize et demi sur vingt (13/20 et 16,5/20), celles du public Lycée sont entre onze et quinze sur vingt (11/20 et 15/20).

Nous constatons également que la courbe Alliance se situe à un niveau supérieur par rapport à la courbe Lycée. Ainsi, le groupe Alliance occupe la première position pour le compte rendu écrit

Les notes des élèves sur les deux activités d'expression écrite nous permettent de déduire que le groupe Alliance est plus performant que le public Lycée sur

l'expression écrite étant donné que sa courbe représentative se place toujours au-dessus de la courbe Lycée.

Nous avons vu à travers les données de la comparaison que chacune des activités du test a donné des résultats différents. Certains schémas présentent pourtant une certaine ressemblance. Ce qui nous invite à faire un récapitulatif des schémas des courbes :

- Les courbes qui ne se rejoignent jamais sont : les courbes VII, IX, XII, XIII, XVIII, XIX.

Ainsi, sept courbes sur vingt-deux (7/22) ne se rejoignent jamais. Ces courbes montrent que sur les compétences représentées par ces courbes, les deux groupes enquêtés ne sont pas sur le même niveau de français car aucun élève du groupe Lycée n'a la même performance que ceux du groupe Alliance. Et nous remarquons que presque toutes les compétences du français à savoir Expression Orale (courbes VII, IX, XII), Compréhension Ecrite (courbe XIII) et Expression Ecrite (courbes XVIII, XIX) sont présentées dans ces courbes. Ce qui montre que le type de formation d'où sont issus les deux groupes enquêtés constitue un grand facteur qui influence les compétences en français des élèves que celles-ci relèvent du domaine de l'oral ou de celui de l'écrit.

- Les courbes qui ont le même point de départ sont : les courbes I, II, III, IV, V, VI, X, XIV.

D'après cette liste, huit courbes sur vingt-deux (8/22) ont le même point de départ. Autrement dit, sur les activités représentées par ces courbes, les deux groupes enquêtés ont les mêmes notes minimales. Les sept premières courbes dont les courbes I (Compréhension Orale), II, III, IV, V, VI, X (Expression Orale) représentent toutes des compétences qui relèvent du domaine de l'oral. Ce qui suggère que les compétences de l'oral acquises par les élèves ne résultent pas seulement du type de formation dont ils sont issus, car d'après ces courbes, certains lycéens qui ont suivi des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive ne sont pas meilleurs que les lycéens qui n'ont pas assisté à ces cours. D'autres facteurs expliqueraient donc ces résultats de la comparaison.

- Les courbes qui ont le même point d'arrivée sont : les courbes V, X, XI, XVI, XVII.

Nous déduisons de cette liste que cinq courbes sur vingt-deux (5/22) ont le même point d'arrivée. Ce qui signifie que sur les activités représentées par ces courbes, les

deux groupes enquêtés ont les mêmes notes maximales. Remarquons que les trois premières courbes (courbes V, X, XI) représentent des activités relevant de l'Expression Orale. Ce qui implique que les lycéens qui ne suivent pas des cours à l'Alliance Française de Tananarive peuvent être aussi meilleurs en français oral que les lycéens qui suivent ces cours. Ainsi, les cours de français dispensés par l'Alliance Française ne sont pas le seul facteur qui confère aux lycéens une meilleure compétence en français oral.

- Les courbes qui ont les mêmes points de départ et d'arrivée sont : les courbes V, X.

Deux courbes sur vingt-deux (2/22) uniquement ont les mêmes points de départ et d'arrivée. Ainsi, pour ces deux activités qui relèvent toutes des compétences de l'Expression Orale, les deux groupes enquêtés se situent sur une même échelle, étant donné que leurs notes maximales et minimales sont les mêmes. D'où, sans devoir suivre des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive, les lycéens pourraient avoir une meilleure compétence en français oral.

- Les courbes qui ont un seul point de jonction sont : les courbes VI, VIII, XV, XVI.

Ainsi, quatre courbes ont un seul point de jonction. Ce qui suggère que les compétences en Expression Orale (courbes VI, VIII) et en Expression Ecrite (courbes XV, XVI) représentées par ces courbes constituent des points communs entre les deux groupes enquêtés. Ce qui suggère que les deux groupes enquêtés qui sont issus des deux systèmes différents de formation ont les mêmes compétences en français à l'oral et à l'écrit. Et cela pourrait vouloir dire que les compétences en français de ces élèves ne résultent pas seulement du système de formation d'où ils sont issus. Ce qui confirme encore que d'autres facteurs qui ne relèvent plus de la formation que ces élèves ont reçue influencent leurs compétences en français.

- Les courbes qui ont deux points de jonction sont : les courbes I, II, III, V, XI, XIV.

Selon cette liste, six courbes sur vingt-deux (6/22) ont deux points de jonction. Les cinq courbes : I (Compréhension Orale), II, III, V, XI (Expression Orale) représentent toutes des activités de l'oral. Ce qui suggère que les lycéens qui n'étudient pas à l'Alliance Française de Tananarive peuvent aussi avoir de bonnes performances en français oral comme ceux qui y étudient. Nous en déduisons alors que même si la formation de l'Alliance Française de Tananarive privilégie le français

-oral, les compétences de l'oral acquises par les lycéens qui y étudient pourraient résulter d'autres facteurs qui ne relèvent pas de la formation de l'Alliance Française.

- Les courbes qui ont plus de deux points de jonction sont : les courbes IV, X, XVII.

Trois courbes ont plus de deux points de jonction dont deux courbes représentant des activités de l'Expression Orale (courbes IV et X) et une courbe représentant une activité de l'Expression Ecrite (courbe XVII). Ce qui ne fait que confirmer que les compétences en français des élèves ne sont pas seulement liées au système de formation dont ils sont issus mais pourraient également être liées à d'autres facteurs.

Ces schémas différents de courbes nous permettent d'établir selon un ordre décroissant la liste des courbes ayant les mêmes schémas :

- 1- Les courbes ayant le même point de départ.
- 2- Les courbes ayant deux points de jonction et les courbes qui ne se rejoignent jamais
- 3- Les courbes ayant le même point d'arrivée
- 4- Les courbes ayant un seul point de jonction
- 5- Les courbes ayant plus de deux points de jonction
- 6- Les courbes ayant les mêmes points de départ et d'arrivée.

D'après cette liste, ce sont les courbes ayant le même point de départ qui sont les plus nombreuses. Ce qui nous permet de constater que certains lycéens ne bénéficient d'aucune amélioration dans leurs compétences en français bien qu'ils étudient à l'Alliance Française de Tananarive alors que certains sont devenus meilleurs à force d'y étudier. Ainsi, il ne suffit pas d'assister à des cours de français pour avoir de meilleures compétences en français mais d'autres éléments concourent aussi à l'acquisition de cette langue. Ensuite, la réussite ne dépend pas seulement du système de formation ni de la qualification du professeur uniquement mais également de la volonté de l'élève à apprendre. Enfin, des facteurs qui ne sont pas liés au système de formation pourraient constituer un obstacle pour l'acquisition des compétences en français.

D'autre part, le schéma le plus rare est les courbes ayant les mêmes points de départ et d'arrivée. Nous en déduisons que même si ces courbes suggèrent que le groupe lycée a la même performance en français que le public Alliance, ce cas n'est pas fréquent. Ce qui suggère que les deux systèmes de formation ne pourraient pas donner les mêmes types de formés. Mais si certains lycéens qui suivent des cours à

l'Alliance Française se trouvent au même niveau que ceux qui n'ont pas assisté à ce cours, d'autres facteurs qui ne sont pas liés à la formation les ont influencés mais ce cas est très rare ; il constitue alors une exception. Mais à l'inverse, nous pouvons déduire que d'autres facteurs peuvent permettre aux élèves d'acquérir des connaissances en français ; c'est pourquoi, des lycéens qui n'ont pas étudié à l'Alliance Française ont d'aussi bonnes compétences en français que ceux qui y ont étudié.

Enfin, le schéma à fréquence intermédiaire est les courbes qui ont les mêmes points d'arrivée et celles qui ont un seul point de jonction. Cela pourrait encore vouloir dire que l'enseignement/apprentissage du français n'est pas à l'abri de certains éléments qui pourraient avoir un impact sur le français. Ce qui implique donc que le système de formation d'où les élèves sont issus n'est pas le seul facteur qui influence leurs compétences en français.

En somme, plusieurs éléments à savoir le système de formation, le professeur et l'élève interviennent dans la situation d'enseignement/apprentissage. Ces éléments interagissent pour permettre l'acquisition des savoirs. Ces éléments qui relèvent du cadre scolaire ne sont pas pourtant les seuls à influencer les compétences des élèves en français mais d'autres éléments qui sont exogènes aux formations et qui pourraient appartenir à leur environnement d'apprentissage hors du cadre scolaire peuvent aussi avoir un impact sur leurs comportements linguistique et culturel. Ainsi, deux facteurs différents ont influencé les comportements des élèves mais ce sont surtout les facteurs endogènes aux formations qui jouent un rôle important dans l'acquisition par ces élèves des savoirs en français.

Ainsi, il nous importe de découvrir les éléments constitutifs de ces deux grands facteurs qui influencent les compétences en français des élèves pour pouvoir expliquer les données de la comparaison.

QUATRIEME PARTIE : ESSAI D'EXPLICATION DES DONNEES DE LA COMPARAISON

La partie précédente nous a permis de constater que les publics enquêtés n'ont pas les mêmes compétences en français. Cette différence pourrait avoir pour origine le système de formation d'où sont issus les 2 publics ou leur environnement d'apprentissage en dehors du cadre scolaire. Ainsi, dans cette partie, nous allons présenter cet environnement d'apprentissage des élèves hors du cadre scolaire pour essayer de voir si certains éléments qui le constituent pourraient expliquer les données de la comparaison.

I. L'environnement d'apprentissage des élèves hors du cadre scolaire

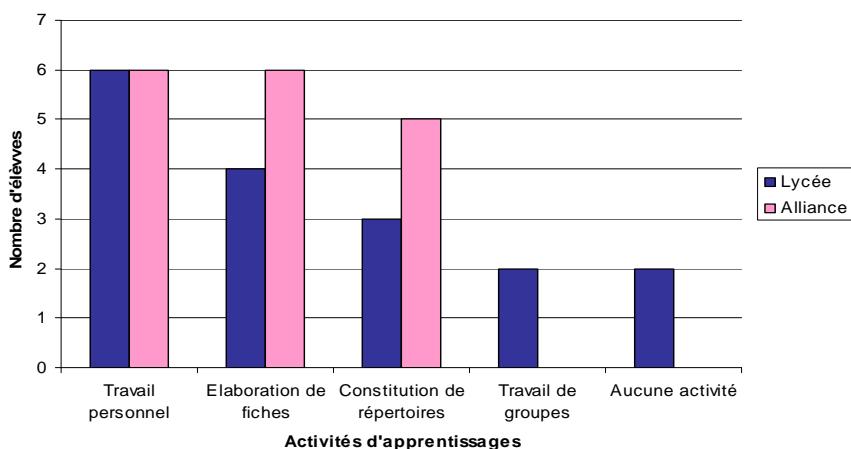
L'environnement d'apprentissage des élèves hors du cadre scolaire est composé de leurs conditions d'apprentissage, de l'environnement sociolinguistique dans lequel ils évoluent et de leur entourage socioculturel.

1.1. Les conditions d'apprentissage des élèves

Par conditions d'apprentissage, nous entendons toutes les méthodes et tous les outils adoptés par les élèves, selon leur initiative personnelle, pour acquérir des connaissances en français hors du cadre scolaire.

En d'autres termes, les conditions d'apprentissage sont composées, d'un côté, des activités que les élèves pratiquent en dehors du cours de français en classe pour acquérir des connaissances en français et, d'un autre côté, des documents en français qu'ils utilisent pour améliorer leurs connaissances.

1.1.1. Les stratégies d'apprentissage

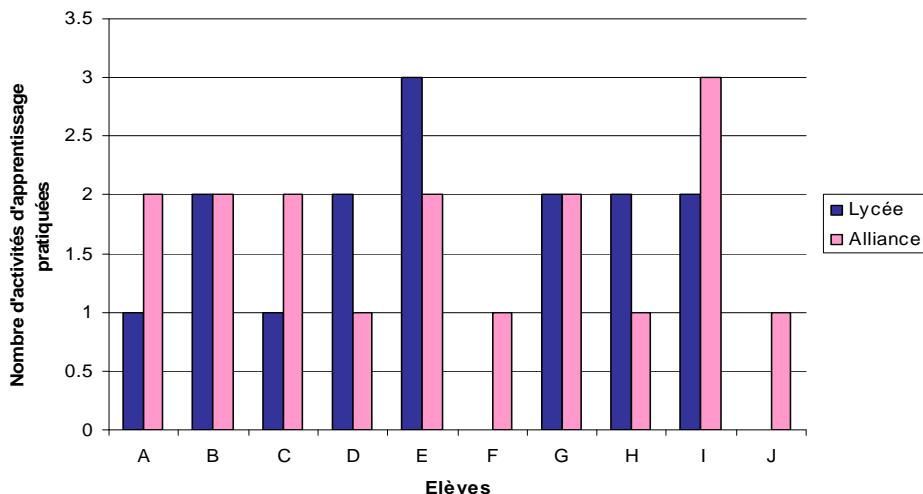


Graphe VIII : les activités d'apprentissages pratiquées par les élèves

D'une manière générale, le schéma nous permet de constater que tous les lycéens du groupe Alliance ont leurs propres stratégies d'apprentissage en dehors du cours de français en classe. Tandis que certains lycéens du groupe Lycée déclarent ne pratiquer aucune activité d'apprentissage. Ce qui pourrait vouloir dire que ces lycéens n'apprennent le français que pendant le cours de français en classe. Cela pourrait aussi refléter une certaine assiduité et beaucoup plus de sérieux du côté du groupe Alliance.

Ensuite, nous constatons qu'aucun élève du groupe Alliance n'a recours au travail de groupe pour apprendre le français. Ils ne pratiquent que des travaux individuels comme le travail personnel, l'élaboration de fiches et la constitution de répertoires dont la proportion des choix faits par les élèves suggère un certain équilibre entre ces activités d'apprentissage. Ce qui n'est pas le cas pour le groupe Lycée dont peu d'élèves optent pour les fiches et les répertoires par rapport au travail personnel. Ce qui suggère que ces lycéens travaillent beaucoup pour apprendre le français.

Ce résultat nous a poussé nous informer du nombre des activités pratiquées par chacun des élèves dans leur apprentissage.



Graph IX : le nombre d'activités d'apprentissage pratiquées par les élèves

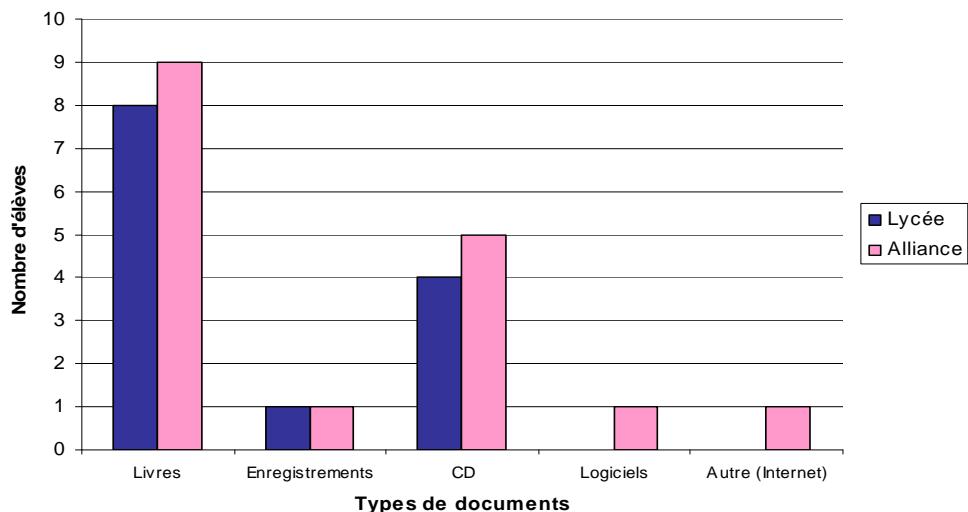
Ce schéma nous montre qu'un élève du public Alliance et un élève du public Lycée pratiquent trois (3) activités d'apprentissage différentes pour acquérir des connaissances en français et que cinq (5) élèves des deux publics pratiquent plus d'une activité d'apprentissage.

Ainsi, ce schéma nuance le schéma précédent car il nous permet de déduire que le groupe Alliance ne travaille pas plus que le groupe Lycée pour apprendre le français. Il est plutôt mieux entraîné pour procéder à l'élaboration de fiches et à la constitution de répertoires.

Ensuite, puisque ces élèves constituent un public volontaire, ils sont beaucoup plus motivés et s'efforcent, par la suite, de se distinguer devant les autres à travers les compétences en français. Et pour se distinguer, ils préfèrent les travaux individuels, ainsi, ils ne sont pas forcés de suivre le rythme de travail du groupe.

Les méthodes adoptées par ce groupe semblent efficaces compte tenu des données de la comparaison à travers lesquelles les élèves ont toujours de meilleures performances. Nous pouvons prendre comme exemple leur réussite sur les expressions orale et écrite qui connote une richesse appréciable en vocabulaire et une meilleure construction de phrases. Ces compétences pourraient résulter de leur méthode de travail qui consiste à constituer des répertoires de vocabulaire.

1.1.2. La documentation



Graphe X : les documents en français utilisés par les élèves pour acquérir des connaissances.

D'après ce schéma, malgré l'évolution de la technologie, la plupart des élèves des deux publics enquêtés (9/10 pour l'Alliance Française de Tananarive et 8/10 pour le Lycée) n'ont encore à leur disposition que des manuels comme documents en français. Ce qui n'empêche pas pourtant la moitié des élèves des deux publics (5

pour le public Alliance et 4 pour le public Lycée) d'avoir recours à des « CD » comme complément des livres.

En ce qui concerne les autres types de documents, un élève (pour les deux publics) utilise des enregistrements comme support de l'apprentissage.

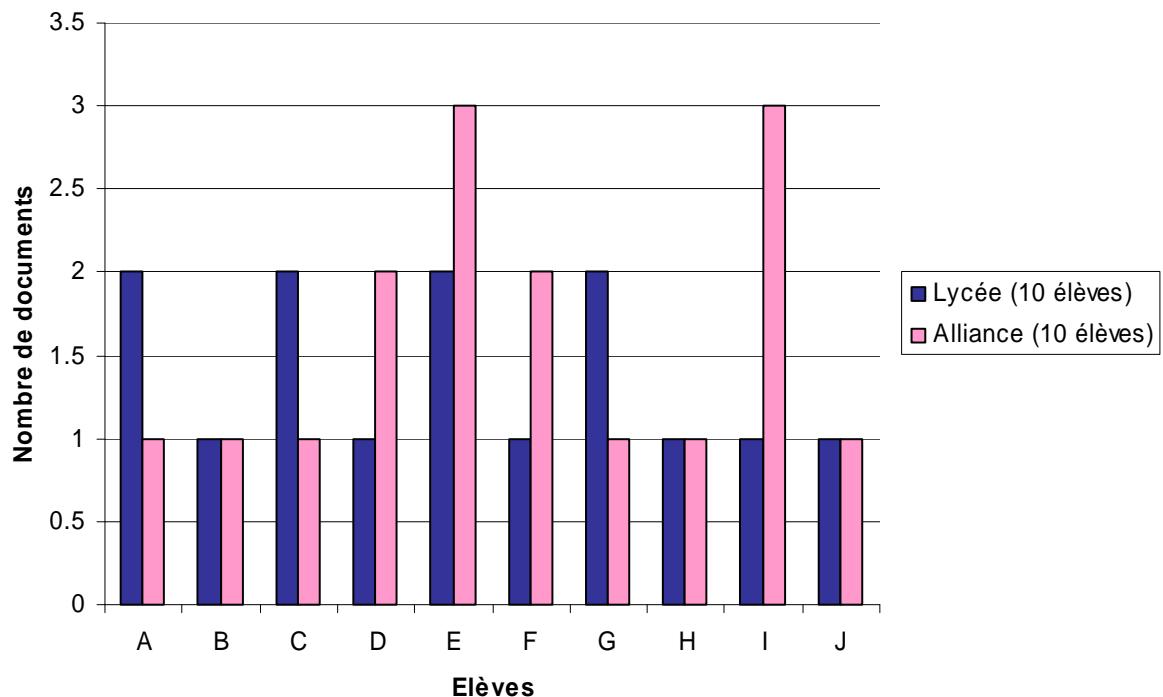
Mais concernant seulement le public Alliance, deux autres types de documents à savoir des logiciels et l'Internet sont utilisés par les élèves.

Le résultat montre que les deux publics utilisent quasiment les mêmes types de documents sauf que pour le public Alliance, grâce à la bibliothèque multimédia de l'Alliance Française de Tananarive, les élèves ont la chance d'utiliser l'Internet et de consulter des logiciels.

Ce qui pourrait déjà nous donner des explications sur les données de la comparaison, car rappelons que sur les activités relevant du domaine de la compréhension écrite, les deux publics enquêtés ont à peu près les mêmes performances. Et cela s'expliquerait par l'utilisation des documents écrits, dont des livres, comme support de l'apprentissage. Ce type de document est utilisé par les deux publics, c'est pourquoi, ils ont les mêmes performances sur les activités de la compréhension écrite.

D'autre part, nous avons constaté sur les données de la comparaison que le public Alliance a une meilleure performance sur les activités de la compréhension orale. Ce qui s'expliquerait par l'utilisation des documents sonores dont des enregistrements et des CDs qui habituent les élèves à l'écoute.

Mais nous nous sommes intéressés également au nombre de documents utilisés par les élèves. Ce qui a donné le résultat suivant :



Graphé XI : le nombre de documents utilisés par les élèves comme support de l'apprentissage

Ce schéma montre que si aucun élève du public Lycée n'utilise plus de deux types de documents, deux (2) élèves du public Alliance utilisent trois (3) types de documents.

Ce qui signifie que le public Alliance peut s'offrir plusieurs types de documents en français, qui ne peut qu'optimiser leur apprentissage grâce à l'environnement changeant qu'offrent ces variétés de documents.

Ainsi, la réussite de ce public dans tous les domaines (oral et écrit) du français est évidente.

1.2. La compétence culturelle des élèves

Si nous définissons la culture comme étant « l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe ou une société par rapport à un autre »¹⁰, il nous serait nécessaire d'étudier chacun de ces domaines précités pour pouvoir établir le profil socioculturel des élèves. Mais dans le cadre de ce travail, certains de ces domaines sont ciblés dans la mesure où

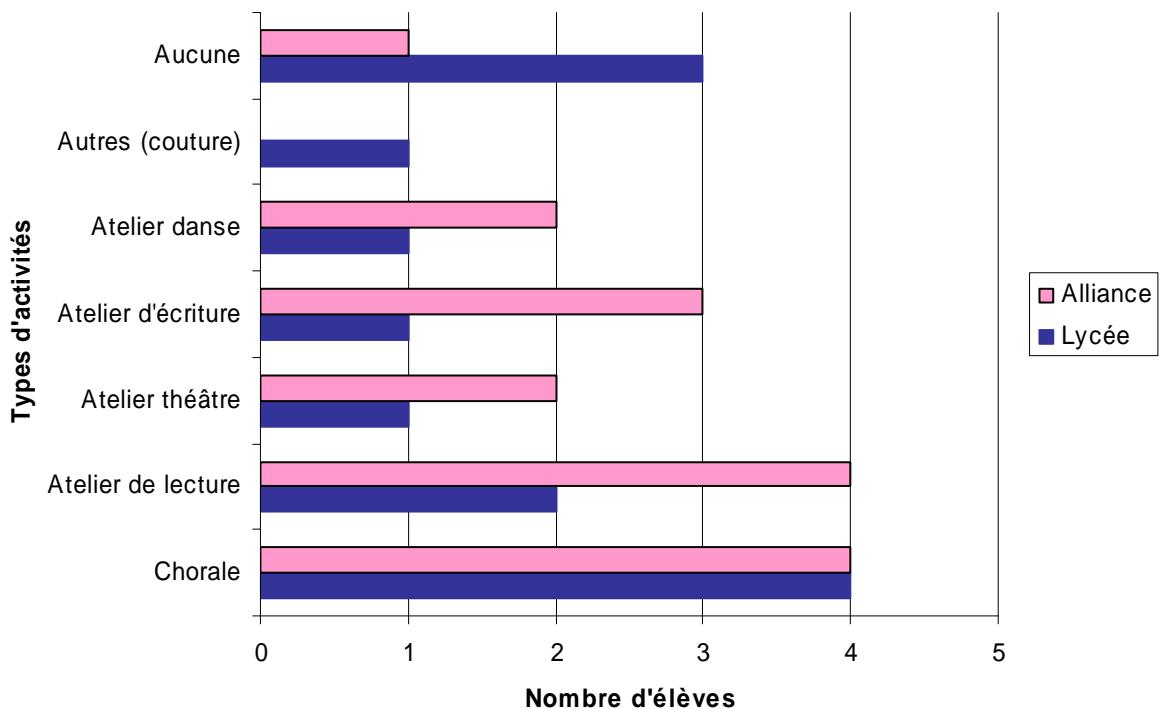
¹⁰ P. MERLET et A BERES, *Dictionnaire Le Petit Larousse grand format 2003*, LAROUSSE/VUEF 2002, p.289

ils ont des relations évidentes avec la langue étudiée et conditionnent, par la suite, l'acquisition des compétences relatives à cette langue qui est le français.

Ainsi, les données recueillies sur la compétence culturelle des élèves se base surtout sur les médias et les arts. Les élèves sont donc amenés à répondre à des questions relevant des activités socioculturelles qu'ils pratiquent ainsi que de leur pratique quotidienne en rapport avec tous les moyens de diffusion d'information tels que la radio, la télévision, le livre, les écrits publicitaires et la presse.

1.2.1. Les activités socioculturelles

Cette analyse est surtout axée sur les activités artistiques et les ateliers auxquels les élèves participent.



Graphique XII : les activités socioculturelles pratiquées par les élèves

Cette donnée nous permet de déduire que pour les deux publics (Alliance et Lycée), la majeure partie des élèves (4 élèves pour les deux publics) est attirée par la « chorale ».

Mais à part la « chorale », beaucoup d'élèves (4 élèves) du public Alliance participent aux ateliers de lecture. Ce qui peut s'expliquer par les actions culturelles de l'Alliance Française de Tananarive dans lesquelles la lecture est parmi les

domaines ciblés. Ainsi, les élèves du public Alliance sont incités à pratiquer la lecture.

A part la lecture, beaucoup d'élèves (3 élèves) du public Alliance participent également à l'atelier d'écriture parce qu'à l'Alliance Française de Tananarive, des concours d'écriture sont organisés chaque année pendant le « Temps des livres ». Ce qui pousse les élèves à se perfectionner dans le travail d'écriture en participant aux ateliers.

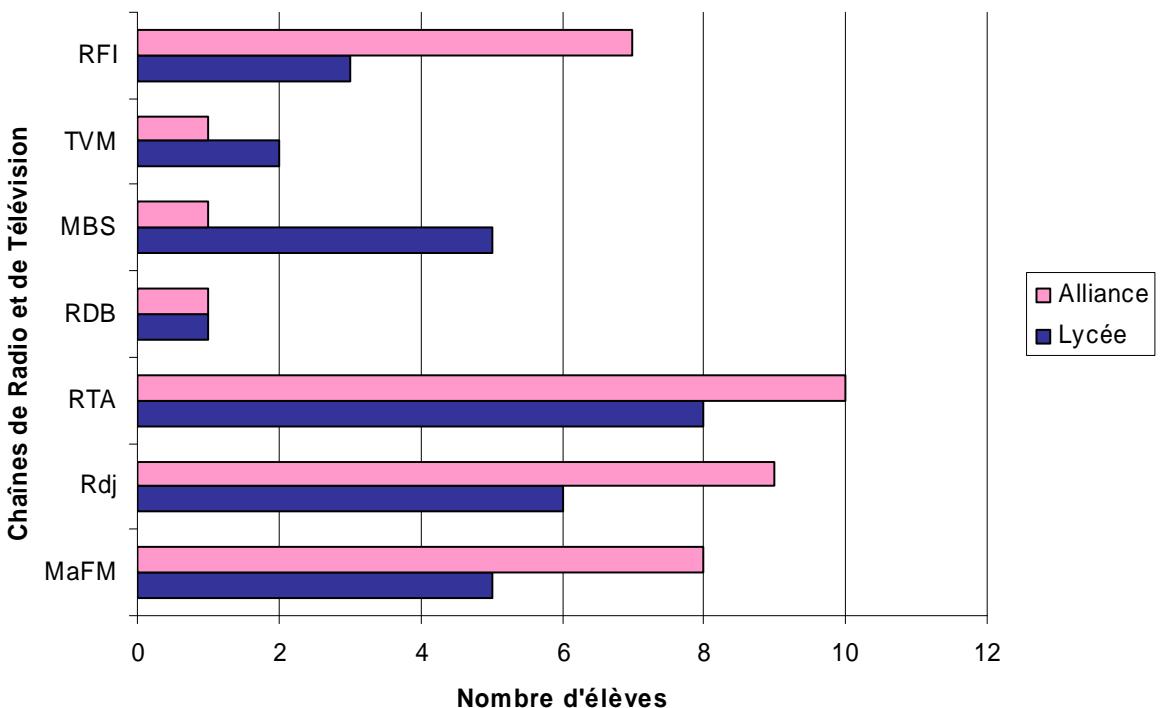
Enfin, le nombre d'élèves du Lycée qui ne pratiquent aucune activité socioculturelle est important dans le tableau, car trois (3) élèves sur dix (10) n'ont aucune activité socioculturelle. Ce qui s'explique par le fait qu'au niveau des établissements d'enseignement secondaire, il n'y a pas assez d'activités socioculturelles.

Ainsi, le public Alliance pratique beaucoup plus les activités socioculturelles que le public Lycée, car les actions culturelles sont l'une des activités de l'Alliance Française de Tananarive conformément à son objectif qui consiste à promouvoir les cultures francophones.

Ce résultat pourrait encore expliquer la position que le public Alliance occupe dans le domaine de l'écrit, car grâce aux ateliers de lecture et d'écriture, les élèves s'entraînent déjà aux activités de l'écrit. Ainsi, ils ont une meilleure performance dans les activités de l'expression écrite comme le montre par exemple l'évaluation de l'orthographe où ils dépassent largement le public Lycée.

1.2.2. Les médias

Ces domaines de l'information nous paraissent intéressants pour connaître l'identité culturelle des élèves car c'est le moyen le plus efficace pour la transmission d'une culture. Et puis, dans leur vie quotidienne, ces élèves sont toujours en contact avec ces moyens de diffusion d'informations.

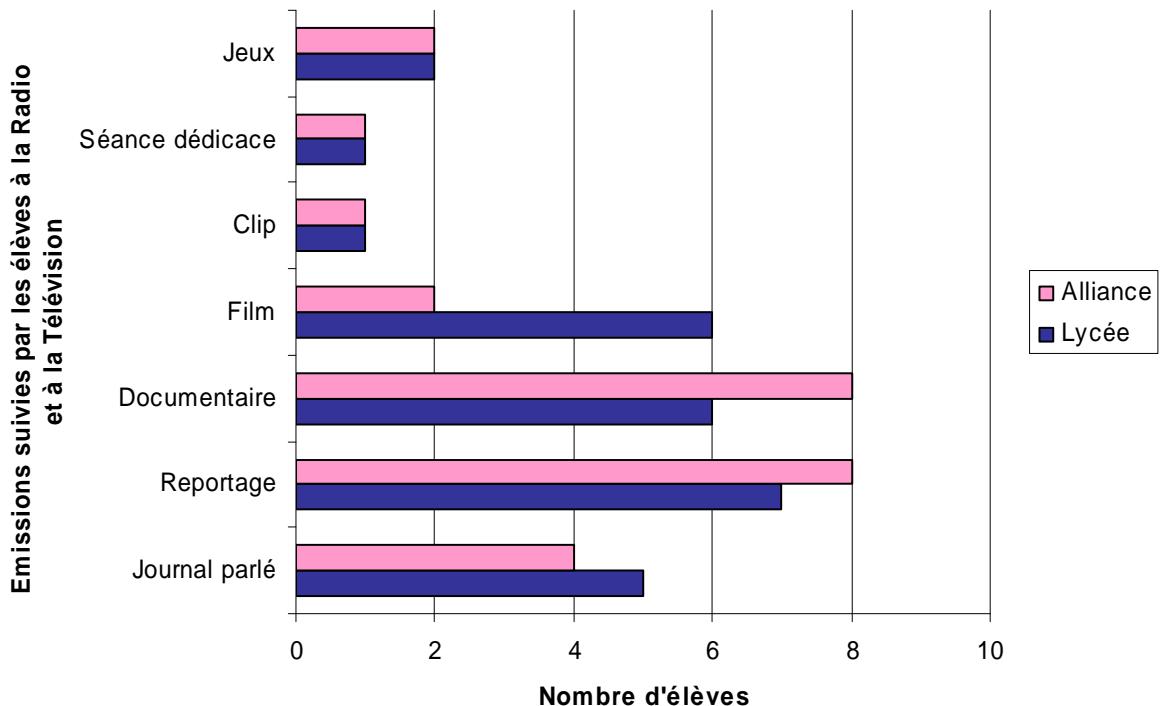


Graphe XIII: les chaînes de radio et de télévision écoutées par les élèves

A travers ce schéma, nous pouvons constater que la chaîne la plus écoutée est la RTA dans la mesure où si tous les élèves du public Alliance l'écoutent, huit (8) élèves du public Lycée la suivent.

Après la RTA, beaucoup d'élèves du public Alliance écoutent MaFm (8 élèves), Rdj (9 élèves) et RFI (7 élèves). Ainsi, ils s'intéressent davantage aux émissions en français, car ce sont les chaînes radio qui diffusent le plus les émissions en français. Sur la RFI notamment, toutes les émissions sont en français.

Il est indéniable que ce sont également les chaînes les plus écoutées par le public Lycée après la MBS (5 élèves) mais les élèves de ce public qui écoutent ces chaînes ne sont pas aussi nombreux que les élèves du public Alliance choisissant ces chaînes de radio. Mais quelles émissions suivent ces élèves sur ces chaînes de radio ?

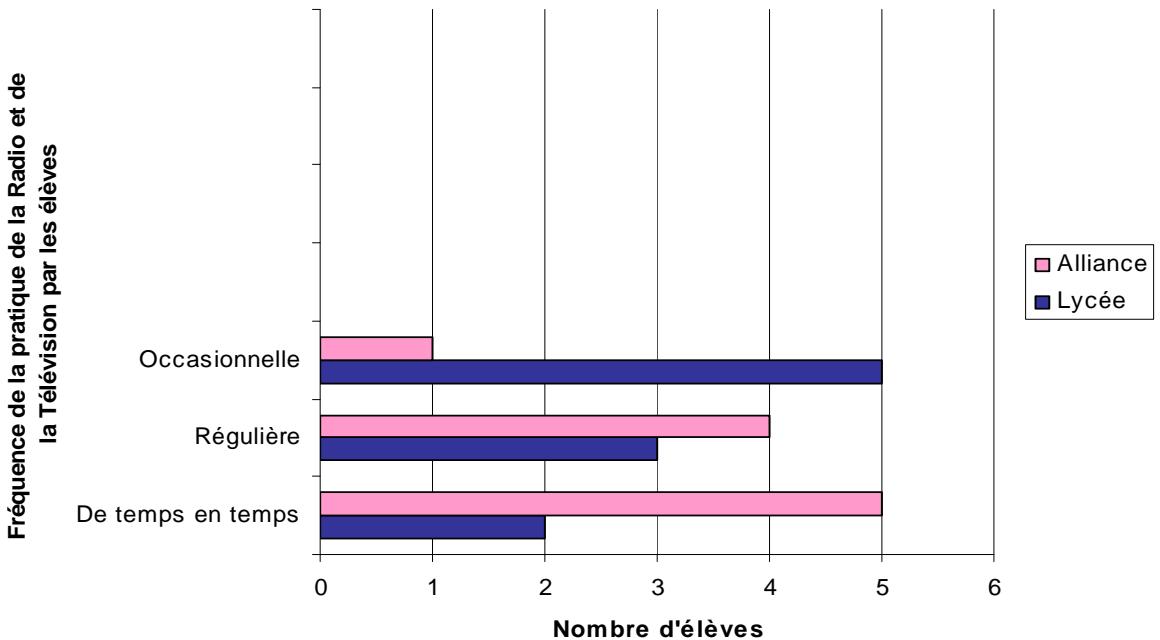


Graphe XIV: les émissions suivies par les élèves à la radio et à la télévision

D'après ce schéma, les élèves suivent presque toutes les émissions mais celles qui attirent la plupart d'entre eux sont le documentaire (8 élèves) et le reportage (8 élèves) pour le public Alliance et le reportage pour le public Lycée (7 élèves).

A part le reportage, le public Lycée suit aussi le film (6 élèves) et le journal parlé (5 élèves).

Mais si nous essayons d'analyser ces émissions par rapport à l'acquisition du français, c'est le reportage et le documentaire qui permettent beaucoup plus une acquisition de connaissances en français par rapport au film, car en regardant ce dernier, on a tendance à s'intéresser davantage aux intrigues à travers les images qu'aux paroles échangées par les acteurs. A travers les images en effet, on peut déjà comprendre le déroulement de l'histoire. Pourtant, lorsqu'on suit un reportage ou un documentaire, on est obligé d'écouter le « reporter » pour pouvoir comprendre les informations diffusées. Ainsi, c'est le reportage et le documentaire qui permettent beaucoup plus l'acquisition des connaissances en français selon la fréquence de la pratique de la radio ou de la télévision.



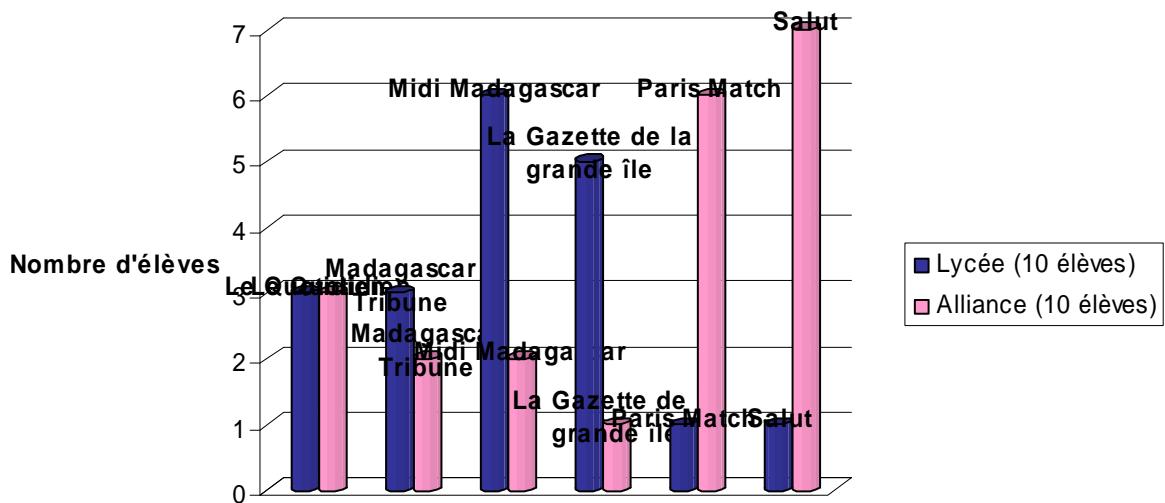
Graphé XV: fréquence de la pratique de la radio et de la télévision par les élèves

D'après ce schéma, la moitié des élèves du public Lycée (5 élèves) écoutent la radio ou la télévision de manière « occasionnelle » alors que la moitié des élèves du public Alliance écoutent « de temps en temps » (5 élèves) et de façon « régulière » (4 élèves) la radio et la télévision. Ce qui montre l'assiduité du groupe Alliance par rapport au groupe Lycée.

Nous pouvons déduire de cette pratique de la radio et de la télévision que ce sont surtout les chaînes qui diffusent des émissions en français qui intéressent davantage le public Alliance.

Quant aux chaînes de télévision, les deux publics regardent les mêmes chaînes mais ne suivent pas les mêmes émissions. Ce qui nous a permis de constater que le public Alliance suit des émissions qui permettent beaucoup plus l'acquisition du français selon une fréquence plus assidue.

Cette pratique de la radio et de la télévision explique la meilleure performance du public Alliance dans les activités relevant de la compétence de la compréhension orale comme le font apparaître les courbes de notes parallèles du compte rendu oral et du débat. Ces courbes n'ont pas de point de jonction, du fait que les notes du groupe Alliance y sont largement supérieures à toutes celles du groupe Lycée.



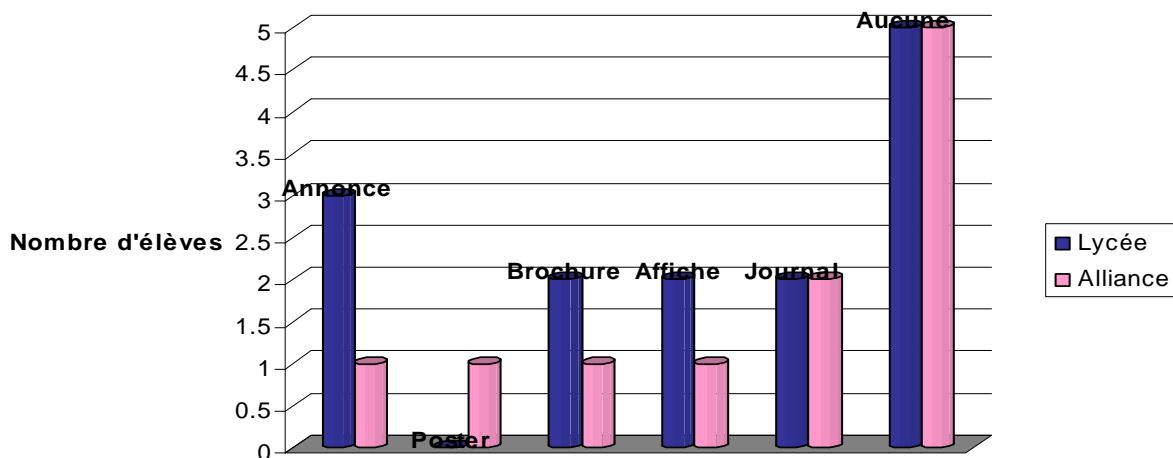
Graphe XVI: les titres de presses lues par les élèves

Cet histogramme nous permet de faire le constat suivant :

- Plus de la moitié des élèves du lycée lit « Midi Madagascar » (6 élèves) et « La Gazette de la Grande Ile » (5 élèves).
- La majeure partie des élèves du public Alliance lit « Paris Match » (6 élèves) et « Salut » (7 élèves).

Ce qui suggère que le public Alliance est attiré par les presses françaises (Paris Match, Salut) qui forment un facteur favorable à l'apprentissage du français. Mais pour le public Lycée, il est attiré par « Midi Madagascar » et « La Gazette de la grande île » dont certains articles sont en malgache et certains en français. Pour les articles en français, ces journaux peuvent favoriser les compétences des élèves en français, mais pas plus que les presses françaises dont tous les articles sont en français.

Ces titres de presses lues par les élèves expliquent que dans le repérage des points significatifs dans un article de journal, le public Alliance ait trouvé le maximum de bonnes réponses.



Graphe XVII: Les activités de club de communication pratiquées par les élèves

Les données du schéma nous permettent de constater que la plupart des élèves qu'ils soient du public Alliance (5 élèves) ou du public Lycée (5 élèves) ne participent à aucune activité de club de communication.

Par ailleurs, trois (3) élèves du public Lycée participent à des rédactions d'annonces et deux (2) élèves des deux publics participent à la rédaction de journal scolaire. Ce résultat nous permet de déduire que si les élèves du public Alliance pratiquent des activités de club de communication, c'est au niveau du lycée et non de l'Alliance Française de Tananarive qu'ils le font. Ainsi, beaucoup de ces élèves ne connaissent pas encore ces moyens d'information (écrits publicitaires) qui jouent un rôle important dans le monde de la communication.

Toujours dans le domaine culturel, il convient de parler de la chanson française et des romans français étant donné qu'ils font partie des moyens de diffusion de culture et aussi d'informations. Les élèves avaient à donner des titres de chansons ou des noms de chanteurs qu'ils connaissent, ainsi que des titres de romans ou des noms d'auteurs qu'ils ont déjà lus. Le tableau suivant nous présente des échantillons de ces chansons et romans français :

Tableau X: les chansons et chanteurs français et les romans et écrivains français connus des élèves

| Publics | Chansons et chanteurs français | Romans et écrivains français |
|----------|--|--|
| Lycée | <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Mon essentiel » : Emmanuel Moire ▪ « Je ne vous oublie pas » : Céline Dion ▪ « Qui saura » : Mike Brant ▪ « Hélène » : Rock Voisine ▪ « Ma philosophie » : Amel Bent ▪ « Et si tu n'existaient pas » : Joe Dassin ▪ « Salut Charlie » : Johnny Hallyday ▪ « Près de toi » : Lorie... | <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Notre-Dame de Paris » : Victor Hugo ▪ « Causerie au coin du feu » : P.M Perrault... |
| Alliance | <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Je ne serais jamais loin de toi » : Laam ▪ « Je n'ai que » : Natacha St Pierre ▪ « Mon essentiel » : Emmanuel Moire ▪ « Champs Elysées » : Joe Dassin ▪ « Le téléphone pleure » : Claude François ▪ « Entre nous » : Chimène Badi ▪ « Rien qu'une larme dans tes yeux » : Mike Brant ▪ « Ne retiens pas tes larmes » : Amel Bent... | <ul style="list-style-type: none"> ▪ « Sosie de l'ombre » : Henri Verne ▪ « Cosette » : Victor Hugo ▪ « Le mystère du flambeau d'argent » ▪ « Au nom du cœur » : Daniel Steel... |

Ces échantillons nous permettent de constater d'une part qu'en matière de lecture et dans les chansons françaises, les élèves ne s'intéressent qu'aux paroles des chansons et aux histoires racontées. C'est pourquoi, ils ont du mal à donner des références comme le nom du chanteur ou le nom de l'écrivain et ce cas concerne les deux publics.

D'autre part, nous pouvons constater qu'ils s'intéressent beaucoup aux chansons et lectures françaises, étant donné que ce ne sont pas seulement les chansons contemporaines (exemple : « mon essentiel » de Emmanuel Moire) qu'ils connaissent mais également les chansons anciennes (comme les celles de Joe Dassin).

Ces chansons ne peuvent qu'améliorer les compétences des élèves en français, surtout les compétences culturelles, dans la mesure où elles véhiculent la culture française.

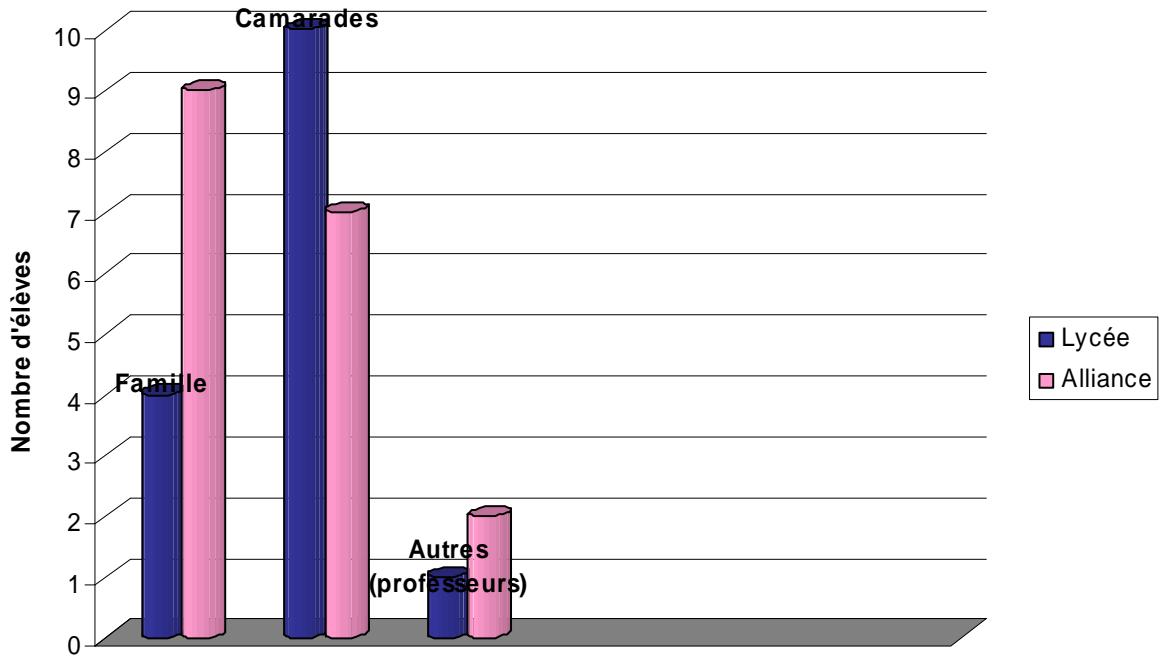
A part leur aspect culturel, les chansons et les lectures peuvent aussi influencer le comportement linguistique des élèves. Il importe alors de parler de l'environnement linguistique des élèves.

1.3. L'entourage sociolinguistique des élèves

Par entourage sociolinguistique, nous entendons l'environnement d'évolution des élèves dans le cadre familial comme dans la société en général.

Ces adolescents qui sont à peu près du même âge proviennent de milieux sociaux différents. Chaque élève a évolué dans un environnement linguistique différent. Par conséquent, chacun a conçu et acquis son savoir selon son entourage.

Pourtant, l'entourage linguistique des élèves ne se limite pas au niveau de la famille mais il peut s'étendre hors de ce cadre quand ils communiquent en français avec d'autres personnes comme, par exemple, leurs camarades.



Graph XVIII: Interlocuteurs en français des élèves

Nous remarquons dans ce schéma que :

- Tous les élèves (10 élèves) du lycée et sept (7) élèves de l'Alliance Française de Tananarive communiquent en français avec leurs camarades en dehors du cours de français
- Neuf (9) élèves du public Alliance et quatre (4) élèves du public Lycée utilisent le français au sein de leur famille.
- Deux (2) élèves du public Alliance et un (1) élève du public Lycée ont comme interlocuteur en français leur professeur.

Ces données nous permettent de déduire que si les élèves du lycée veulent pratiquer le français, ils sont obligés de sortir de la famille pour retrouver leurs camarades. Tandis que pour le public Alliance, à part leurs camarades, les élèves ont encore l'opportunité de parler le français avec leur famille. Ce qui leur constitue un entourage linguistique permanent.

Il nous paraît intéressant alors d'identifier qui sont ces personnes de leur famille avec qui ils communiquent en français.

1.3.1. L'entourage linguistique des élèves dans le cadre familial

Au sein de la famille, les élèves ont comme entourage linguistique leurs parents, leurs frères et leurs sœurs.

Tableau XI-XII: les professions des parents des élèves

| Parents Lycée | Intellectuels cadres | Monde des affaires | Salariés | Sans professions | Sans réponses |
|-------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------|---------------------|------------------|
| Pères | 4 | 3 | 2 | 0 | 1 |
| Mères | 1 | 2 | 5 | 2 | 0 |
| Total | 5/20 (25%) | 5/20 (25%) | 7/20(35%) | 2/20 (10%) | 1/20(5%) |

| Parents Alliance | Intellectuels cadres | Monde des affaires | Salariés | Sans professions | Sans réponses |
|----------------------------|-------------------------|-----------------------|-----------|---------------------|------------------|
| Pères | 5 | 3 | 0 | 0 | 2 |
| Mères | 6 | 2 | 2 | 0 | 0 |
| Total | 11/20 (55%) | 5/20 (25%) | 2/20(10%) | 0/20 (0%) | 2/20 (10%) |

A travers la profession des parents des élèves du public Lycée, nous pouvons déduire que la moitié d'entre eux (5 élèves) sont issus d'une famille à faible revenu car presque la moitié des parents sont des salariés (2 pour les pères et 5 pour les mères).

Dans le terme « salariés », nous avons regroupé : artisan, cultivateur, agent de sécurité...

Nous déduisons à partir de la profession des parents des élèves du public Alliance que la moitié d'entre eux (6 élèves) sont issus d'une famille d'un niveau de vie aisés, car la moitié des parents (5 pour les pères et 6 pour les mères) sont des intellectuels cadres.

Nous avons regroupé dans « intellectuels cadres » : médecins, professeurs, bureaucrates, militaires...

En résumé, les élèves du public Alliance sont presque tous issus de familles aisées ; ce qui n'est pas le cas pour la plupart des élèves du lycée. Ce qui se vérifie par le fait que les élèves du public Alliance paient des frais de scolarité, car leurs parents en ont les moyens, alors que les élèves du lycée viennent de familles à faibles revenus.

Nous ne nous sommes pas limitées à la profession des parents des élèves mais nous nous sommes aussi renseignés sur le niveau d'études de leurs parents ainsi que de leurs frères et sœurs.

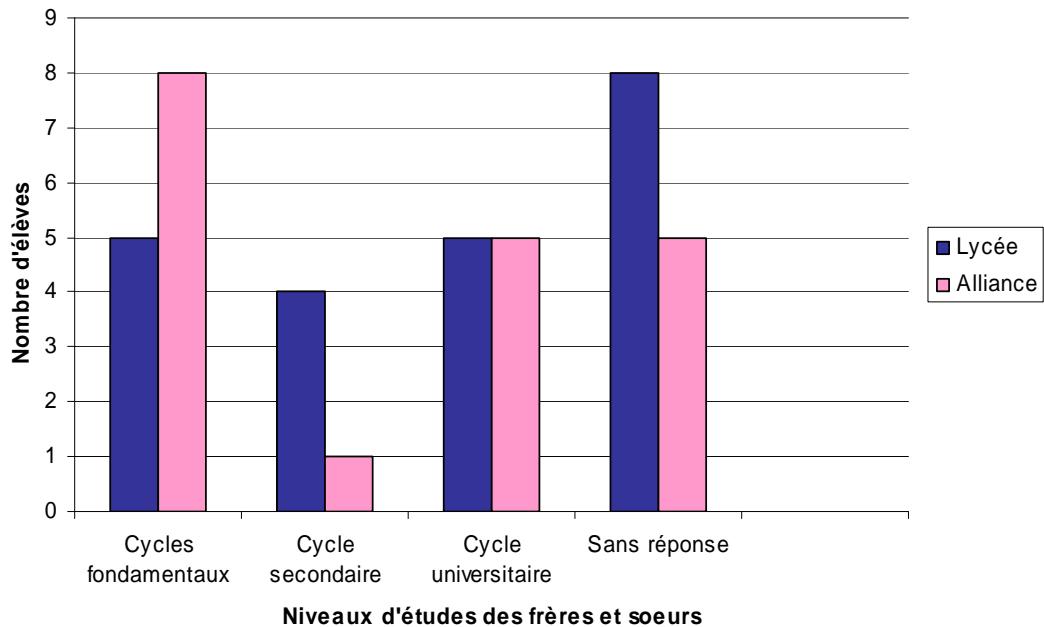
Tableau XIII-XIV: niveau d'études des parents des élèves

| Parents Lycée | Cycles fondamentaux | Cycle secondaire | Cycle universitaire | Sans réponse |
|-------------------------|---------------------|------------------|---------------------|--------------|
| Pères | 0 | 1 | 4 | 5 |
| Mères | 0 | 4 | 1 | 5 |
| Total | 0/20 (0%) | 5/20 (25%) | 5/20 (25%) | 10/20 (50%) |

| Parents Alliance | Cycles fondamentaux | Cycle secondaire | Cycle universitaire | Sans réponse |
|----------------------------|---------------------|------------------|---------------------|--------------|
| Pères | 0 | 1 | 6 | 3 |
| Mères | 0 | 1 | 7 | 2 |
| Total | 0/20 (0%) | 2/20 (10%) | 13/20 (65%) | 5/20 (25%) |

D'après ces tableaux, les parents des élèves du public Lycée qui ont suivi des études secondaires et universitaires n'ont pas atteint la moitié (5 pour le cycle secondaire et 5 pour le cycle universitaire).

D'autre part, le nombre élevé des parents des élèves du public Alliance qui ont suivi des études universitaires (6 pour les pères et 7 pour les mères) nous montre que la plupart de ces élèves vivent dans des familles d'un niveau intellectuel, culturel et linguistique élevé, ce qui donne la chance aux élèves d'être bien entourés linguistiquement.



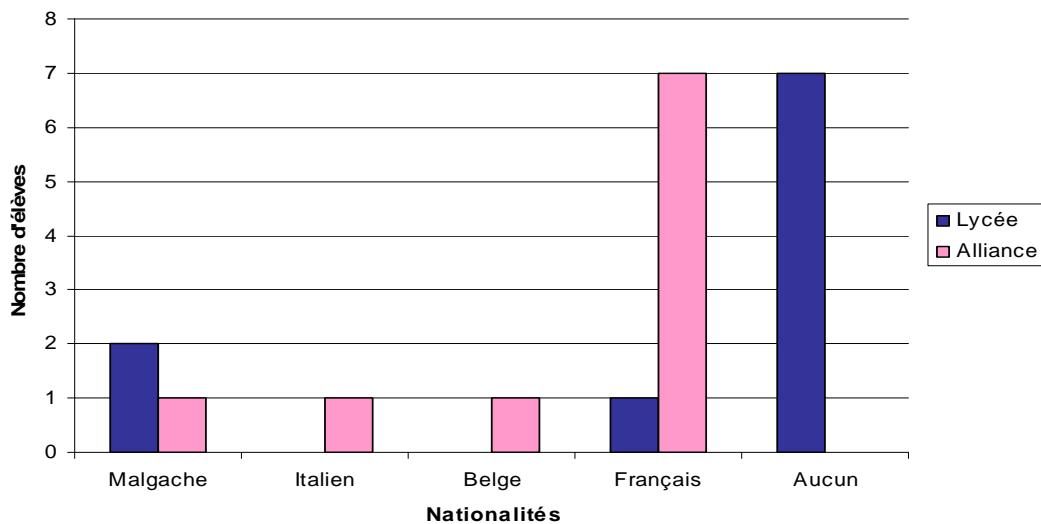
Graphique XIX: Niveau d'études des frères et sœurs des élèves

Etant donné que nos publics enquêtés sont constitués par des lycéens, le fait d'avoir des frères et sœurs universitaires peut garantir un entourage favorable pour leur apprentissage même s'ils ne sont que cinq (5) pour le public Lycée comme pour le public Alliance.

Nous remarquons aussi que beaucoup d'élèves n'ont pas donné de réponse, qu'ils soient du public Alliance ou du public Lycée. Ce qui pourrait être lié à la pudeur ou bien ces élèves n'ont pas de frères et sœurs.

1.3.2. L'entourage linguistique des élèves hors du cadre familial

A part leurs camarades, les correspondants en français des élèves peuvent aussi faire partie de leur entourage linguistique hors du cadre scolaire.



Graphique XX: Nationalités des correspondants en français des élèves

D'après ce schéma, la plupart des élèves (7 élèves) du public Lycée n'ont pas de correspondants en français alors que la plupart des élèves (7 élèves) du public Alliance ont des correspondants de nationalité française. Ce qui constituent un entourage favorable au public Alliance pour acquérir des connaissances en français au plan culturel comme au plan linguistique.

En somme, les élèves du public Alliance ont des entourages linguistique et culturel favorables à l'apprentissage du français. C'est pourquoi, ils ont de meilleurs résultats dans le test notamment dans les activités de l'oral à savoir le débat, le compte rendu oral. Mais hors de ce cadre familial, les élèves peuvent aussi pratiquer le français à l'oral avec leurs camarades et à l'écrit par le biais des correspondances en français. Ainsi, pour le public Alliance, grâce à la correspondance avec des Français, les élèves ont l'occasion d'utiliser le français à l'écrit. De cette façon, leur performance en résumé et en compte-rendu écrit est encore meilleure par rapport au public Lycée bien que la formation qu'ils ont reçue à l'Alliance Française de Tananarive accorde peu d'importance à l'aspect écrit de la langue.

Les données que nous avons recueillies sur l'environnement d'apprentissage des élèves hors du cadre scolaire et sur le milieu d'où ils viennent nous ont permis d'expliquer certains points des données de la comparaison. En effet, nous avons pu déduire que les deux publics enquêtés n'adoptent pas les mêmes méthodes

d'apprentissage, ce qui donne aussi des résultats différents sur leurs performances en français. Pourtant, ils utilisent tous les deux des documents écrits comme supports de l'apprentissage. Ainsi, ils ont les mêmes performances sur les activités de la compréhension écrite.

Plus loin, les informations que nous avons obtenues sur leur entourage socioculturel nous ont permis de déduire que le groupe Alliance est constitué par des élèves qui évoluent dans un cadre sociolinguistique favorable à l'apprentissage du français de par la famille dont ils sont issus et de par leurs fréquentations. C'est pourquoi ils réussissent dans toutes les activités du test notamment celles qui relèvent des compétences de l'oral.

Enfin, sur le plan culturel, la pratique des médias et la participation à des activités socioculturelles mettent directement les élèves en contact avec la langue et la culture françaises.

Ainsi, les compétences du français de ces élèves résultent de leur environnement d'apprentissage hors du cadre scolaire ainsi que du milieu dans lequel ils évoluent. Mais le type de formation qu'ils ont reçu ne manque pas non plus d'avoir des impacts sur leurs compétences en français. Il nous importe alors de trouver des explications des données de la comparaison à travers les facteurs qui sont endogènes aux systèmes de formation d'où ils sont issus.

II. Les facteurs endogènes aux deux formations

Nous entendons par facteurs endogènes aux formations tout ce qui relève de l'enseignement/apprentissage du français selon les deux systèmes de formation dont le lycée et l'Alliance Française de Tananarive.

2.1. Le français enseigné

L'analyse des deux systèmes (Alliance Française de Tananarive et Lycée) d'où sont issus nos deux publics nous a permis de constater qu'à l'Alliance Française de Tananarive, 90% de la formation est occupé par le français oral alors qu'au lycée, l'activité de l'oral n'atteint pas la moitié des activités proposées dans le programme officiel. Ces statuts différents du français ont un impact sur les compétences des élèves en français ; c'est pourquoi, nous avons vu que les élèves des deux publics n'ont pas les mêmes performances, notamment en « compte rendu oral ». Ce sont

les compétences de l'oral qui interviennent dans l'activité de compte-rendu oral ; c'est pourquoi le public Alliance surpasse largement le public Lycée.

Ensuite, concernant le statut même du français enseigné, au lycée, le statut du français en tant que matière est équivoque car il est placé entre langue maternelle et langue étrangère. Ce qui peut avoir un impact négatif sur l'enseignement/apprentissage, car même les professeurs pourraient avoir du mal à appréhender la matière qu'ils enseignent. Les performances du groupe Lycée sur les activités de l'écrit en seraient le fruit, dans la mesure où, si ce groupe a eu la même performance que le groupe Alliance sur les activités de la compréhension écrite, l'expression écrite devait aussi donner le même résultat étant donné qu'il s'agit toujours du domaine de l'écrit. Mais ce n'est pas le cas.

D'autre part, concernant les méthodes du français adoptées au lycée, elles sont surtout destinées à l'enseignement/apprentissage du français langue maternelle, alors qu'à Madagascar, le français ne pourrait pas être considéré comme une langue maternelle, étant donné que nous avons le malgache qui occupe le premier rang parmi les langues de communication dans la vie quotidienne à Madagascar. Ainsi, ces méthodes ne sont pas adaptées aux élèves malgaches.

Plus loin, sous son statut en tant que matière enseignée au lycée, le français est non seulement une langue de communication mais elle vise également le développement intellectuel. Ainsi, son aspect communicationnel n'est pas privilégié. Et par évidence, le public Lycée ne réussit pas plus que le groupe Alliance dans les interactions orales comme le débat.

Toutefois, à l'Alliance Française de Tananarive, le français est clairement enseigné en tant que langue étrangère. Et étant donné que beaucoup de Malgaches ne savent pas encore communiquer en français, ce statut du français enseigné convient aux Malgaches. C'est pourquoi, le groupe Alliance a une meilleure performance dans toutes les activités du test.

Ensuite, la plupart des supports utilisés sont des dialogues interprétant des situations courantes de la vie quotidienne qui, de ce fait, se rapprochent beaucoup plus de la réalité quotidienne par rapport au texte. Ainsi, les élèves n'ont pas beaucoup de difficultés à réemployer ce qu'ils ont appris. De ce fait, le public Alliance est plus fluide en français oral par rapport au public Lycée.

2.2. Les élèves

Si nous parlons des élèves à qui sont destinées les formations, nous avons vu que les élèves du Lycée constituent un public captif alors que ceux de l'Alliance Française de Tananarive forment un public volontaire. Ainsi, le public Alliance a beaucoup plus de motivation à apprendre le français, car si ces élèves adhèrent à l'Alliance Française de Tananarive, c'est pour apprendre le français. Ainsi, ils ont beaucoup plus de motivation que le public Lycée.

Ensuite, concernant la fréquence de fréquentation de l'école, les lycéens vont au lycée tous les jours ouvrables c'est-à-dire du Lundi au Vendredi. Ce qui signifie que leur environnement d'apprentissage en classe leur est habituel. Autrement dit, les mêmes élèves se rencontrent tous les jours sur un même lieu. Alors qu'en étudiant à l'Alliance Française de Tananarive, ces lycéens côtoient d'autres personnes qu'ils ne rencontrent que deux fois par semaine au maximum. Ce qui leur crée un environnement d'apprentissage plus changeant donc plus stimulant.

D'autre part, concernant leur niveau en français, les élèves du lycée forment un groupe hétérogène, étant donné que ce n'est pas la seule matière étudiée. Les élèves n'ont donc pas les mêmes rythmes d'apprentissage et l'enseignement peut être trop lent pour les uns mais trop accéléré pour les autres. Tandis que pour l'Alliance Française de Tananarive, le groupe est homogène grâce au test de niveau que les élèves ont subi. Ainsi, tous les élèves pourraient suivre le même rythme pour l'enseignement comme pour l'apprentissage. C'est pourquoi, certaines courbes représentatives du groupe Alliance (exemple : l'évaluation de l'expression orale) suggèrent un certain équilibre entre les notes des élèves en formant presque une ligne droite parallèle à l'axe des abscisses, alors que les courbes Lycées ont tendance à donner des lignes brisées (exemple : l'évaluation de l'expression orale).

Enfin, nous avons vu que l'effectif des élèves au lycée est compris entre quarante et cinquante. Ce qui est très élevé par rapport à celui de l'Alliance Française de Tananarive qui est de vingt au maximum. Cela pourrait constituer un obstacle à l'enseignement/apprentissage dans la mesure où d'un côté, ce fait ne permet pas au professeur de sentir la présence de chacun de ses élèves, de connaître leurs problèmes et d'évaluer leurs participations. Et d'un autre côté, il ne permet pas non plus à tous les élèves de participer aux activités proposées par le professeur, surtout quand elles se font à l'oral. Ainsi, le contact entre professeur et élève n'est pas bien établi. En revanche, pour le groupe Alliance, puisque

l'enseignement favorise la communication, chacun des élèves a l'occasion de s'exprimer et d'exposer ses idées. Et de son côté, le professeur a aussi l'occasion de connaître chacun de ses élèves, de les comprendre et de les corriger. Ce qui donne, par la suite, un bon résultat.

2.3. Les professeurs

Quant aux professeurs, nous savons que certains professeurs du lycée donnent aussi des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive. Ce qui fait que leur qualification (diplôme) ne doit pas entraîner une différence entre les compétences des élèves. Mais, concernant leur encadrement, les professeurs du lycée rencontrent des difficultés dans leur profession car à part le CPE organisé par les professeurs de chaque matière, ils ne bénéficient pas d'autres formations à leur profession.

En revanche, les professeurs de l'Alliance Française de Tananarive ont l'occasion d'améliorer et d'actualiser leurs méthodes de travail grâce aux différentes formations pédagogiques dont ils bénéficient chaque année. Ainsi, il n'est pas étonnant que la formation dispensée par ces deux types de professeurs donne aussi deux types de formés c'est-à-dire deux types de publics n'ayant pas les mêmes performances sur les compétences du français. Et avec leurs méthodes, les professeurs bénéficient aussi d'outils didactiques suffisants et variés pour transmettre les connaissances aux élèves.

En somme, si les données de la comparaison suggèrent que le public Alliance a une meilleure compétence en français par rapport au public Lycée, le type de formation que les deux publics ont reçue en donne en partie l'explication.

CONCLUSION GENERALE

Un travail de recherches mené à terme doit aboutir à des résultats qui visent à faire progresser des connaissances.

En effet, si nous avons effectué ce travail, c'est dans le but de vérifier si « les lycéens qui suivent des cours à l'Alliance Française ont une meilleure compétence en français ».

De ce fait, le présent mémoire a pour raison d'être la comparaison des compétences en français des lycéens qui suivent des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive et des lycéens qui n'assistent pas à ces cours, afin de pouvoir déduire le rapport existant entre l'enseignement/apprentissage du français au lycée et celui de l'Alliance Française de Tananarive.

Ainsi, nous avons vu dans la première partie de ce travail que l'Alliance Française de Tananarive et le lycée forment deux systèmes différents de formation de par le statut du français enseigné et les moyens pédagogiques utilisés. En effet, si le français enseigné au lycée a un double statut à savoir celui de matière et celui de langue d'enseignement, l'Alliance Française de Tananarive enseigne le Français Langue Etrangère.

Et pour découvrir si ces deux systèmes peuvent se compléter ou non, nous avons procédé à une comparaison des échantillons représentatifs des élèves issus de ces deux systèmes par le biais de tests conçus pour mesurer la compétence en français de ces élèves.

Nous avons vu à travers les données recueillies de cette comparaison que les deux groupes d'échantillons n'ont pas les mêmes performances dans les quatre grandes compétences du français (la compréhension orale, l'expression orale, la compréhension écrite et l'expression écrite).

D'autre part, un questionnaire a été confectionné dans le but d'établir le profil socioculturel et de déterminer l'environnement d'apprentissage de ces élèves hors du cadre scolaire. Ce qui nous a permis de donner des explications sur les données de la comparaison.

L'aboutissement de ce travail nous permet de conclure que dans la mesure où le groupe Alliance a toujours eu de meilleures performances dans

toutes les compétences du français, les lycéens qui suivent des cours à l'Alliance Française de Tananarive ont une meilleure compétence en français. Ainsi, notre hypothèse de recherche est vérifiée.

BIBLIOGRAPHIE

➤ **Dictionnaire**

- G. STORA (sous la responsabilité de), J.P.MEVEL (rédacteur en chef). *Dictionnaire Hachette*. Edition Illustré 2003.
- P.MERLET, A.BERES (sous la direction de). *Dictionnaire Le Petit Larousse Grand format 2003*. Collection LAROUSSE/VUEF 2002.

➤ **Ouvrages spécialisés**

- G. DE LANDSHEERE. *Introduction à la recherche pédagogique*. Armand collin-Bourrelier
- T.L. KELLEY. *Scientific Method*. Columbus. Ohio state univ. 1929
- R. ZAZZO. *L'examen psychologique de l'enfant*. Neuchâtel, Delachaux et Niestlé1960
- D. COSTE, E. ROULET, N. CHOMSKY... *La Pédagogie du français langue étrangère*. A. ALI BOUACHA (sélection et introduction de). Pratique pédagogique. Edition Hachette 1978
- F. DEBYSER, D. COSTE, C. STOURDZE...*Guide pédagogique pour le professeur de français langue étrangère*. A. REBOULLET (sous la direction de). Pratique pédagogique. Edition Hachette 1971
- J. CORTES, L. PORCHER, H. BESSE...*Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*. J. CORTES (collection dirigée par). Ecole Normale Supérieure de St Cloud. Crédif. Didier 1987
- E. BAUTIER, D. COSTE, R. GALISSON...*Lignes de force du renouveau actuel en didactique des langues étrangères*. R. GALISSON (collection dirigée par). Didactique des langues étrangères. Remembrement de la pensée méthodologique. CLE International. Paris 1980
- F. DEBYSER, P. LE GOFFIC, H. BESSE...*Le niveau 2 dans l'enseignement du français langue étrangère*. R. NATAF (sous la direction de). Pratique pédagogique. Hachette 1972
- IPAM. *Enseigner le français au collège et au lycée*. Edicef 1996

-Revues et ouvrages de référence

- M. GARRIGUES (numéro spécial coordonné par). *Le français dans le monde. Nouvelle technologie et apprentissage des langues. Recherche et Applications.* Août - Septembre 1988
- A. CHAUVET. *Référentiel des contenus d'apprentissage du FLE en rapport avec les six niveaux du conseil de l'Europe.* I. NORMAND, S. ERLICH (coordonné par). A l'usage des enseignants du FLE. Réalisé pour l'Alliance Française de Paris. Février 2004
- *Programme officiel du lycée*
- *Répertoire 2006 de l'Alliance Française*
- *TCF*
- *Le CIEP de A à Z.* Juillet 2005
- *Grille de niveaux*

➤ Documents sur Internet

- www.alliancefr.mg
- www.alliancefr.org

ANNEXES

Annexe I : Les documents de référence pour l'identification des points de comparaison

- Le Programme officiel du lycée

Les objectifs de la matière :

Classe de Seconde :

Une langue est à la fois objet d'étude, instrument de communication, moyen d'accès au savoir et à la culture, moyen de formation.

Aussi, son enseignement/apprentissage doit-il amener l'élève à :

- Communiquer oralement et par écrit ;
- Développer ses compétences langagières ;
- Se familiariser au discours littéraire, scientifique...
- Se servir de la langue à des fins diverses.

Classe de Première :

Une langue est à la fois objet d'étude, instrument de communication, moyen d'accès au savoir et à la culture, moyen de formation.

Aussi, son enseignement/apprentissage doit-il amener l'élève à :

- Communiquer oralement et par écrit ;
- Développer ses compétences langagières ;
- Se familiariser au discours littéraire, scientifique...
- Se servir de la langue à des fins diverses.

Classe Terminale :

Une langue est à la fois objet d'étude, outil de communication, moyen de formation et de culture.

Aussi, l'enseignement/apprentissage du français vise-t-il à :

- Consolider la connaissance de la langue par l'élève
- Développer la compétence de communication de l'élève
- Contribuer à la formation littéraire et scientifique de l'élève
- Contribuer à l'enrichissement de la culture générale de l'élève

- Contribuer à l'épanouissement de la personnalité de l'élève

➤ Le référentiel européen

Les savoir-faire généraux :

Niveau A1 :

A l'issu du niveau A1, l'apprenant doit être capable de :

- Répondre à des questions simples sur lui-même, l'endroit où il vit, les gens qu'il connaît et les choses qu'il a, et en poser ;
- Intervenir avec des énoncés simples dans les domaines qui le concernent ou qui lui sont familiers, et y répondre également.

Et notamment :

- Saluer de manière simple
- Dire oui, non, excusez-moi, s'il vous plaît, pardon
- Faire un achat simple (en utilisant la gestuelle)
- Dire et demander le jour, l'heure et la date
- Remplir un formulaire simple (nom, adresse, nationalité, état-civil)
- Ecrire une carte postale simple

Niveau A2 :

A l'issu du niveau A2, l'apprenant doit être capable de :

- Utiliser les formes quotidiennes de politesse et d'adresse
- Accueillir quelqu'un, lui demander de ses nouvelles et réagir à la réponse
- Mener à bien un échange très court
- Répondre à des questions sur ce qu'il fait professionnellement et pour ses loisirs et en poser de semblables
- Inviter et répondre à une invitation
- Discuter de ce qu'il veut faire, où, et faire les arrangements nécessaires
- Faire une proposition et en accepter une
- Mener à bien un échange simple dans un magasin, un bureau de poste ou une banque
- Se renseigner sur un voyage
- Utiliser les transports en commun : bus, train, taxis
- Demander des informations de base
- Demander son chemin et l'indiquer
- Acheter des billets

- Fournir les produits et les services nécessaires au quotidien et les demander
- Lancer, poursuivre et clore une conversation simple à condition qu'elle soit en face à face
- Se débrouiller dans des échanges simples et courants sans effort excessif
- Se faire comprendre pour échanger des idées et des informations sur des sujets familiers dans des situations quotidiennes prévisibles, à condition que l'interlocuteur l'aide
- Communiquer sur des sujets élémentaires à condition de pouvoir demander de l'aide pour exprimer ce qu'il veut
- Exprimer ses impressions en termes simples
- Faire une longue description des données quotidiennes de son environnement comme les gens, les lieux, une expérience professionnelle ou académique
- Décrire des activités passées et des expériences personnelles
- Décrire des occupations quotidiennes et des habitudes
- Décrire des projets et leur organisation
- Expliquer ce qu'il aime ou n'aime pas
- Faire une description simple et courte d'évènements et d'activités
- Décrire des objets et animaux familiers
- Utiliser une langue descriptive simple pour parler brièvement d'objets et de choses qu'il possède et les comparer

Niveau B1 :

A l'issu du niveau B1, l'apprenant doit être capable de :

- Suivre les points principaux d'une discussion assez longue à son sujet (à condition que la diction soit claire et la langue standard)
- Donner ou solliciter des avis et opinions dans une discussion informelle entre amis
- Poursuivre une conversation ou une discussion
- Se débrouiller dans une situation imprévue dans les transports en commun
- Faire face à l'essentiel de ce qui peut arriver lors de l'organisation d'un voyage chez un voyagiste ou au cours d'un voyage

- Intervenir sans préparation dans des conversations sur des sujets familiers
- Faire une réclamation
- Prendre des messages sur des demandes de renseignements
- Expliquer une difficulté
- Apporter l'information concrète exigée dans un entretien ou une consultation (mais avec une précision limitée)
- Expliquer pourquoi quelque chose pose problème
- Donner son opinion sur une nouvelle, un article, un exposé, une discussion, un entretien, un documentaire et répondre à des questions de détail complémentaire ; les résumer
- Mener à bien un entretien préparé en vérifiant et confirmant l'information
- Décrire comment faire quelque chose et donner des instructions détaillées
- Echanger avec une certaine assurance une grande quantité d'informations factuelles sur des questions habituelles ou non dans son domaine

Niveau B2 :

A l'issue du niveau B2, l'apprenant doit être capable de :

- Rendre compte de ses opinions et les défendre au cours d'une discussion en apportant les explications appropriées, des arguments, des commentaires
- Développer un point de vue sur un sujet en soutenant les avantages et les inconvénients des différentes options
- Construire une argumentation logique
- Développer une argumentation en défendant ou en accablant un point de vue donné
- Exposer un problème en signifiant clairement que le partenaire de la négociation doit faire des concessions
- S'interroger sur les causes, les conséquences, les situations hypothétiques
- Prendre une part active dans une discussion informelle dans un contexte familial : faire des commentaires, exprimer clairement un point de vue, évaluer les choix possibles, faire des hypothèses et y répondre

- Parler avec naturel, aisance et efficacité
- Prendre l'initiative de la parole, prendre son tour de parole au moment voulu et clore la conversation lorsqu'il faut
- Utiliser des phrases toutes faites pour gagner du temps et garder son tour de parole en préparant ce que l'on va dire
- S'adapter aux changements de sens, de style et d'insistance dans une conversation
- Corriger les fautes qui ont débouché sur les malentendus
- Donner un feed-back et une suite aux déclarations et aux déductions des autres locuteurs et, ce faisant, de faciliter l'évolution de la discussion
- Utiliser une variété de mots de liaison efficacement pour indiquer le lien entre les idées
- Soutenir systématiquement une argumentation qui met en valeur les points significatifs et les points secondaires pertinents
- Exposer une demande de dédommagement en utilisant un discours convaincant et des arguments simples afin d'obtenir satisfaction
- Enoncer clairement les limites d'une concession

Niveau C1 :

A l'issue du niveau C1, l'apprenant doit être capable de :

- S'exprimer avec aisance et spontanéité presque sans effort
- Avoir une bonne maîtrise d'un répertoire lexical large dont les lacunes sont facilement comblées par des périphrases
- Choisir une expression adéquate dans un répertoire disponible de fonctions du discours pour introduire ses commentaires afin de mobiliser l'attention de l'auditoire ou de gagner du temps
- Produire un discours clair, bien construit et sans hésitation qui montre l'utilisation bien maîtrisée des structures, des connecteurs et des articulateurs

Niveau C2 :

A l'issue du niveau C2, l'apprenant doit être capable de :

- Transmettre les subtilités de sens avec précision en les utilisant, avec une raisonnable exactitude, une gamme étendue de modalisateurs
- Avoir une bonne maîtrise des expressions idiomatiques et familiers accompagnée de la conscience des connotations

- Revenir en arrière et reformuler une difficulté sans heurts de sorte que l'interlocuteur s'en aperçoive à peine.

Annexe II : Le questionnaire

- 1) En dehors du cours de français en classe, quelles activités pratiquez-vous pour acquérir des connaissances en français
 - Travail de groupe
 - Travail personnel
 - Elaboration de fiches (de lecture, de leçons...)
 - Constitution d'un répertoire (de vocabulaire)
 - Autres :
- 2) Vous arrive-t-il de suivre des émissions radiophoniques ou télévisées en français ? si oui, veuillez préciser :
 - Sur quelle(s) chaîne(s) :
 - RFI
 - MaFM
 - Rdj
 - RDB
 - RTA
 - TVPlus
 - TVM
 - Autres :
 - Quel(s) type(s) d'émissions :
 - Journal parlé
 - Documentaire
 - Reportage
 - Autres :
 - Selon quelle fréquence :
 - Régulière
 - De temps en temps
 - Occasionnelle
- 3) Quels documents en français utilisez-vous pour améliorer votre connaissance du français ?
 - Des livres

- Des enregistrements
- Des CDs
- Des logiciels
- Autres :

4) Aimez-vous lire en français ? si oui, donnez quelques titres de livres et noms d'auteurs que vous lisez :

- Titres :
 -
 -
 -
 -
- Auteurs :
 -
 -
 -
 -

5) Aimez-vous lire des journaux, des revues ou des magazines en français ? si oui, veuillez donner quelques titres que vous lisez habituellement :

-
-
-
-

6) Aimez-vous la chanson française ? si oui, pouvez-vous citer :

- Des titres de chansons :
 -
 -
 -
 -
- Des noms de chanteurs :
 -
 -
 -
 -

7) Avez-vous des correspondants qui parlent français ? si oui, veuillez préciser leur nationalité :

.....
.....

8) Vous arrive-t-il de communiquer en français en dehors du cours de français ? si oui, veuillez préciser avec qui :

- Des membres de la famille
- Des camarades
- Autres :

9) Participez-vous à des activités de clubs de communication ? si oui, pouvez-vous préciser dans la liste suivante ces activités :

- Rédaction de journal du lycée
- Rédaction d'une annonce
- Construction d'un poster
- Construction d'une affiche
- Fabrication d'une brochure

10)Participez-vous à des activités socioculturelles ? si oui, dites lesquelles des suivantes :

- Atelier théâtre
- Chorale
- Atelier danse
- Atelier d'écriture
- Atelier de lecture
- Autres :

11)Quelle est la profession de vos parents ?

- Père :
- Mère :

12)Quelle(s) étude(s) ont-ils faite(s) ?

- Père :
- Mère :

13)Avez-vous des frères et sœurs ? si oui,

- Quel est leur niveau d'études ?
 - Frère(s) :

- Sœur(s) :
- Quelle est leur profession ?
 - Frère(s) :
 - Sœur(s) :

Annexe III : Les outils de comparaison

- **Un repérage de points significatifs dans un extrait d'article de journal :**

LE NUAGE RADIOACTIF EST PASSE AU-DESSUS DE LA France

Le gouvernement tente d'apaiser la polémique sur les effets de l'accident de Tchernobyl

La France a bien été survolée par un nuage radioactif après la catastrophe nucléaire de Tchernobyl ! Les experts ajoutent cependant que cela était sans danger pour la population.

L'insuffisance des informations diffusées étant dénoncée de divers côtés, le gouvernement a finalement décidé la mise en place d'une « structure interministérielle d'information ».

L'accident aurait fait quatre victimes, selon les autorités soviétiques. La situation serait maîtrisée mais, « jusqu'à ce jour, il existait une possibilité théorique de catastrophe », a reconnu un responsable à Moscou.

Maurice ARVONNY, Rogers CANS, Marcel SCOTTO et Franck NOUCHI.

ss

Soulignez les points significatifs dans cet article de journal.

- **Une étude de texte littéraire (un poème)**

Le Pont Mirabeau

Sous le pont Mirabeau Coule la Seine

Et nos amours

Faut-il qu'il m'en souvienne

La joie venait toujours après la peine

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

Les mains dans les mains restons face à face
Tandis que sous
Le pont de nos bras passe
Des éternels regards l'onde si lasse

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

L'amour s'en va comme cette eau courante
L'amour s'en va
Comme la vie est lente
Et comme l'Espérance est violente

Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure

Passent les jours et passent les semaines
Ni temps passé
Ni les amours reviennent
Sous le pont Mirabeau coule la Seine
Vienne la nuit sonne l'heure
Les jours s'en vont je demeure
Guillaume APOLLINAIRE, Alcools, 19

Col. GALLIMARD.

Compréhension du texte

1. Le souvenir évoqué dans ce poème est-il heureux ? justifiez à l'aide d'un passage dans le texte.
2. Qui peut être le « je » du poème ?
3. Qui est inclus dans le « nous » ?
4. Qu'a-t-il pu arriver au couple ? justifiez à l'aide d'un passage dans le texte.

Analyse de styles

1. Quelle(s) figures de style reconnaissiez-vous dans ce poème ? donnez un exemple.
2. Que représentent « la nuit » et « le jour » dans ce poème ?
3. Pourquoi le mot « Espérance » a-t-il une majuscule ? quelle attente représente-t-il ?
4. Relevez les champs lexicaux du temps et du mouvement.

➤ **Une étude de texte argumentatif**

Les fonctions de la presse

Le service, ou plutôt l'ensemble des services que la presse rend au public, est difficile à préciser. Les fonctions sociales de la presse sont multiples : la diversité de ses organes ; la variété de leur audience ; la confusion de leur contenu (au plan du moins de sa signification pour le lecteur) accroissent la difficulté de les définir. L'analyse des services rendus par la lecture d'une publication est aussi peut-être artificielle, car les différentes fonctions sont naturellement complémentaires : on ne lit pas un journal pour se distraire ou s'informer mais on se distrait et on s'informe en lisant.

La première fonction de la presse est naturellement l'information, c'est à dire la transmission, l'explication et le commentaire des nouvelles au double niveau de la petite et de la grande actualité. Mais le champ d'information de la presse, qui est en principe illimité est, en réalité, considérablement restreint d'abord par la curiosité du public qui ne se porte pas également sur tous les aspects de la vie du monde, mais aussi par la nature même du journalisme qui, pour beaucoup, reste encore descriptif du superficiel, du pittoresque, de l'accidentel. Un journal doit non pas instruire son lecteur, mais l'intéresser, et la vieille formule des écoles du journalisme américain ; « un chien mord un homme, ce n'est pas une nouvelle ; un homme mord un chien : c'est une nouvelle », est assez révélatrice à ce sujet. De plus, et sans vouloir débattre de la question de l'objectivité du journalisme, il convient d'évoquer, au moins, les déformations que l'instrument de transmission de nouvelles qu'est le journal fait obligatoirement subir aux informations qu'il livre, par le seul fait de leur sélection et de leur mode de présentation dans le corps du journal.

De cette fonction traditionnelle d'information dérive celle de la documentation. La rapidité de l'évolution du monde moderne rend vite dépassés les ouvrages de

type encyclopédique ou les bilans présentés par les livres sur les sujets qu'ils traitent ; la presse contemporaine se voit donc de plus en plus confier, en fait, le rôle de remise à jour des connaissances que sa périodicité lui permet de remplir plus facilement que le livre dont les rééditions sont toujours irrégulières et aléatoires et l'audience plus limitée. Cette fonction de documentation est plus spécialement réservée à la presse technique et spécialisée, mais elle conduit de plus en plus fréquemment la presse d'information générale, y compris les quotidiens, à publier des articles ou des documents destinés, en fait, à être conservés. La presse devient de plus en plus un instrument de référence documentaire.

Le divertissement est la troisième des grandes fonctions de la presse : en soi déjà la lecture est une activité de divertissement. Ainsi, l'enquête sur l'audience de dix grands régionaux français montre que 90% des lecteurs considèrent la lecture de leur quotidien comme une occasion de détente. Mais par ses rubriques de jeux, par ses rubriques de lectures romanesques (romans feuilleton et bandes dessinés, récits et reportages exotiques ou sentimentaux) mais aussi ses rubriques d'échos, voire par ses récits de faits divers, la presse cherche aussi à distraire plus directement son lecteur. L'illustration elle-même n'a que rarement valeur purement informative et reste, pour l'essentiel image.

La lecture de la presse aide aussi à l'intégration de l'individu dans le corps social. La lecture du journal est une sorte de dialogue avec le monde. Elle brise l'isolement de l'individu ; elle est par excellence un acte de participation.

Ainsi, par les différentes fonctions qu'elle remplit, la presse est un véritable service public.

Pierre ALBERT, La presse

Col. « Que sais-je ? »

Schéma argumentatif du texte

1. Sur quelles signes se trouve la thèse de l'auteur (numéros de lignes) ?
2. Repérez dans le texte les arguments de l'auteur suivis de ses exemples (numéros de lignes) ?
3. Sur quelle ligne commence la conclusion dans ce texte (numéro de ligne) ?

Résumé de texte

Résumez le texte au quart de sa longueur.

Annexe V : Des échantillons des travaux des élèves sur le résumé de texte argumentatif

Résumé 1

La presse a ses diverses fonctions dans la vie de la société. Elle informe les gens de ce que se passe autour d'eux, c'est pourquoi les nouvelles dans les revues doivent être toujours intéressantes pour plus satisfaire les lecteurs. Elle est aussi une source de documentation puisqu'elle stocke tous les jours les nouvelles qui avaient lieu dans un pays ou une région, ou une ville... Mais elle est aussi une source de divertissement puisqu'elle contient plusieurs rubriques qui peuvent divertir les lecteurs comme les rubriques de jeux, les rubriques romanesques et les rubriques d'échos. Enfin, la presse relie aussi une personne avec le monde et permet à ceux qui la lisent de ne pas être des rejets de la société. C'est donc pour tout cela que la presse est vraiment indispensable dans la vie des gens.

Résumé 2

La presse ou l'ensemble des masses médias possède d'amples rôles qui sont à la fois interdépendants entre eux. D'abord, elle nous apporte des informations. Autrement dit, la presse nous met au courant de la réalité et éclaire certains faits dans le monde. En outre, elle accroît la connaissance de chacun, en l'approfondissant. L'élaboration des différents moyens rend les lecteurs plus compréhensifs. D'autre part, c'est aussi une activité de détente ou de passe-temps qui permet de distraire ceux qui la lisent. La presse représente pour cela divers moyens de le faire. Et enfin, elle est une source de communication, de relation et de participation dans la vie sociale. En conclusion, les diverses fonctions que la presse livre aide le public.

LISTE DES TABLEAUX

- Tableau I : Les différents groupes d'élèves pour le cours de français à l'Alliance Française de Tananarive.
- Tableau II : Les différents niveaux d'études au lycée
- Tableau III : Les lycéens qui constituent le groupe A et leur emploi du temps
- Tableau IV : Les différentes activités du test
- Tableau V : Le barème d'évaluation sur le repérage du schéma argumentative du texte
- Tableau VI : Le barème d'évaluation des questions de compréhension du texte littéraire
- Tableau VII : Le barème d'évaluation des questions sur les styles
- Tableau VIII : Le barème de notation du débat
- Tableau IX : Le barème d'évaluation sur l'identification des points significatifs dans un article de journal
- Tableau X : Les chansons et chanteurs français et les romans et écrivains français connus par les élèves
- Tableau XI-XII : Les professions des parents des élèves
- Tableau XIII-XIV: Le niveau d'études des parents des élèves

LISTE DES GRAPHIQUES

- Graphe I : La proportion des activités proposées dans le programme officiel selon le domaine de l’oral et de l’écrit
- Graphe II : Le barème de notation du compte rendu oral
- Graphe III : Le barème de notation du compte rendu écrit
- Graphe IV : Le barème de notation du résumé de texte argumentatif
- Graphe V : Le taux de réussite sur les questions de compréhension
- Graphe VI : Le taux de réussite sur les questions relevant des styles
- Graphe VII : Le taux de réussite sur le repérage du schéma argumentatif du texte
- Graphe VIII : Les activités d’apprentissages pratiqués par les élèves
- Graphe IX : Le nombre d’activités d’apprentissage pratiquées par les élèves
- Graphe X : Les documents en français utilisés par les élèves pour acquérir des connaissances
- Graphe XI : Le nombre de documents utilisés par les élèves comme supports de l’apprentissage
- Graphe XII : Les activités socioculturelles pratiquées par les élèves
- Graphe XIII : Les chaînes de radio et de télévision écoutées par les élèves
- Graphe XIV : Les émissions suivies par les élèves à la radio et à la télévision
- Graphe XV : La fréquence de la pratique de la radio et de la télévision par les élèves
- Graphe XVI : Les titres de presses lues par les élèves
- Graphe XVII : Les activités de club de communication pratiquées par les élèves
- Graphe XIII : Les interlocuteurs en français des élèves
- Graphe XIX : Le niveau d’études des frères et soeurs des élèves
- Graphe XX : La nationalité des correspondants en français des élèves
- Courbe I : L’évaluation de la compréhension orale
- Courbe II : L’évaluation de l’expression orale
- Courbe III : L’évaluation de la cohésion des idées
- Courbe IV : L’évaluation de la prononciation
- Courbe V : L’évaluation de la fluidité de la langue

- Courbe VI : L'évaluation du compte rendu oral
- Courbe VII : L'évaluation de la compétence à exprimer son point de vue
- Courbe VIII : L'évaluation de la compétence à soutenir son point de vue
- Courbe IX : L'évaluation de l'expression orale
- Courbe X : L'évaluation de la prononciation
- Courbe XI : L'évaluation de la fluidité de la langue
- Courbe XII : L'évaluation du débat
- Courbe XIII : L'évaluation de l'identification des points significatifs
- Courbe XIV : L'évaluation de la compréhension du texte argumentatif
- Courbe XV : L'évaluation de l'expression orale
- Courbe XVI : L'évaluation de la cohésion des idées
- Courbe XVII : L'évaluation de l'orthographe
- Courbe XVIII: L'évaluation du résumé
- Courbe XIX : L'évaluation du compte rendu écrit

LISTE DES FIGURES

- Figure I : L'organigramme de la délégation générale de l'Alliance Française à Madagascar
- Figure II : Le réseau des Alliances Françaises à Madagascar
- Figure III : Le triangle pédagogique de Legendre
- Figure IV : La répartition entre les activités de l'oral et l'écrit
- Figure V : Les deux groupes enquêtés

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|--------|
| SOMMAIRE | - 1 - |
| INTRODUCTION GENERALE..... | - 1 - |
| Première Partie : LES DEUX SYSTEMES DE FORMATION..... | - 4 - |
| I. Généralités sur l'Alliance Française..... | - 4 - |
| 1.1. Présentation | - 4 - |
| 1.2. Les activités de l'Alliance Française | - 7 - |
| 1.2.1. Les actions pédagogiques | - 7 - |
| 1.2.2. Les actions culturelles..... | - 8 - |
| II. L'enseignement du français à l'Alliance Française de Tananarive..... | - 10 - |
| 2.1. Les élèves | - 11 - |
| 2.1.1. Les critères d'admission..... | - 11 - |
| 2.1.2. Les différents groupes | - 11 - |
| 2.2. Les professeurs | - 13 - |
| 2.2.1. Les critères de recrutement des professeurs..... | - 13 - |
| 2.2.2. L'encadrement des professeurs | - 14 - |
| 2.3. Le français enseigné à l'Alliance Française de Tananarive | - 14 - |
| 2.3.1. Le statut du français enseigné..... | - 15 - |
| 2.3.2. Le contenu et les méthodes..... | - 16 - |
| III. L'enseignement du français au lycée | - 19 - |
| 3.1. Les élèves | - 19 - |
| 3.1.1. Les critères d'admission..... | - 19 - |
| 3.1.2. Les différents niveaux | - 20 - |
| 3.2. Les professeurs | - 20 - |
| 3.2.1. Les critères de recrutement des professeurs..... | - 21 - |
| 3.2.2. L'encadrement des professeurs | - 21 - |
| 3.3. Le français enseigné au lycée..... | - 22 - |
| 3.3.1. Le statut du français..... | - 22 - |
| 3.3.2. Le contenu et les méthodes..... | - 23 - |
| Deuxième partie : LES DEMARCHES ET MOYENS D'INVESTIGATION..... | - 27 - |
| I. L'échantillonnage : | - 27 - |
| 1.1. Le premier échantillonnage | - 27 - |
| 1.1.1. Les problèmes d'échantillonnage | - 27 - |
| 1.1.2. La solution | - 28 - |
| 1.1.3. Le résultat..... | - 28 - |
| 1.2. Le deuxième échantillonnage..... | - 29 - |
| 1.2.1. Le problème d'échantillonnage | - 29 - |
| 1.2.2. La solution | - 29 - |
| 1.2.3. Le résultat..... | - 29 - |
| II. Les points de comparaison | - 30 - |
| 2.1. Les documents de référence pour l'identification des compétences | - 30 - |
| 2.2. L'identification des compétences..... | - 31 - |
| III. Les outils de comparaison..... | - 33 - |
| 3.1. Le questionnaire | - 33 - |
| 3.1.1. Les objectifs du questionnaire | - 34 - |
| 3.1.2. La structure du questionnaire | - 34 - |
| 3.2. Le test | - 35 - |
| 3.2.1. Les finalités du test..... | - 35 - |
| 3.2.2. La nature et la forme du test..... | - 36 - |
| 3.2.2.1. Les activités du test | - 36 - |

| | |
|--|----------------|
| 3.2.2.2. Les barèmes de notation | - 41 - |
| TROISIEME PARTIE : LES DONNEES DE LA COMPARAISON | - 47 - |
| I. Les compétences de l'oral..... | - 47 - |
| 1.1. La compréhension orale | - 47 - |
| 1.2. L'expression orale | - 49 - |
| II. Les compétences de l'écrit..... | - 61 - |
| 2.1. La compréhension écrite | - 61 - |
| 2.1.1.L'étude de texte littéraire | - 62 - |
| 2.1.2.L'identification des points significatifs dans un article de journal | - 64 - |
| 2.1.3.L'étude de texte argumentatif | - 65 - |
| 2.2. L'expression écrite | - 68 - |
| QUATRIEME PARTIE : ESSAI D'EXPLICATION DES DONNEES DE LA COMPARAISON ... | - 78 - |
| I. L'environnement d'apprentissage des élèves hors du cadre scolaire..... | - 78 - |
| 1.1. Les conditions d'apprentissage des élèves | - 78 - |
| 1.1.1. Les stratégies d'apprentissage..... | - 78 - |
| 1.1.2. La documentation | - 80 - |
| 1.2. La compétence culturelle des élèves..... | - 82 - |
| 1.2.1. Les activités socioculturelles..... | - 83 - |
| 1.2.2. Les médias | - 84 - |
| 1.3. L'entourage sociolinguistique des élèves | - 91 - |
| 1.3.1. L'entourage linguistique des élèves dans le cadre familial | - 93 - |
| 1.3.2. L'entourage linguistique des élèves hors du cadre familial | - 95 - |
| II. Les facteurs endogènes aux deux formations..... | - 97 - |
| 2.1. Le français enseigné..... | - 97 - |
| 2.2. Les élèves | - 99 - |
| 2.3. Les professeurs..... | - 100 - |
| CONCLUSION GENERALE | - 101 - |
| BIBLIOGRAPHIE | - 103 - |
| ANNEXES..... | - 105 - |
| LISTE DES TABLEAUX | - 118 - |
| LISTE DES GRAPHIQUES | - 119 - |
| LISTE DES FIGURES | - 121 - |
| TABLE DES MATIERES..... | - 122 - |

Nom et prénoms : RAVAOMIALIMANANA Lalanirina Daniella

Titre : L'influence des cours dispensés par l'Alliance Française de Tananarive sur les performances en français au lycée

Nombre de pages : 124

Nombre de tableaux : 14

Nombre de graphiques : 39

Nombre de figures : 5

Résumé : Notre travail de recherche consiste à comparer les performances en français des lycéens qui suivent des cours de français à l'Alliance Française de Tananarive et celles des lycéens qui n'assistent pas à ces cours. Les points de comparaison ont porté sur la compréhension orale sur un conte, l'expression orale sur le compte rendu d'un conte et sur un débat, l'expression écrite sur le compte rendu écrit du même conte, la compréhension écrite sur des textes journalistiques et la compréhension et l'expression écrites sur le résumé d'un texte argumentatif. Les résultats font apparaître la supériorité du public fréquentant l'Alliance Française de Tananarive (six courbes sur dix-neuf ne se rejoignent jamais et les courbes représentatives du public Alliance occupent toujours la première position. Un graphe seulement montre la supériorité du public Lycée). Cette situation pourrait s'expliquer d'une part par le système différent de formation d'où sont issus ces élèves et d'autre part, par l'environnement social dans lequel ils ont évolué. Ces résultats sont à interpréter en relativisant, compte tenu du nombre réduit d'échantillons. L'aboutissement de ce travail de recherche nous mène à nous demander d'un côté s'il ne faudrait pas accorder beaucoup plus d'importance aux activités de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du français au lycée ; d'un autre côté, l'Alliance Française ne devrait-elle pas offrir une meilleure accessibilité aux formations qu'elle dispense pour que chacun des élèves malgaches puisse en bénéficier ?

Mots Clés : enseignement/apprentissage, français, FLE, compétences orales, compétences écrites, compétences culturelles, test, lycée, Alliance Française.

Directeur de mémoire : Mme RAKOTOFIRINGA RAVAONORO Chantal, Maître de conférence

Adresse de l'auteur : Chez Mr Ramarolahy Daniel, service des douanes, MANAKARA (316) et /ou Chez Maman FIFI Lot 24-A-125 Antsirabe Nord (110) ANTSIRABE I

E-mail: herydaniella @ yahoo.fr

Tel: 0331245502 ou 0324377436